

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (2000)

Rubrik: Afrique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Afrique

*Un signe d'espoir toujours présent en Éthiopie,
où la sécheresse aggrave les souffrances
provoquées par des années de conflit.*



T. Mayer/CICR

AFRIQUE

Afrique occidentale

Délégations CICR :

Libéria, Sierra Leone

Délégations régionales CICR :

Abidjan, Dakar, Lagos

Afrique centrale

Délégations CICR :

Burundi, Ouganda, République démocratique du Congo,

République du Congo, Rwanda

Délégation régionale CICR :

Yaoundé

Afrique australe

Délégation CICR :

Angola

Délégations régionales CICR :

Harare, Pretoria

Afrique orientale

Délégations CICR :

Érythrée, Éthiopie, Somalie, Soudan

Délégation régionale CICR :

Nairobi

Personnel

Expatriés CICR¹: 372

Sociétés nationales¹: 95

Employés locaux²: 3 517

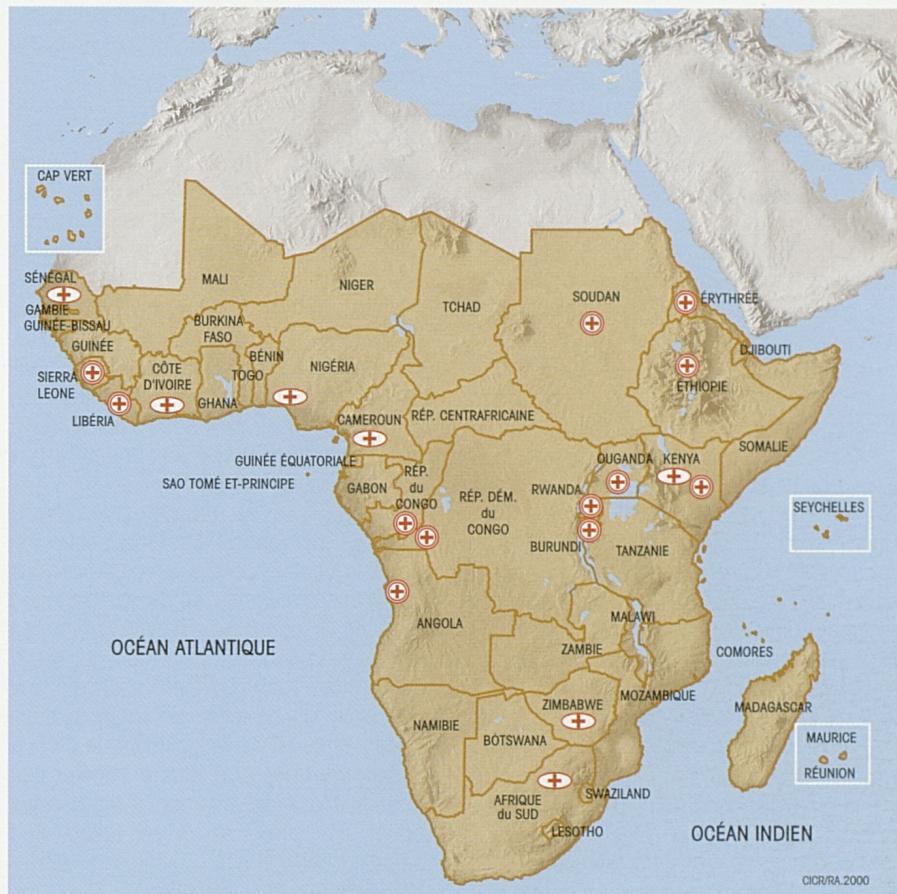
Dépenses totales CHF 323 505 431,88

Répartition des dépenses

Protection :	40 013 054,92
Assistance :	223 635 195,10
Prévention :	16 436 358,41
Coopération avec les Sociétés nationales :	15 468 557,44
Participation aux frais généraux :	18 243 770,45
Programme général :	9 708 495,56

¹ effectifs calculés sur une moyenne annuelle

² sous contrat CICR, en décembre 2000



⊕ Délégation régionale CICR

⊕ Délégation CICR

Aucune région d'Afrique subsaharienne n'a échappé en 2000 aux conséquences humanitaires de la guerre. Bien que les initiatives de paix aient progressé dans plusieurs pays, l'Afrique est restée en proie à une dizaine de conflits armés plus complexes les uns que les autres, ainsi qu'à des flambées sporadiques de violence interne, ce qui a fait obstacle à une véritable amélioration de la situation générale du continent. Les civils, en particulier les femmes et les enfants, ont encore été les principales victimes de la guerre. L'ampleur même du problème et la fragmentation ou l'internationalisation de nombreux conflits ont compliqué davantage la tâche du CICR et des autres organisations qui tentaient de remédier à la

crise permanente de l'Afrique. Les conséquences cumulées de cette situation ont été dramatiques : des centaines de milliers de personnes déplacées supplémentaires, chassées de leur foyer et privées de tout moyen de subsistance ; des milliers de morts ou de blessés ; la dislocation des services de santé, du système éducatif, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, à cause des combats ou de l'effondrement économique provoqué par la guerre.

Cette année encore, le continent africain s'est taillé la part du lion – environ 45 % – dans le budget d'exploitation du CICR et a mobilisé le personnel le plus nombreux – près de 4 000 personnes. Sur les 66 délégations régionales du CICR en

AFRIQUE

Afrique, 21 se trouvaient dans la région subsaharienne.

Les initiatives de paix engagées dans certains pays ont été poursuivies en 2000, notamment celles concernant la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie et le conflit en République du Congo. D'autres pays, tels que la Guinée-Bissau et le Tchad, ont continué d'être agités par des tensions internes, sans pour autant revenir à la guerre civile. Par contre, dans d'autres pays, notamment en République démocratique du Congo et en Sierra Leone, les initiatives de paix n'ont pas réussi à démarrer ou ont échoué.

Des tensions internes d'origine politique ou ethnique ont provoqué des troubles dans toute une série de pays, du Tchad au Zimbabwe, et les groupes séparatistes ont continué de recourir à la violence dans de nombreuses régions du continent. Toutefois, il y a eu plusieurs cas de transition pacifique, comme au Niger et au Ghana, et même la Somalie, ravagée par la guerre, a pu tenir des élections.

Les conflits en Afrique sont essentiellement internes, même s'ils ont souvent des répercussions au-delà des frontières nationales et si d'autres pays y sont parfois mêlés. Ainsi, en 2000, six pays ont participé au conflit en République démocratique du Congo : les forces armées de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe combattaient dans les zones sous contrôle gouvernemental, tandis que celles du Burundi, de l'Ouganda et du Rwanda luttaient dans les zones tenues par les rebelles. Les violents affrontements qui ont éclaté dans deux provinces de la République démocratique du Congo ont poussé de nombreux civils à chercher refuge en République du Congo et en Zambie. La République démocratique du Congo est représentative de la fragmentation des conflits africains, un problème qui complique à la fois la recherche d'un règlement pacifique et l'action des organisations humanitaires. Néanmoins, elle offre aussi un exemple de pays où le CICR est resté présent des deux côtés de la ligne de front et a même pu s'en rapprocher pendant l'année.

Nombre des conflits ont été particulièrement violents – les civils sont délibérément pris pour cibles, le recours aux enfants-soldats est monnaie courante et les brutalités contre les femmes sont quasi systématiques. Les droits des déplacés et des réfugiés ne sont pas toujours respectés, et les besoins des blessés de guerre sont ignorés. Cette situation a souligné, une fois de plus, l'importance des efforts déployés par le CICR pour renforcer le respect des règles de la guerre et porter secours aux victimes. Bien souvent, l'institution a dû agir dans des conditions de grande instabilité. Elle a toutefois réussi à avoir davantage accès aux zones tenues par les groupes rebelles armés.

Un climat de grande insécurité a continué de réigner dans beaucoup de pays en conflit, mais le renforcement des mesures de sécurité et de la formation dans ce domaine a permis de limiter les incidents affectant le personnel du CICR. La preuve en est que l'institution n'a pas eu besoin de se retirer du moindre pays d'Afrique en 2000. Par ailleurs, le CICR a encouragé nombre d'États à adhérer aux instruments internationaux, et les a aidés dans cette démarche. À cet égard, il a salué la décision de l'Érythrée de signer les Conventions de Genève.

Malgré la complexité et le caractère fragmenté de beaucoup de conflits, les autorités gouvernementales, comme les groupes armés rebelles, respectent et comprennent généralement le rôle du CICR. Ce dernier a pu ainsi améliorer le traitement des blessés de guerre, des prisonniers de guerre et des détenus, et avoir accès aux innombrables victimes civiles des guerres africaines. Les activités d'assistance ont absorbé plus de 70 % du budget 2000 pour l'Afrique.

Les guerres séparent les personnes et dispersent les familles. Cette année encore, le réseau africain du CICR a réussi à retrouver les proches de nombreux enfants non accompagnés et a transmis plusieurs centaines de milliers de messages Croix-Rouge échangés entre des personnes ou des groupes séparés à cause d'un conflit.

L'action du CICR en Afrique a été complétée par les activités de nombreuses Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge et de la Fédération internationale. Bien souvent, les Sociétés nationales ont fourni les volontaires et le réseau local nécessaires pour mettre en œuvre les programmes d'assistance du CICR; celui-ci a aidé de nombreuses Sociétés nationales à renforcer leurs capacités, aux échelons national et régional, dans des domaines tels que la préparation aux conflits, l'assistance, l'information et la recherche de personnes. Dans bien des pays, les Sociétés nationales se sont montrées très fortes face à des difficultés extrêmes et ont apporté secours et espoir dans des situations où les autorités civiles n'étaient plus capables de fournir les services de base, comme en Somalie et en République démocratique du Congo.

Le réseau de délégations régionales et nationales a assuré au CICR la souplesse nécessaire pour agir efficacement. À l'échelon suivant, le réseau de sous-délégations, missions et bureaux a servi à étendre les activités de protection et d'assistance aux zones de conflit, y compris celles qui étaient aux mains des rebelles. La crédibilité des délégués au niveau local a joué un rôle capital car elle a permis au CICR d'agir face à l'évolution des conflits en Angola, en République démocratique du Congo et au Soudan, ainsi que le long des frontières entre le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone.

À la fin de l'année, des initiatives diplomatiques étaient poursuivies pour tenter de résoudre plusieurs conflits, mais le degré général de violence sur l'ensemble du continent était resté pratiquement le même pendant les douze mois écoulés. Le CICR en a conclu que, dans le court terme au moins, l'Afrique resterait une région exigeant d'immenses efforts de protection et d'assistance.

AFRIQUE OCCIDENTALE LIBÉRIA

LIBÉRIA

De violents incidents dans le comté de Lofa en juillet, des affrontements entre forces gouvernementales et rebelles dans le comté de Nimba en novembre, ainsi que les événements en Sierra Leone et en Guinée voisines, ont montré que la sécurité restait fragile au Libéria en 2000. Une certaine normalisation a cependant été observée dans la capitale, Monrovia, suite à la suppression des postes de contrôle. La criminalité a également baissé. La situation est toutefois restée incertaine, empêchant une véritable reprise économique, tandis que l'insécurité limitait les activités des ONG et des institutions des Nations Unies.

Une paix fragile

Les combats dans les comtés de Lofa et de Nimba sont venus rappeler que les factions dissidentes continuaient de menacer la relative stabilité recouvrée par le Libéria depuis la fin de la guerre civile. Les attaques menées dans le Haut Lofa et contre la ville de Voinjama, en juillet, ont été lancées à partir de la Guinée, où se trouvaient plus de 60 000 réfugiés libériens. En septembre et en novembre, les zones frontalières ont de nouveau été déstabilisées à la suite des attaques des groupes rebelles venus de Sierra Leone et du Libéria ont lancées contre des villages et des camps de réfugiés en Guinée. En novembre, les combats ont repris sur le territoire libérien, cette fois dans le comté de Nimba, où l'on a signalé une bataille de grande envergure entre forces rebelles et troupes gouvernementales. En juillet, voyant que la situation était également très incertaine le long de la frontière avec la Sierra Leone, le gouvernement libérien a demandé au HCR d'éloigner de la frontière 11 000 réfugiés regroupés à Sinje (Libéria). Les conditions de sécurité se sont toutefois améliorées dans beaucoup d'autres régions du pays, ce qui a permis à davantage de déplacés et réfugiés libériens de rentrer chez eux. Leur nombre est cependant resté bien inférieur à celui prévu pour 2000 dans le programme de



⊕ Délégation CICR + Bureau CICR

rapatriement. Beaucoup de personnes réfugiées en Guinée ou à Monrovia ont préféré rester où elles étaient pour profiter des infrastructures sociales – notamment, centres médicaux et écoles – désormais inexistantes dans leurs villages d'origine.

Isolement politique

Quatre ans après son arrivée au pouvoir, le gouvernement libérien entretenait toujours des relations difficiles avec ses homologues de la région, en partie en raison de ses liens présumés avec les forces rebelles du RUF* en Sierra Leone. Les donateurs étrangers potentiels restaient également très méfiants à l'égard du

régime. Les organisations de défense des droits de l'homme ont continué de dénoncer les agissements de l'armée, de la police et des groupes paramilitaires. Les médias ont eux aussi fréquemment attiré l'attention sur des cas présumés d'abus de pouvoir.

Le président a continué d'exercer l'autorité d'une manière très personnelle et directe. En mars, il a ordonné la fermeture de deux stations de radio indépendantes; l'une était soutenue par des ONG et l'autre – rouverte depuis – par l'Église catholique. L'incident a fait beaucoup de bruit, les détracteurs du président critiquant vivement cette décision, qui a été condamnée également par les ONG et par la communauté diplomatique de Monrovia.

* RUF : Revolutionary United Front (Front uni révolutionnaire).

AFRIQUE OCCIDENTALE LIBÉRIA

Le CICR a continué de venir en aide aux déplacés et aux rapatriés vulnérables. Il a pu visiter les personnes détenues pour des raisons de sécurité dans les prisons, les postes de police et autres lieux de détention.

Une économie encore peu solide

Les investissements étrangers n'ont pas repris en 2000 et les milieux d'affaires sont restés méfiants. Taiwan a soutenu divers projets gouvernementaux dans le domaine des transports et de l'énergie, et une entreprise privée des Philippines a démarré un projet d'exploitation forestière, mais ces initiatives ont eu peu d'incidence sur l'économie locale. Le chômage est demeuré élevé et de nombreux fonctionnaires n'ont pas été payés. Rien n'a été fait pour rétablir les infrastructures du pays, tombées dans un état de délabrement général pendant la guerre civile. Il y a eu néanmoins des entrées de capitaux de l'extérieur, car les nombreux Libériens qui vivent à l'étranger, notamment aux États-Unis, ont continué d'envoyer de l'argent à leur famille. On estime que 25 à 30 % de la population du Libéria reçoit régulièrement des fonds de l'étranger.

Réduction de l'aide

Le nombre des ONG présentes au Libéria a continué de diminuer en 2000. À la fin de l'année, il n'y avait plus d'ONG ou d'institution des Nations Unies dans le comté de Lofa. MSF*, qui collaborait avec l'hôpital de Kolahun dans le Haut Lofa, s'est retiré à la suite des incursions armées. La réduction de l'aide n'a pas toujours été liée aux violences; ainsi, le HCR a mené à bonne fin son programme de réinstallation des personnes déplacées, et l'Union européenne a achevé son programme «eau et assainissement».

La Croix-Rouge reste opérationnelle

Jusqu'à la fin de l'année, la Croix-Rouge nationale du Libéria, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM), a distribué des vivres aux personnes déplacées dans le comté de

* MSF : Médecins sans frontières.

Montserrado. Elle a aussi géré 10 dispensaires financés par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et deux autres financés par le CICR. La Fédération internationale a également soutenu le développement de six sections locales de la Croix-Rouge, aidé à construire des puits et des latrines, et encouragé la mise en place d'activités génératrices de recettes telles que pêche ou élevage.

Le CICR a continué de bénéficier d'une bonne image de marque dans les milieux gouvernementaux, les médias et

le grand public. Des matches de football ont été organisés pour souligner l'importance de toujours respecter certaines règles, y compris en temps de guerre, et des concerts itinérants ont également servi à diffuser le message du CICR. L'institution a centré ses activités sur la protection des détenus et des personnes déplacées, auxquels elle a surtout prodigué une aide pratique. Elle a aussi mis en œuvre plusieurs projets d'assainissement et d'approvisionnement en eau, au profit de groupes particulièrement vulnérables.

EN 2000, LE CICR A :



- visité les prisons, les postes de police et d'autres lieux de détention pour y évaluer les conditions de vie, visité régulièrement 20

détenus de sécurité, fourni, le cas échéant, des soins médicaux et une assistance non alimentaire, effectué de petites réparations dans les cuisines et sur les systèmes d'alimentation en eau et d'évacuation des déchets, et apporté une assistance médicale régulière par le biais d'un membre de son personnel infirmier;



- transmis 2 803 messages Croix-Rouge, pour rétablir le contact entre des membres de familles dispersées;



- fourni une assistance non alimentaire à 7 200 personnes déplacées à cause des événements dans le comté de Lofa;



- soutenu deux dispensaires de la Croix-Rouge du Libéria, qui ont soigné plus de 2 500 déplacés et rapatriés par mois dans les périodes de plus forte activité;



- creusé des puits, construit des latrines et réparé ou agrandi les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les comtés accueillant des groupes vulnérables;



- formé les volontaires de la Croix-Rouge du Libéria aux techniques de recherches, soutenu les activités de diffusion de la Société nationale dans les écoles et amélioré ses capacités d'intervention d'urgence;



- organisé, à l'intention des autorités locales et nationales, des séances d'information sur les activités et le rôle de l'institution; lors d'un séminaire destiné aux membres de la Chambre des représentants, encouragé la promulgation d'une loi réglementant l'usage de l'emblème de la croix rouge;
- sensibilisé les forces armées et de sécurité aux principes du droit international humanitaire, ainsi qu'aux activités et au mandat de l'institution;
- tiré parti des manifestations sportives, culturelles ou autres pour diffuser les principes de la Croix-Rouge auprès du grand public, notamment auprès des médias et des jeunes, et mieux faire connaître les activités de la Croix-Rouge du Libéria.

AFRIQUE OCCIDENTALE SIERRA LEONE

SIERRA LEONE

PROTECTION

724 193

ASSISTANCE

16 310 440

PRÉVENTION

492 012

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

794 438

PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

1 133 712

PROGRAMME GÉNÉRAL

585 580

DÉPENSES TOTALES CHF 20 040 375



⊕ Délégation CICR

⊕ Sous-délégation CICR

⊕ Bureau CICR

L'accord de paix signé à Lomé en juillet 1999 était toujours en vigueur début 2000, mais l'avenir de la Sierra Leone restait incertain à la fin de l'année. L'application de l'accord avait pourtant bien commencé. Plusieurs groupes armés, notamment le RUF*, ont rejoint le gouvernement. Une grande méfiance persistait cependant entre les groupes rivaux, et le RUF a conservé le contrôle du nord et de l'est du pays, où se trouvent les mines de diamants de Kono. La nouvelle situation a permis d'étendre le champ de l'action humanitaire, du moins dans les zones contrôlées par le gouvernement. En outre, le CICR a établi en janvier des

* RUF : Revolutionary United Front (Front uni révolutionnaire).

contacts avec le RUF, qui ont ouvert la possibilité d'acheminer l'aide jusqu'aux secteurs tenus par les rebelles.

Échec du processus de paix

La paix fragile a été balayée en mai 2000 lorsque les tensions entre le RUF et la MINUSIL* ont dégénéré en affrontement armé; quelque 500 membres de la force de maintien de la paix des Nations Unies ont été capturés. La crainte d'une attaque contre Freetown a conduit à évacuer les membres de la communauté internationale, notamment le personnel des ambassades et des organisations humanitaires. Des parachutistes britanniques ont été

* MINUSIL : Mission des Nations Unies en Sierra Leone.

AFRIQUE OCCIDENTALE SIERRA LEONE

déployés pour faciliter les évacuations et tenter de stabiliser la situation jusqu'à ce que les forces des Nations Unies puissent revenir. Au même moment, une faction de l'AFRC* a changé de camp, abandonnant l'alliance avec le RUF pour rejoindre les forces gouvernementales, ce qui a coupé court au processus de paix.

L'arrestation de Foday Sankoh, en mai, a privé le RUF de son dirigeant sans diminuer en rien sa capacité à continuer à jouer un rôle majeur dans le conflit. Même si le RUF a relâché fin mai les 500 casques bleus qu'il tenait prisonniers, quelque 200 autres membres de la MINUSIL restaient encerclés à Kailahun, dans l'est du pays. Le 16 juillet, la MINUSIL a lancé avec succès une opération pour les libérer. L'intervention des Nations Unies a entraîné le déplacement de plusieurs milliers de civils dans la région de Kenema, où le CICR, seule organisation encore présente, leur a porté assistance. Des troupes britanniques ont aussi participé à la libération d'otages pris par un autre groupe rebelle. L'opération militaire des Nations Unies, la mobilisation subséquente de l'armée sierra-léonaise et la formation dispensée à ses hommes ont confirmé l'échec de l'accord de Lomé.

Action des Nations Unies

Le mandat de la MINUSIL — la plus importante mission des Nations Unies à l'heure actuelle — a été revu par le Conseil de sécurité après l'échec de l'accord de paix. Ses règles d'engagement ont été renforcées et ses effectifs ont été portés à 20 500 hommes, dont la moitié seulement avaient été déployés à la fin de l'année. À la demande du gouvernement sierra-léonais, le Conseil de sécurité a aussi approuvé la mise en place d'un tribunal spécial ayant compétence pour juger les ressortissants sierra-léonais accusés de violations du droit sierra-léonais ou du droit international humanitaire. En juillet 2000, le Conseil de sécurité a décidé d'imposer un embargo sur les diamants en provenance de la Sierra Leone jusqu'à ce que le gouvernement ait repris le contrôle de cette activité.

Nouveau cessez-le-feu

Malgré la reprise des combats, tout a été mis en œuvre pour relancer le processus de paix. Le gouvernement sierra-léonais et le RUF se sont réunis dans la capitale nigériane, Abuja, et sont convenus d'un nouveau cessez-le-feu, qui est entré en vigueur le 10 novembre. Lors d'une réunion ultérieure avec des représentants de la MINUSIL, le 8 décembre, le RUF a accepté le déploiement des forces de maintien de la paix dans les zones placées sous son contrôle et s'est engagé à en permettre l'accès aux organisations humanitaires. À la fin de l'année, cependant, rien n'avait été fait pour appliquer cet accord et l'insécurité était redevenue une préoccupation majeure, à mesure que des incidents le long de la frontière guinéenne provoquaient de nouveaux déplacements de population.

Le défi affronté par le CICR

Les effets cumulés du conflit interne ont été dévastateurs en Sierra Leone. Remédier à cette situation était le plus grand défi jamais affronté par le CICR dans la région. Les troubles ont considérablement restreint le commerce intérieur et extérieur du pays, paralysé l'activité économique et détruit les services essentiels, notamment en matière de santé, d'éducation et de transport. Les principales victimes étaient les groupes vulnérables, en particulier les personnes déplacées, les réfugiés et les familles dispersées ou ayant perdu leurs moyens de subsistance. D'après les témoignages de personnes qui avaient fui la zone contrôlée par le RUF — dont la majeure partie était fermée aux organisations humanitaires et aux services gouvernementaux — les conditions de vie y étaient plus difficiles encore. L'essentiel de la population civile continuait de vivre dans une grande insécurité.

Des priorités nouvelles

La principale priorité du CICR après l'accord de Lomé avait été d'appuyer les efforts engagés pour restaurer la stabilité dans le pays. La reprise des hostilités en mai 2000 a cependant conduit à réorienter les activités pour faire face aux besoins urgents. Les programmes prévus dans les zones contrôlées par le RUF, qui en avait autorisé l'accès en janvier, ont dû être réduits. L'opération du CICR en Sierra Leone, la plus importante de l'institution en Afrique occidentale, a consisté notamment à venir en aide aux personnes déplacées, aux blessés et aux malades, à entreprendre des démarches pour obtenir l'accès aux détenus, à veiller tout spécialement aux besoins des femmes et à soutenir la Croix-Rouge de Sierra Leone. Le CICR a aussi renforcé ses activités de communication, afin d'éviter que sa neutralité ne soit mise en doute.

* AFRC : *Armed Forces Revolutionary Council* (Forces armées révolutionnaires).

AFRIQUE OCCIDENTALE SIERRA LEONE

Nouveaux mouvements de population

La reprise des combats en mai 2000 a eu pour conséquence de grossir le nombre des personnes déplacées. Le CICR était l'une des rares organisations à avoir les ressources, les collaborateurs locaux et l'expérience nécessaires pour affronter la nouvelle situation. Il a mis en œuvre un programme d'assistance à grande échelle et distribué des matériaux pour la construction d'abris, des vêtements, des articles ménagers, des semences et des outils, principalement dans l'est et dans le district de Kenema. Dans les mois qui ont suivi la reprise du conflit, plus de 130 000 personnes ont reçu des secours non alimentaires, et des semences de riz et des outils agricoles ont été donnés aux familles qui disposaient d'une terre.

En août 2000, un programme a été mis sur pied, en coopération avec la Croix-Rouge de Sierra Leone et le ministère de l'Agriculture, pour aider 17 petites coopératives gérées par des femmes. L'objectif était de permettre à ces femmes, qui appartiennent à un groupe très vulnérable de la population, de développer leurs compétences, de générer des revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Au total, 11 720 femmes ont reçu une formation, des semences et des outils, puis ont été encouragées à transmettre leur nouveau savoir-faire à d'autres. En 2000, plus de 500 000 personnes ont été aidées, d'une manière ou d'une autre, dans le cadre d'un programme du CICR ou soutenu par le CICR.

Assistance sanitaire aux groupes vulnérables

Suite aux événements de mai, la Croix-Rouge de Sierra Leone a établi, avec le soutien du CICR, deux antennes médicales pour fournir des soins de santé de base aux personnes nouvellement déplacées. À Freetown, quatre dispensaires ont soigné gratuitement de nombreuses personnes sans ressources. Des soins obstétricaux étaient déjà assurés par la maternité de l'hôpital Princess Christian, dans le cadre d'un projet délégué à la Société canadienne de la Croix-Rouge en juin. Le CICR a aussi financé la modernisation et l'agrandissement de l'hôpital de Kenema et détaché une équipe médicale pour procéder à des interventions chirurgicales d'urgence. Le soutien de base fourni à trois centres médicaux du district de Kailahun a toutefois été suspendu après la reprise des combats. Les programmes «eau et assainissement» à Kailahun et à Kenema ont également été interrompus, mais ils ont pu reprendre à Kenema en août.

Pendant l'année, le CICR a soutenu les programmes de vaccination contre la poliomyélite, la diphtérie et le tétanos conduits par les Nations Unies, en coopération avec le ministère de la Santé et la Croix-Rouge de Sierra Leone. Il a aussi poursuivi la construction d'un centre médical à Kroo Bay.

Avec l'aide de la Fédération internationale et du ministère de la Santé, les centres de premiers secours pour personnes déplacées de la Société nationale ont été rouverts à Lunghi et à Mile 91.

Mettre fin aux violations du droit humanitaire

La guerre civile en Sierra Leone a causé d'immenses souffrances. Des violences extrêmes ont été infligées aux civils, des enfants ont été enrôlés comme soldats et des mutilations ont été pratiquées systématiquement pour terroriser la population. Dès son retour en Sierra Leone³ en 1999, le CICR a repris ses activités de sensibilisation des porteurs d'armes aux principes du droit international humanitaire. Le programme de formation dispensé par le Royaume-Uni au personnel de l'armée sierra-léonaise a permis au CICR de développer ses relations de travail avec la force qui venait d'être reconstituée. À Accra (Ghana), un délégué spécialisé a donné un cours de droit humanitaire à 40 officiers sierra-léonais. En Sierra Leone même, un cours d'une semaine organisé à l'intention d'officiers supérieurs et de responsables du ministère de la Défense, a porté sur les enfants-soldats et le harcèlement des civils. Plusieurs milliers de soldats gouvernementaux ont aussi reçu une formation. En outre, à l'occasion du renforcement des effectifs de la MINUSIL en 2000, un exposé du CICR a été systématiquement inclus dans la formation dispensée aux nouveaux contingents de casques bleus. Des conférences, des séminaires, des ateliers et des émissions radiophoniques ont également servi à promouvoir le droit international humanitaire auprès d'autres cibles telles que les parlementaires, les chefs coutumiers, les étudiants et les médias.

³ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, pp. 52-53.

AFRIQUE OCCIDENTALE SIERRA LEONE

Détenus

L'accord de Lomé prévoyait la libération des détenus de sécurité, mais la reprise des hostilités en mai a déclenché une nouvelle vague d'arrestations. Les autorités sierra-léonaises ont donné en août leur accord de principe aux visites du CICR aux détenus, mais contestaient les modalités définies par l'institution. Ce n'est que le 19 décembre 2000 que les deux parties sont parvenues à un accord.

Une action mieux coordonnée

Les trois composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Sierra Leone – la Société nationale, la Fédération internationale et le CICR en tant qu'institution directrice – ont travaillé de concert tout au long de l'année 2000. Les relations du CICR avec la Société nationale reposaient sur deux éléments clés : appui et partenariat. Le CICR a ainsi fourni une aide matérielle et une formation aux services de la Croix-Rouge de Sierra Leone chargés des recherches, de la diffusion, de la préparation aux conflits, des interventions en cas de conflit et de la communication. En 2000, la Société nationale a rétabli, en coopération avec le CICR, son service de recherche de personnes dans huit districts; ses volontaires ont participé aux programmes du CICR, principalement aux activités de secours et au service de messages Croix-Rouge. De son côté, la Fédération internationale a soutenu le développement institutionnel et les programmes communautaires de la Société nationale.

EN 2000, LE CICR A :



- conclu un accord avec les autorités concernant l'accès aux détenus de sécurité;



- exhorté les autorités à protéger la population civile et à respecter le droit humanitaire;



- transmis 59 035 messages Croix-Rouge entre la Sierra Leone et d'autres pays;



- fourni un abri, des vêtements et des articles ménagers à quelque 18 000 personnes nouvellement déplacées, femmes, enfants et amputés;

- distribué des semences, des articles non alimentaires et des outils agricoles à des personnes réinstallées, sans ressources ou déplacées qui disposaient d'une terre;

- amélioré la sécurité alimentaire et les revenus de 11 720 femmes, en soutenant 17 petites coopératives;



- soutenu 4 dispensaires de Freetown soignant plus de 60 000 patients, en leur fournissant du matériel et des médicaments, et les aidant à recruter du personnel; poursuivi son assistance à la maternité de l'hôpital Princess Christian; rénové et agrandi l'hôpital de Kenema, dont le personnel a été renforcé par une équipe chirurgicale;
- donné des médicaments et d'autres articles à 2 antennes médicales de la Croix-Rouge destinées aux personnes nouvellement déplacées, et aidé la Société nationale à rouvrir ses centres de premiers secours pour déplacés à Lunghi et à Mile 91;



- fourni un appui total à 3 services du siège de la Société nationale et aidé celle-ci à rouvrir ses sections locales;

- formé et associé les volontaires de la Société nationale aux activités de secours et de recherche de personnes;

- collaboré au magazine de la Société nationale et participé à son émission radio hebdomadaire «*Red Cross Na Salone*»;



- organisé une formation et des séances d'information sur le droit international humanitaire à l'intention des soldats

gouvernementaux et du personnel de maintien de la paix des Nations Unies, en collaboration avec le ministère de la Défense, les Nations Unies et une équipe d'instructeurs britanniques;

- fait mieux connaître le droit humanitaire et le rôle de la Croix-Rouge aux parlementaires, responsables gouvernementaux, chefs coutumiers, étudiants et médias, par le biais d'ateliers, de séminaires, de communiqués de presse et d'émissions radiophoniques.

ABIDJAN

Délégation régionale

(Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée et Togo)

La région couverte par la délégation a connu d'importants changements politiques en 2000, liés à la tenue d'élections présidentielles en Côte d'Ivoire et au Ghana, ainsi qu'à la préparation des législatives au Togo et des présidentielles au Bénin, prévues début 2001. La région a vécu également une reprise des troubles transfrontaliers, à la suite des incursions perpétrées en territoire guinéen par des groupes armés basés en Sierra Leone et au Libéria. Au Ghana, le scrutin s'est soldé par la défaite du parti au pouvoir et l'amorce d'une transition pacifique. En Côte d'Ivoire, où le président sortant a perdu les élections, la tension qui dominait la scène politique depuis le coup d'État de décembre 1999 a persisté tout au long de 2000.

Attaques de groupes armés en Guinée

Les tensions se sont exacerbées dans la zone frontalière entre la Guinée et ses deux voisins du sud, le Libéria et la Sierra Leone, à mesure que les conflits dans ces pays dépassaient les frontières. Le Libéria a accusé la Guinée d'avoir attaqué la ville de Voinjama en juillet, affirmation immédiatement réfutée par les autorités de Conakry. Depuis le début des violences au Libéria et en Sierra Leone, la Guinée fournit un asile relativement sûr aux réfugiés. En 2000, cependant, le côté guinéen de la frontière est devenu lui aussi le théâtre d'affrontements lorsque des groupes armés, basés au Libéria et en Sierra Leone, ont commencé à lancer des attaques contre la population locale et les camps de réfugiés. Les incidents les plus graves sont survenus entre septembre et décembre dans les régions de Madina Oula, Kindia et Forécariah, au nord et à l'est de Macenta et de Guéckédou, où se trouvait un bureau du CICR. Selon les autorités guinéennes, un millier de personnes auraient trouvé la mort lors de ces événements.

Des réfugiés en nombre

La région de Guinée visée par les incursions abritait de nombreux réfugiés – plus de 400 000 selon les estimations des Nations Unies – dont les trois quarts étaient originaires de Sierra Leone; la proportion des réfugiés sierra-léonais a augmenté à la suite des flambées de violence survenues en mai dans leur pays⁴. Les autres réfugiés venaient pour la plupart du Libéria. Le rapatriement des réfugiés libériens par le HCR a débuté en mai 2000, mais a été suspendu en juillet. Quelques réfugiés de Guinée-Bissau ont néanmoins pu rentrer chez eux.

Les attaques lancées à partir de la Sierra Leone et du Libéria ont semé la terreur dans les camps. Des dizaines de milliers de réfugiés ont fui ou ont été éloignés de la frontière. Plusieurs villages guinéens ont été pillés. Dans les camps proprement dits, les groupes armés ont souvent contraint les réfugiés à les aider à transporter le produit des pillages.

La sécurité menacée

En septembre, craignant que les incursions ne touchent des villes plus importantes au-delà de la zone frontalière, les autorités guinéennes ont arrêté plusieurs milliers de personnes à Conakry. L'état d'alerte n'a toutefois pas duré longtemps et la plupart des détenus ont été libérés. Dans l'intervalle, un nombre croissant de réfugiés sierra-léonais et libériens ont tenté de rentrer chez eux pour échapper au climat d'incertitude qui régnait dans les camps. La détérioration des conditions de sécurité s'est répercutee également sur l'activité des organisations humanitaires internationales, qui ont été contraintes de réduire leurs interventions pendant plusieurs semaines après les incursions de septembre. Deux membres du personnel humanitaire ont été enlevés, et un autre a été assassiné. Sur le plan politique, l'année a été marquée par la tenue des élections municipales et législatives et par le procès d'un dirigeant de l'opposition, traduit devant la Cour de sûreté de l'État avec 46 coaccusés.

⁴ Voir pp. 37-38.

AFRIQUE OCCIDENTALE ABIDJAN

Assistance accrue

Pendant la première moitié de l'année, le CICR a concentré son action sur les visites de détenus. À compter du mois d'août, au vu de la situation provoquée par les combats, il a entrepris de fournir une aide matérielle et alimentaire aux civils victimes des violences et aux personnes déplacées, en collaboration avec la Croix-Rouge guinéenne. Une assistance a aussi été prodiguée aux blessés de guerre sierra-léonais soignés à l'hôpital de Guéckédou, tandis que des vivres, des médicaments et du matériel médical étaient fournis à ceux qui étaient hospitalisés à Forécariah.

Une année de tensions en Côte d'Ivoire

En juillet, une nouvelle Constitution a été approuvée par référendum en Côte d'Ivoire, laissant présager le rétablissement rapide d'un régime civil après le coup d'État de décembre 1999. Le même mois, les forces armées se sont soulevées pour la deuxième fois de l'année, paralytant la capitale pendant deux jours.

Malgré l'adoption de la nouvelle Constitution, la question de savoir qui pourrait être candidat à l'élection présidentielle a suscité un âpre débat politique ainsi que des affrontements entre groupes rivaux. La règle selon laquelle les deux parents d'un président potentiel doivent être de nationalité ivoirienne a coupé court aux aspirations du principal candidat de l'opposition, Alassane Ouattara, et de la plupart des autres. Les recours formés contre cette nouvelle règle n'ont pas abouti.

Pendant ce temps, l'homme fort du régime militaire, le général Robert Gueï, a annoncé en août son intention de se présenter à l'élection présidentielle, prévue pour le 22 octobre. La tentative d'assassinat dont il a fait l'objet peu après cette déclaration a aggravé les tensions. En raison des disqualifications, le principal adversaire du général Gueï était Laurent Gbagbo, du Front populaire ivoirien. Lors du dépouillement, il est apparu que le général Gueï avait été largement battu. Sa réaction a été de dissoudre la commission électorale nationale qui supervisait le déroulement du vote et de se déclarer vainqueur.

Ce refus d'accepter les résultats du scrutin a provoqué des manifestations massives, soutenues par plusieurs unités des forces armées. Incapable de contrôler la situation, le général Gueï a pris la fuite, laissant Laurent Gbagbo être investi président. Les partisans d'Alassane Ouattara ont cependant continué de manifester pour réclamer la tenue de nouvelles élections. De violents affrontements ont éclaté dans de nombreuses villes, faisant plusieurs morts, tandis que l'agitation prenait des connotations religieuses et ethniques. Malgré l'appel au calme lancé conjointement par Ouattara et Gbagbo, la situation est restée incertaine, d'autant qu'un autre problème, lié aux immigrés, se profilait en toile de fond. En effet, en septembre, des accrochages entre des immigrés burkinabè et des communautés locales ont fait plusieurs morts dans le sud-ouest du pays. Plus d'un millier de personnes ont également été déplacées en raison de ces événements.

Détenus et personnes déplacées

Après le coup d'État militaire, le CICR a multiplié ses visites aux détenus et donné des fournitures médicales, des articles d'hygiène et des vivres aux principales prisons. Un soutien à la production agricole a également été fourni aux détenus pouvant disposer d'une terre. Dans le sud-ouest, le CICR a conduit un programme d'assistance aux personnes déplacées à cause des émeutes interethniques : 1 400 bénéficiaires ont ainsi reçu du riz, de l'huile, des couvertures, des vêtements et du savon.

Fin d'une époque au Ghana

Le président Rawlings a quitté ses fonctions en 2000. Les médias internationaux ont présenté le scrutin présidentiel du 8 décembre comme une mise à l'épreuve de la nouvelle maturité démocratique du pays. Le parti au pouvoir, le NDC*, soutenait la candidature du vice-président, dont la plupart des journalistes pronostiquaient la victoire. Les électeurs en ont décidé autrement, et c'est le dirigeant de l'opposition, John Kufuor, qui est devenu le nouveau président du Ghana, donnant un rare exemple de transition politique pacifique dans la région.

En 2000, les activités du CICR au Ghana ont été axées principalement sur la diffusion du droit humanitaire – notamment au sein des forces armées et de la société civile –, en coopération avec la Croix-Rouge du Ghana.

Changement graduel au Togo

En 2000, le Togo a continué d'évoluer lentement vers la démocratie. Le Comité paritaire de suivi, responsable du changement, a encore pris du retard suite à des discordes concernant l'instauration d'une commission électorale indépendante. Les élections législatives prévues pour mars 2000 n'ont pas eu lieu.

* NDC : National Democratic Congress (Congrès national démocratique).

AFRIQUE OCCIDENTALE ABIDJAN

Le processus de démocratisation, conjugué au mécontentement des étudiants et à la réprobation internationale, a eu pour effet d'exercer des pressions en faveur du changement sur le gouvernement du président Eyadéma. L'Union européenne a imposé des sanctions économiques, tandis que plusieurs rapports des Nations Unies ont critiqué le soutien accordé par le président aux groupes d'opposition armée en Angola et en Sierra Leone. Les organisations internationales de défense des droits de l'homme ont continué de dénoncer le triste bilan du pays dans ce domaine. En novembre, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies a ouvert une enquête sur des allégations d'exécutions sommaires perpétrées pendant la campagne électorale de 1998.

Pour le gouvernement, l'événement phare sur le plan international a été la tenue du 36^e sommet de l'OUA*, à Lomé, au cours duquel le président Eyadéma a été nommé président de l'organisation pour la période 2000-2001.

En 2000, les activités du CICR au Togo ont été centrées sur la diffusion du droit humanitaire au sein des forces armées et de sécurité, ainsi qu'auprès des responsables locaux.

Le Bénin en pleine campagne électorale

La situation au Bénin est restée stable en 2000. Sur le plan politique, l'attention a été mobilisée par la tenue des élections municipales, à la fin de l'année, et par le scrutin présidentiel prévu en mars 2001. Le président Kérékou a déclaré qu'il briguerait un nouveau mandat. Le chef de la majorité à l'Assemblée nationale a également annoncé sa candidature, de même que plusieurs autres personnalités politiques.

Le CICR s'est consacré principalement à la diffusion du droit humanitaire. Toutefois, il a aussi soutenu les activités de la Croix-Rouge béninoise dans le camp de Kpomassé, qui héberge tous les réfugiés au Bénin, soit 5 000 personnes. Le CICR a également aidé la Société nationale à gérer son service de messages Croix-Rouge.

EN 2000, LE CICR A :



- multiplié ses visites dans les prisons de Côte d'Ivoire après le coup d'Etat militaire, fourni des articles d'hygiène, des outils agricoles et des médicaments, poursuivi un programme alimentaire en faveur des détenus sous-alimentés, ainsi qu'un programme d'appui à la production agricole dans la prison de Man, et soutenu des projets d'approvisionnement en eau à la prison d'Aboisso et au centre de détention militaire d'Abidjan;



- distribué des articles d'hygiène et fourni une assistance médicale aux personnes détenues à Conakry et à Forécariah, en Guinée, et réparé entièrement la toiture de la prison de Conakry;



- distribué 8 876 messages Croix-Rouge en Guinée;
- distribué 8,5 tonnes de riz, 220 litres d'huile, 800 couvertures, ainsi que du savon et des vêtements, à 1 400 personnes déplacées dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire;
- en coopération avec la Croix-Rouge guinéenne, fourni une aide matérielle d'urgence et des vivres aux personnes déplacées et aux civils victimes des violences, ainsi qu'aux réfugiés sierra-léonais et libériens à Conakry;



- en coopération avec la Croix-Rouge guinéenne, soigné les blessés de guerre venus de Sierra Leone qui se trouvaient à l'hôpital de Guéckédou, et fourni des médicaments, du matériel médical et deux repas par jour aux blessés de guerre soignés à l'hôpital de Forécariah;



- aidé les 5 Sociétés nationales de la région dans leurs activités de recherches, de préparation aux situations d'urgence et de diffusion, et soutenu un programme à l'intention des écoles primaires de Guinée;



- tenu des séances d'information et des séminaires sur le droit humanitaire ou les droits de l'homme pour les forces armées du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Ghana, de Guinée et du Togo, ainsi que les forces de sécurité et de police en Côte d'Ivoire et en Guinée;
- fait connaître son action et les principes de la Croix-Rouge par l'intermédiaire des médias et organisé un atelier de 3 jours pour les journalistes de la région.

* OUA : Organisation de l'unité africaine.

DAKAR

Délégation régionale

(Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal)

Plusieurs pays de la région ont connu des changements politiques pacifiques en 2000. Le Sénégal et la Guinée-Bissau ont élu un nouveau président, le Mali a changé de premier ministre et la République du Cap-Vert a tenu des élections qui se sont soldées par une forte progression de l'opposition. Dans l'ensemble, les conditions de sécurité ont été bonnes. Le Sénégal est resté confronté au problème des séparatistes en Casamance et au litige l'opposant à la Mauritanie à propos du fleuve Sénégal. À l'occasion d'une cérémonie publique à Agadez, le Niger a marqué symboliquement la fin de la rébellion dans le nord et l'est du pays et a amorcé un processus d'intégration des anciens rebelles. En Gambie, la tentative de coup d'État perpétrée en janvier a créé un climat de tension qui a perduré toute l'année.

Le CICR a eu beaucoup d'occasions de promouvoir le droit humanitaire et de soutenir les Sociétés nationales de la région. Dans quatre pays, il a visité un très grand nombre de détenus relevant de son mandat. Une aide matérielle a été fournie aux victimes d'une vague de violences en Casamance, mais aucun grand mouvement de population comparable à ceux observés dans d'autres régions d'Afrique occidentale n'a été enregistré.

Transition pacifique au Sénégal

En mars 2000, Abdoulaye Wade a été élu président avec 58,5 % des suffrages et le transfert de pouvoir s'est opéré en douceur. Le nouveau gouvernement de coalition a continué de chercher une solution négociée au conflit séparatiste en Casamance. Malgré la volonté des deux parties de négocier un règlement, de violentes attaques et des pillages ont encore été perpétrés à certains endroits des régions de Ziguinchor et de Kolda, provoquant la fuite de plus de 8 000 habitants. Des incidents impliquant l'armée sénégalaise et les forces indépendantistes se sont poursuivis le long de la frontière avec la Guinée-Bissau, exacerbant le climat de tension. En juillet et en août, des habitants de la région ont bloqué cette frontière pour empêcher les raids lancés à partir de la Guinée-Bissau. Même si la situation s'est calmée après l'intervention des présidents des deux pays, une certaine tension a persisté dans la zone frontalière. Suite à ces événements, le CICR et la Croix-Rouge sénégalaise ont distribué pendant toute l'année du riz et du millet aux personnes déplacées des régions de Ziguinchor et de Kolda.

Le litige au sujet des eaux du fleuve Sénégal a poussé plusieurs milliers de Sénégalais à fuir la Mauritanie.

Soutien à la Société nationale

Le CICR et la Fédération internationale ont aidé la Croix-Rouge sénégalaise à préparer un plan d'intervention d'urgence en prévision des violences susceptibles d'éclater au lendemain de l'élection présidentielle. Ce plan, élaboré au vu de l'expérience acquise lors des deux scrutins présidentiels précédents, reposait sur le solide réseau régional de la Société nationale. Le CICR a apporté une aide financière pour la planification d'urgence à l'échelon des comités régionaux, ainsi que pour la construction d'un nouveau siège régional à Ziguinchor, qu'il a également doté d'un véhicule.

Dans le cadre de ses activités en faveur des détenus, le CICR a continué de visiter régulièrement les prisons, et à la fin de l'année, il a soumis au gouvernement un rapport contenant des recommandations. Les projets de culture de légumes mis en œuvre pour améliorer l'alimentation des détenus dans trois prisons ont donné des résultats relativement satisfaisants et aucun nouveau décès lié à l'avitaminose n'a été signalé dans la prison de Kolda.

À la mi-septembre, le CICR a été invité à faire un exposé devant 65 élèves officiers, à l'occasion d'un stage organisé par l'armée des États-Unis dans le cadre de son *African Crisis Initiative Response* (réaction à la crise en Afrique). Plus tard ce même mois, le CICR a animé deux séances d'information sur le droit des conflits armés à l'intention du contingent sénégalais destiné à la MONUC*. Une autre séance sur le mandat du CICR et l'application du droit humanitaire a été organisée spécialement pour les 90 officiers du contingent.

Le Mali, un pays en paix

Les conflits interethniques, qui avaient entraîné l'intervention des forces de sécurité en 1999, n'ont pas repris en 2000. Le pays est resté calme et la plupart des problèmes qui avaient déclenché les violences ont été résolus. Au cours des premiers mois de l'année, dans l'extrême nord du pays, des cas ponctuels de banditisme se sont soldés par la mort de trois touristes et de trois soldats qui escortaient une ambulance, mais le calme a été rétabli après l'intervention de l'armée malienne.

* MONUC : Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Nouveau rôle pour le CICR

Pendant la majeure partie des années 90, le CICR a maintenu une présence considérable dans le nord du Mali, mais celle-ci a été réduite à l'issue, en 1999, des activités de relèvement après-conflit⁵. En 2000, le CICR s'est consacré aux activités qu'il conduit habituellement en temps de paix. Quarante officiers des forces armées maliennes ont suivi un cours pour formateurs, tandis que 19 autres assistaient à un cours sur le droit humanitaire. Le CICR a également relancé le dialogue avec le gouvernement à propos de la ratification et de la mise en œuvre des traités humanitaires. Il a aussi soutenu la Croix-Rouge malienne, en lui fournissant une aide financière et technique pour réorganiser son secrétariat, et assurant une formation en premiers secours à 36 responsables de prisons.

Un nouveau premier ministre

Le président malien a nommé en février un nouveau premier ministre, chargé de relancer la campagne de lutte contre la corruption et de remédier à l'une des principales conséquences de ce problème, à savoir la méfiance des investisseurs étrangers. En août, un certain nombre de personnalités influentes ont été arrêtées pour corruption présumée.

Alors que le gouvernement s'occupait en priorité de la stabilité politique et de la sécurité intérieure, la pauvreté persistante restait le principal défi à relever au Mali. D'après les statistiques publiées par le gouvernement en 2000, les trois quarts de la population rurale et un tiers de la population urbaine vivaient en dessous du seuil de la pauvreté.

Guinée-Bissau

Kumba Yala a été élu président de la Guinée-Bissau en janvier 2000. Un nouveau gouvernement de coalition a été formé et le pays est revenu pacifiquement à un régime démocratique. Une des premières décisions des nouveaux dirigeants a été de mettre en liberté provisoire la quasi-totalité des détenus, en attendant qu'ils passent en jugement. Cette mesure a allégé la charge de travail du CICR, qui avait jusqu'alors visité régulièrement un grand nombre de ces détenus, en leur fournissant des articles de première nécessité comme du savon ou d'autres produits d'hygiène.

Malgré l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement démocratique, le chef de l'ancienne junte militaire a continué de jouer un rôle public important jusqu'à ce qu'il soit tué lors d'un mouvement de rébellion contre les nouveaux dirigeants, en novembre. Ces événements ont déclenché une nouvelle vague d'arrestations. Entre-temps, le gouvernement s'est engagé à démobiliser une partie non négligeable de l'armée de Guinée-Bissau – disproportionnée par rapport au pays – afin d'en réduire les effectifs de 25 000 à 15 000 hommes.

Malgré les tensions entre les autorités civiles et militaires, quelques troubles le long de la frontière sénégalaise et les rivalités entre certains groupes ethniques, la sécurité intérieure est restée bonne dans l'ensemble en 2000. Le CICR a donc pu se consacrer aux détenus, développer ses relations avec la Croix-Rouge de la Guinée-Bissau et lancer un vaste programme de diffusion auprès des forces armées. Entre juillet et décembre, le CICR a distribué des exemplaires du *Manuel du soldat* à 5 000 soldats, soit 20% des effectifs; il a aussi été invité à participer à la formation des officiers au droit humanitaire.

Tensions internes en Gambie

De nombreux militaires et civils ont été arrêtés suite à la tentative de coup d'État de janvier 2000. En avril, de violents affrontements ont éclaté près de Banjul, la capitale, entre des étudiants qui manifestaient et les forces de sécurité; celles-ci ont ouvert le feu sur la foule, tuant 11 personnes dont un volontaire de la Croix-Rouge, et blessant plus de 60 autres. Le volontaire, qui faisait partie d'une équipe de secouristes de la Croix-Rouge de la Gambie, a reçu une balle en pleine poitrine alors qu'il sortait d'une ambulance; il portait pourtant en évidence le signe de la croix rouge. Six cents étudiants ont été arrêtés à la suite de ces événements et détenus jusqu'à deux semaines. Le président du Syndicat des étudiants de Gambie a fui au Sénégal. Le président de Gambie, qui se trouvait alors à l'étranger, a proclamé une semaine de deuil national et mis en place une commission d'enquête.

En juin, des accrochages entre membres du parti au pouvoir et du principal parti d'opposition se sont soldés par la mort d'un partisan du gouvernement; le chef de l'opposition et 23 autres militants ont été arrêtés et inculpés de meurtre.

Conséquences pour les activités du CICR

La tentative avortée de coup d'État et l'agitation étudiante ont eu pour effet de ralentir les programmes de diffusion auprès des forces armées. Des séances sur le droit humanitaire ont toutefois été organisées pour 25 gardiens de prison et 130 policiers. Le CICR a entretenu des contacts avec le gouvernement et entrepris avec succès des démarches pour l'encourager à ratifier le traité d'Ottawa. En juin, la situation des détenus de sécurité s'est améliorée, les autorités ayant autorisé les visites familiales.

⁵ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 62.

Burkina Faso et Niger

En 2000, ces deux pays ont été confrontés à des problèmes politiques internes, liés à des affaires d'assassinats, qui ont mis leurs gouvernements respectifs sur la sellette. Au Burkina Faso, en avril, le Collectif contre l'impunité a convoqué des manifestations pour dénoncer le fait que le meurtre d'un journaliste connu n'avait donné lieu à aucune arrestation, pas plus que celui du chauffeur du frère du président. De même, au Niger, aucun suspect n'a été arrêté après l'assassinat du président, alors que plusieurs personnes ont été appréhendées pour leur rôle présumé dans l'enlèvement d'un ancien porte-parole de la junte militaire, en juin 2000. Toutefois, même si ces questions ont suscité un vif débat, pas plus le Niger que le Burkina Faso n'a connu de véritables troubles civils. Les dirigeants du Collectif contre l'impunité ont été détenus pendant une courte période, mais le gouvernement a ensuite engagé un dialogue avec les groupes d'opposition afin d'encourager la réconciliation nationale. Les autorités nigériennes ont organisé elles aussi un acte de réconciliation important, en novembre, lorsque les munitions remises par les anciens rebelles touaregs et toubous ont été solennellement brûlées dans la ville d'Agadez, marquant le début du processus d'intégration de l'ex-opposition armée.

Au Niger, le CICR a été autorisé en juillet à se rendre à la prison de Kollo pour visiter les soldats arrêtés en relation avec l'enlèvement de l'ancien porte-parole de la junte militaire; il a pu ainsi leur fournir une assistance médicale et des articles d'hygiène. Au Niger comme au Burkina Faso, le CICR a maintenu ses contacts avec le gouvernement en vue de promouvoir le droit humanitaire et d'encourager la ratification des traités humanitaires. Au Burkina Faso, un accord a été conclu concernant la création d'une commission nationale pour la mise en œuvre du droit humanitaire et l'élaboration d'une loi régissant l'usage de l'emblème de la croix rouge.

Le CICR a également développé ses relations avec les Sociétés nationales des deux pays. Au Burkina Faso, en collaboration avec la Croix-Rouge burkinabè, il a organisé à Bobo-Dioulasso un atelier pour le personnel chargé de l'information, et au Niger, il a formé les nouveaux responsables de la

Croix-Rouge nigérienne. Les deux Sociétés nationales ont reçu une aide pour leur préparation aux situations d'urgence; notamment, le CICR a équipé la Croix-Rouge nigérienne de trois émetteurs radio à haute fréquence – à Niamey, Agadez et Diffa – pour améliorer ses capacités d'intervention d'urgence.

EN 2000, LE CICR A :



- effectué 104 visites auprès de personnes détenues au Sénégal, en leur apportant des médicaments et des articles d'hygiène;

• effectué 356 visites auprès de personnes détenues en Guinée-Bissau, en leur apportant des produits d'entretien;

- effectué 98 visites auprès de personnes détenues en Gambie, en leur apportant des produits d'hygiène et des articles non alimentaires;

• visité 7 soldats détenus au Niger, en leur apportant des médicaments et des articles d'hygiène;



- distribué 65 tonnes de riz et 38 tonnes de millet aux personnes déplacées dans les districts de Ziguinchor et de Kolda, au Sénégal;



- expédié du matériel au centre national d'appareillage orthopédique du Mali;



- formé le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge aux techniques de diffusion, à la préparation aux situations d'urgence et aux premiers secours;

• aidé les Sociétés nationales dans leur développement institutionnel, et fourni un soutien matériel pour leurs activités de communication (publication de bulletins d'information, notamment), et d'intervention d'urgence (installation d'émetteurs radio à haute fréquence);



- collaboré avec tous les gouvernements de la région en vue d'encourager la ratification et la mise en œuvre des traités

humanitaires; encouragé la création de commissions nationales pour la mise en œuvre du droit humanitaire, et l'adoption de lois nationales sur cette branche du droit et l'emblème;

- participé à des séances de formation et à des séminaires sur le droit des conflits armés et le rôle du CICR, organisés dans toute la région à l'intention des forces armées, de sécurité et de police; en particulier, mis en œuvre un programme destiné à 5 000 soldats en Guinée-Bissau;

- dispensé une formation aux officiers du contingent sénégalais appelé à participer à la MONUC.

LAGOS

Délégation régionale
(Nigéria)

2000 a été pour le Nigéria la première année entière de régime civil démocratique après quinze ans de gouvernement militaire. Les menaces contre la stabilité politique et la sécurité intérieure ont été efficacement maîtrisées, et le gouvernement a entrepris une réforme politique et économique, ainsi qu'une campagne de lutte contre la corruption. Ces efforts ont bénéficié du soutien des partenaires internationaux du pays. Les forces armées sont restées une garantie essentielle de stabilité, et elles ont joué un rôle externe important en participant à la force de maintien de la paix des Nations Unies en Sierra Leone. La mise à la retraite des officiers supérieurs a permis de renouveler les dirigeants militaires, sans pour autant altérer les bonnes relations de travail existant entre l'armée et le CICR depuis la guerre civile, survenue plus de trente ans plus tôt.

Des poudrières éparses

En février et en mai, de graves émeutes ont éclaté à Kaduna, provoquant des centaines de morts et le déplacement de plusieurs milliers de personnes. Ces troubles, liés à la polémique qui agite le Nigéria quant à l'introduction de la *charia* (loi islamique) dans certains des États fédérés, ont pris des connotations religieuses. Au vu du nombre des victimes, des pillages et des dégradations perpétrées notamment contre des églises et des mosquées, l'armée et la police ont intervenues pour rétablir l'ordre.

Probablement en réaction aux événements survenus à Kaduna en mai, des combats intercommunautaires ont éclaté dans trois États du sud-est, obligeant 20 000 personnes à demander protection aux forces de sécurité. Dans l'ouest, de violents affrontements ont continué d'opposer deux communautés de l'État d'Osun, et en octobre, des échauffourées ont eu lieu à Lagos entre les Yorouba et les Haousa. Avec un bilan de 200 morts, ces événements étaient bien plus graves que ceux de l'année précédente.

Le CICR a aidé la Croix-Rouge du Nigéria à faire face à ces violences, en portant assistance aux victimes et en fournissant de l'eau et du matériel médical à plusieurs hôpitaux qui soignaient les blessés. La Société nationale est présente dans les 36 États de la Fédération et jouit du respect de la population. En 2000, elle a renforcé sa base institutionnelle pour améliorer ses capacités d'intervention.

Malgré leur gravité, ces violents affrontements ont touché un nombre relativement restreint de personnes. Pour la grande majorité des 110 millions d'habitants du pays, la première année complète de régime démocratique a été paisible.

Enjeux politiques et économiques

Les nouvelles structures démocratiques ont aussi été mises à l'épreuve des pressions sociales et politiques en 2000. Une crise majeure des institutions et du système politique a été évitée lorsque les dirigeants du PDP*, le parti au pouvoir, ont réussi à résoudre un grave différend entre deux factions dissidentes. En juin, une grève nationale de protestation contre la hausse du prix du carburant a dégénéré en violents affrontements qui ont fait plusieurs morts, mais là encore, le gouvernement a jugulé la crise en acceptant de modérer les augmentations.

* PDP : *People's Democratic Party* (Parti démocratique populaire).

Le pétrole est resté le principal acteur de l'économie nationale. Toutefois, même si le Nigéria était toujours, en 2000, le quatrième producteur de l'OPEP*, son énorme population le plaçait bien plus bas dans l'échelle des revenus par habitant d'après l'indicateur de développement humain des Nations Unies. En fait, la pauvreté s'est accrue en 2000 et l'on estimait que 60 % de la population nigériane vivait en dessous du seuil de pauvreté défini par les Nations Unies. Rien que par le nombre de personnes concernées, la situation au Nigéria constituait l'un des plus grands défis d'Afrique sur le plan social et humanitaire.

Des relations extérieures stables

Le Nigéria n'a été confronté à aucun problème externe déstabilisant en 2000. Le différend qui l'opposait depuis une décennie à la Guinée équatoriale au sujet de leur frontière maritime commune a été réglé par un traité que les présidents des deux pays ont signé à Malabo en septembre. Quant au litige frontalier avec le Cameroun concernant la presqu'île de Bakassi, il devait faire l'objet d'une décision de la Cour internationale de Justice. À l'échelon international, le Nigéria a fourni des troupes pour les opérations de maintien de la paix conduites en Sierra Leone par la CEDEAO* et les Nations Unies, et a conclu un accord militaire avec les États-Unis, par lequel ce pays dispenserait une formation en maintien de la paix à cinq bataillons de l'armée nigériane.

* OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole.
* CEDEAO : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest.

AFRIQUE OCCIDENTALE LAGOS

Par ailleurs, le Nigéria a développé avec l'Afrique du Sud une relation principalement fondée sur des intérêts communs en matière de défense et de sécurité. Des visites d'officiers supérieurs ont été suivies de négociations concernant la création de co-entreprises dans le domaine de l'armement.

Initiatives de la Croix-Rouge

En 2000, le CICR a collaboré étroitement avec le gouvernement et avec la Croix-Rouge du Nigéria. En mai, un cours de remise à niveau sur le droit des conflits armés a été organisé à l'Académie militaire de Kaduna. Des exposés ont été présentés également dans des centres de formation de l'armée de l'air et à l'École supérieure de police à Jos. Il a été convenu d'adapter pour la police nigériane la publication du CICR *To serve and to protect* (Servir et protéger).

Par ailleurs, le CICR et la Société nationale ont organisé à Lagos des ateliers sur les moyens d'éviter le recours à la violence, et tenu à Abuja, en juin, une conférence intitulée «Armes et droit international humanitaire : mines, disponibilité des armes et nouvelles armes». Celle-ci visait à promouvoir l'adhésion du Nigéria au traité d'Ottawa, ainsi que la ratification de la Convention des Nations Unies sur certaines armes classiques. La plupart des pays membres de la CEDEAO y ont assisté, et ce fut l'occasion pour le CICR de sonder leur réceptivité à l'égard de ses projets de coopération avec cette organisation. Les négociations avec le secrétariat de la CEDEAO à Abuja ont bien avancé, ouvrant au CICR la possibilité d'étendre son mandat en Afrique occidentale.

Le CICR a aussi soutenu les activités de diffusion de la Croix-Rouge du Nigéria, de même que son service de préparation aux situations d'urgence. Toutes les composantes du Mouvement ont collaboré harmonieusement en 2000; à Lagos, la Société nationale a partagé des locaux avec le CICR et la Fédération internationale.

Les activités auprès des médias ont inclus une séance d'information spéciale pour les journalistes d'Abuja, sur le mandat du CICR et le projet «Les voix de la guerre» au Nigéria. Ce projet a montré

dans quelle mesure l'expérience de la guerre civile, trente ans plus tôt, continuait d'influencer profondément l'attitude des Nigérians à l'égard de la guerre.

EN 2000, LE CICR A :



- soutenu les activités engagées par la Croix-Rouge du Nigéria pour améliorer les conditions d'hygiène dans 56 prisons du pays;



- distribué, par le biais de la Société nationale, des articles tels qu'ustensiles de cuisine, couvertures et savon à plus de 10 000 personnes touchées par les violences intercommunautaires à Kaduna, dans le sud-est, et dans les États d'Osun, de Kwara et de Lagos;



- évacué vers des hôpitaux plus de 60 victimes de la violence et donné des fournitures médicales et 16 000 litres d'eau à 2 établissements;



- animé, en collaboration avec la Croix-Rouge du Nigéria, un atelier sur les techniques de diffusion à l'intention des responsables de la formation de 30 sections locales;
- fourni une aide matérielle et financière à la Société nationale, en particulier pour ses programmes de préparation aux situations d'urgence;



- organisé un cours sur le droit des conflits armés pour 45 instructeurs de l'Académie militaire de Kaduna; présenté des exposés devant 130 officiers et élèves officiers de cette académie, ainsi que devant 1 100 officiers et aviateurs dans deux centres de formation de l'armée de l'air et 100 policiers à l'École supérieure de police à Jos;
- organisé, en collaboration avec la Croix-Rouge du Nigéria, des ateliers dans le cadre d'un programme consacré aux moyens d'éviter le recours à la violence;
- organisé, conjointement avec la Société nationale et une ONG locale, une conférence à Abuja sur le thème «Armes et droit international humanitaire : mines, disponibilité des armes et nouvelles armes» et promu à cette occasion l'adhésion du Nigéria au traité d'Ottawa, ainsi que la ratification de la Convention des Nations Unies sur certaines armes classiques.

AFRIQUE CENTRALE BURUNDI

BURUNDI

PROTECTION
824 920

ASSISTANCE
5 326 036

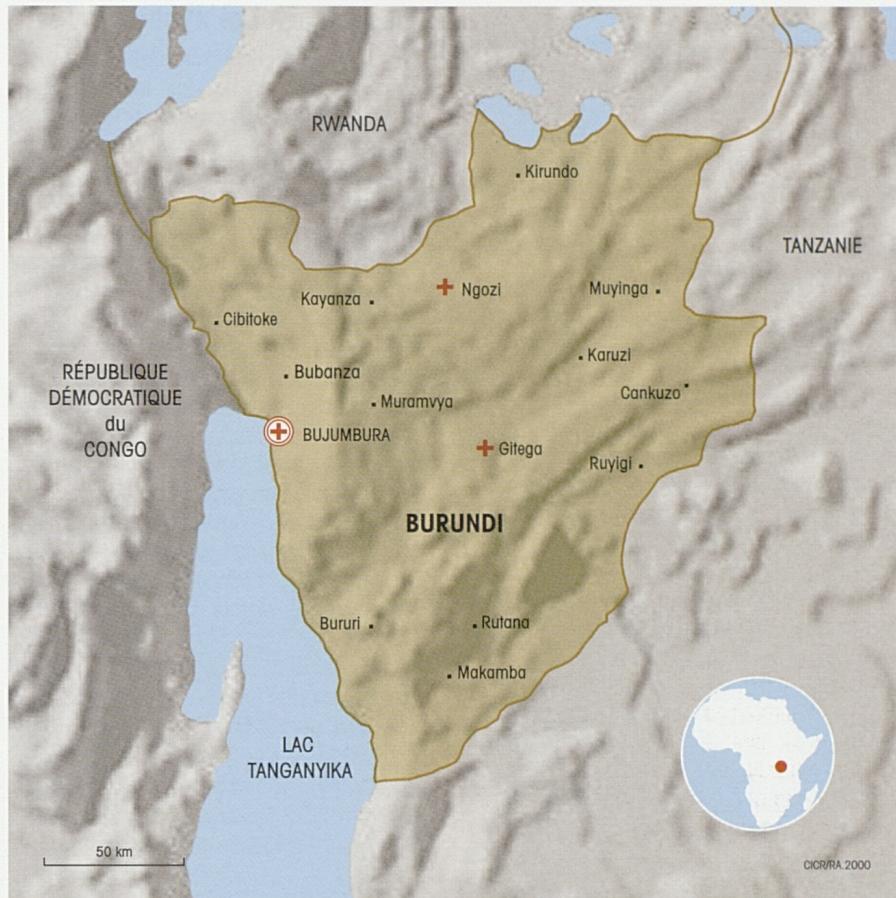
PRÉVENTION
338 902

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE
52 213

PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX
436 245

PROGRAMME GÉNÉRAL
348 467

DÉPENSES TOTALES CHF 7 326 783



⊕ Délégation CICR + Bureau CICR

La plupart des parties au conflit interne qui ravageait le Burundi ont signé un accord de paix, à Arusha (Tanzanie) le 28 août et à Nairobi (Kenya) le 30 septembre 2000, mais à la fin de l'année, la paix n'avait toujours pas été rétablie. Après le décès de Julius Nyerere, le médiateur chargé du processus de paix, Nelson Mandela avait repris le flambeau en décembre 1999, faisant naître l'espoir de voir enfin s'achever ce conflit persistant. Mais parvenir à un accord était une tâche complexe. Les deux principaux groupes rebelles n'ont pas participé aux négociations de paix et ont refusé de signer l'accord. En outre, ce dernier ne prévoyait pas de cessez-le-feu, ce qui limitait son effet immédiat.

Évolution du conflit

Dans le sud et l'ouest du pays, dans les provinces de Bururi, Makamba, Rutana et Bujumbura rural, des groupes armés ont lancé des attaques répétées contre des cibles militaires et la population civile. Les affrontements entre l'armée et les rebelles ont atteint leur paroxysme juste avant la signature de l'accord d'Arusha. Les offensives prolongées ont été remplacées par des opérations commando, perpétrées par les deux parties, qui ont eu pour effet de déstabiliser des régions entières.

AFRIQUE CENTRALE BURUNDI

Le banditisme, notamment le vol de biens ou de bétail, était monnaie courante dans de nombreuses parties du pays. Une campagne d'intimidation généralisée visait les civils, qui étaient pris pour cible pour le simple fait de soutenir, ou de ne pas soutenir, un groupe donné. La population civile ne pouvait éviter d'être prise entre deux feux, mais parfois, elle était même directement visée.

Des milliers de personnes fuient les combats

Les combats et leur corollaire de chaos ont continué de provoquer un exode de réfugiés. D'après les estimations du HCR, plus de 70 000 personnes ont fui en Tanzanie pendant l'année, portant à 350 000 le nombre des réfugiés burundais dans ce pays.

À ce chiffre venaient s'ajouter plus de 300 000 personnes déplacées à l'intérieur du Burundi, épargnées dans 220 camps. Une des exigences formulées par l'opposition lors des pourparlers de paix a été satisfaite au cours de l'année, à savoir la fermeture des camps «de regroupement» qui abritaient 325 000 civils dans les environs de Bujumbura. Ces déplacés ont regagné leurs villages d'origine, où beaucoup ont découvert que leur maison et leurs moyens de subsistance avaient été détruits; ils sont devenus un nouveau groupe de personnes vulnérables nécessitant l'aide humanitaire pour reconstruire leur vie.

Chaos social et économique

La guerre civile a eu des conséquences dramatiques sur les infrastructures, les systèmes de production et les services du Burundi, une situation aggravée par trois ans d'embargo économique. Les groupes les plus vulnérables ont été les premiers à souffrir de l'effondrement quasi total des services publics, en particulier dans le domaine de la santé. Il était difficile de se procurer des médicaments ou des fournitures médicales, les centres médicaux n'étaient pas entretenus et les membres expérimentés du personnel médical étaient toujours nombreux à quitter le pays. L'approvisionnement en eau potable restait un grave problème.

Bien que l'embargo économique imposé par les pays voisins ait été levé en janvier 1999, l'économie burundaise a donné peu de signes de reprise en 2000. L'aide extérieure au développement demeurait faible, et le commerce comme les affaires pouvaient difficilement reprendre dans un contexte caractérisé par des troubles internes constants et des transports continuellement perturbés. La pauvreté et le chômage dans la région – la plus densément peuplée d'Afrique –, n'ont fait qu'exacerber les problèmes économiques et les besoins humanitaires du Burundi.

Les activités du CICR restreintes par l'insécurité

En 2000, l'instabilité des conditions de sécurité a limité les activités du CICR au Burundi. La plupart des routes du pays n'étant pas sûres, il a fallu utiliser un transport aérien pour atteindre les principaux centres d'opérations du CICR. Celui-ci a centré une bonne partie de son action sur les personnes privées de liberté et les malades ou les blessés dans les zones urbaines, plus sûres.

Conditions carcérales

En 2000, le CICR a visité régulièrement les détenus de six des onze prisons civiles du Burundi, soit 80 % des près de 9 000 prisonniers que totalise la population carcérale du pays. Il s'est consacré principalement aux établissements de Mpimba, Gitega, Ngozi et Muyinga, où des évaluations ont mis en évidence différents problèmes tels que surpopulation, assistance médicale insuffisante, hygiène déplorable et installations en mauvais état. Pour améliorer la situation, le CICR a remis un matelas, une couverture et du savon à chaque détenu visité, donné du matériel et des fournitures médicales aux infirmeries des prisons, et soutenu des initiatives de désinfection et de désinfection. En outre, dans le cadre d'un accord avec le ministère de la Justice, il a réparé les installations sanitaires et les cuisines des prisons.

Assistance aux civils

L'action du CICR en faveur de la population civile a consisté notamment à distribuer des médicaments et du matériel médical essentiel à sept centres médicaux et à sept hôpitaux, pour leur permettre de procéder à des interventions chirurgicales d'urgence. Parmi les patients figuraient des détenus et des blessés de guerre.

Eau et habitat

En coopération avec la compagnie nationale des eaux, le CICR a démarré plusieurs projets visant à réparer et développer les systèmes urbains d'approvisionnement en eau, mal entretenus et insuffisants pour répondre à la demande engendrée par une croissance démographique accélérée. Ces activités ont été conduites en parallèle avec des projets «eau et assainissement» dans plusieurs prisons du Burundi. La première phase d'un projet consistant à remettre en état les systèmes d'alimentation existants et à protéger cinq nouvelles sources à Ngozi (27 000 habitants) a été menée à bonne fin.

AFRIQUE CENTRALE BURUNDI

Des travaux ont commencé pour construire deux filtres lents à sable à la station de traitement de l'eau de Bujumbura, afin de permettre à la compagnie des eaux d'augmenter de 50% la production d'eau potable de cette station, qui couvre 80% des besoins de la capitale. Une fois prêt, ce système améliorera considérablement l'approvisionnement en eau des habitants des banlieues les plus pauvres du nord et du sud de la ville, qui se sont étendues sous l'effet de l'exode rural. À Muyinga, dans le nord-est du pays, le CICR a entrepris de remettre en état un réservoir destiné à alimenter en eau l'hôpital et la prison de cette ville.

Prévention et coopération avec la Société nationale

En 2000, malgré les restrictions dues à l'insécurité, le CICR a pu promouvoir son action et le droit international humanitaire auprès de vastes secteurs de la société burundaise, par le biais de divers événements et activités. Ces efforts de sensibilisation ont visé principalement les forces armées, de sécurité et de police, ainsi que les autorités gouvernementales, les jeunes et les médias.

Le CICR a formé des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi aux techniques de diffusion, dans le cadre de sa coopération avec cette Société nationale. Il a aussi aidé la Société à revoir ses statuts, en collaboration avec la Fédération internationale qui a dispensé une formation sur la préparation aux situations d'urgence.

EN 2000, LE CICR A :



- visité les détenus de 6 des 11 prisons centrales du pays, soit 80% de la population carcérale totale, et évalué leur situation en matière d'alimentation et d'hygiène;
- distribué un matelas, une couverture et du savon à chaque détenu, ainsi que des ustensiles de base;
- fourni du matériel médical et des lits, pour une valeur de CHF 8 000, aux infirmeries des prisons;
- entrepris, dans le cadre d'un accord avec le ministère de la Justice, une importante remise en état des installations sanitaires et des cuisines des prisons;
- évalué l'ampleur des problèmes liés au VIH dans les lieux de détention;



- distribué des fournitures médicales à 7 centres médicaux et à 7 hôpitaux pour leur permettre d'opérer d'urgence les civils de la région, les détenus et les blessés de guerre;



- collaboré avec les services des eaux à Ngozi, Bujumbura et Muyinga pour réparer et développer les systèmes



- formé les volontaires de la Croix-Rouge du Burundi aux techniques de diffusion;



- conduit des activités de sensibilisation au droit international humanitaire auprès des forces armées et de sécurité, des autorités militaires et civiles, des jeunes, des organisations locales de défense des droits de l'homme et des médias.

AFRIQUE CENTRALE OUGANDA

UGANDA

PROTECTION

1 391 703

ASSISTANCE

8 242 591

PRÉVENTION

650 145

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

504 871

PARTICIPE AUX FRAIS GÉNÉRAUX

767 416

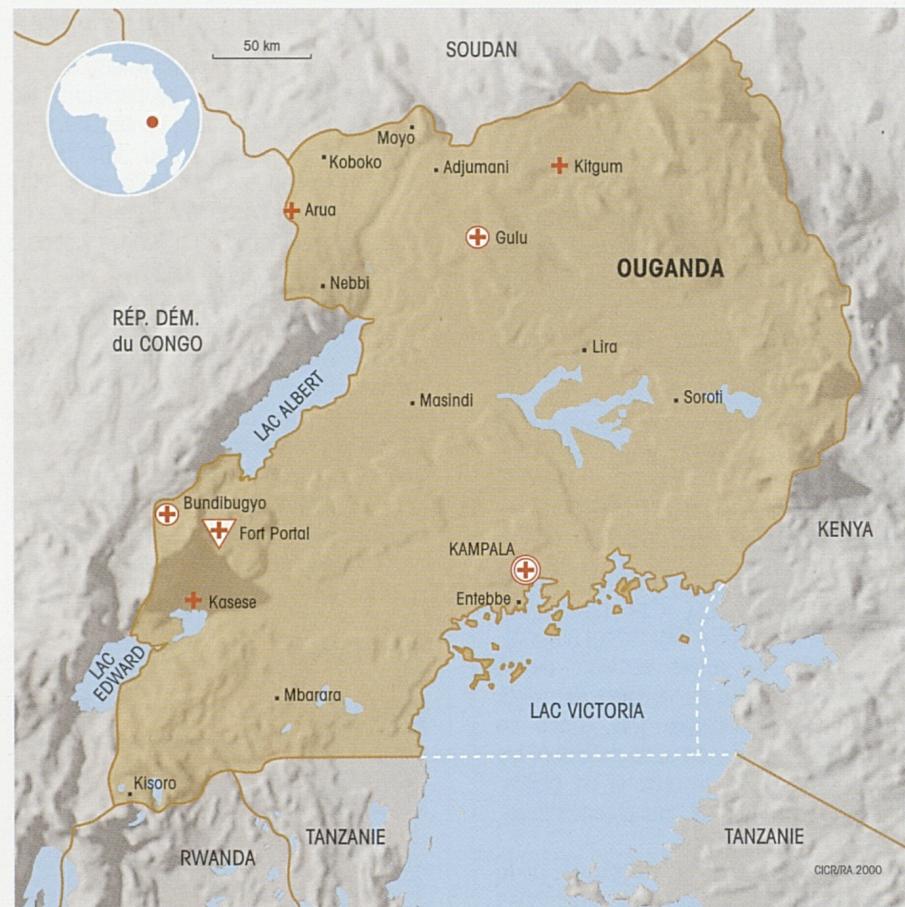
PROGRAMME GÉNÉRAL

683 708

DÉPENSES TOTALES CHF 12 240 434

L'année 2000 a été marquée en Ouganda par la continuation des conflits interne et externe, ainsi que par un important référendum qui a eu lieu au mois de juin. Au cours de ce référendum, qui s'est déroulé dans le calme, la population, à une écrasante majorité, a dit oui à la continuation du système «sans-partis» du président Yoweri Museveni.

Sur le plan international, les forces armées ougandaises sont restées impliquées dans le conflit en République démocratique du Congo, essentiellement via un soutien important à deux des trois mouvements rebelles congolais. Au cours des mois de mai et de juin, de violents combats ont éclaté entre les troupes ougandaises et rwandaises à Kisangani,



⊕ Délégation CICR

⊕ Sous-délégation CICR

⊕ Bureau CICR

△ Centre orthopédique CICR

en dépit de leur alliance dans le cadre du conflit interne internationalisé en République démocratique du Congo. Ils ont entraîné de lourdes pertes humaines, essentiellement parmi la population civile, ainsi que de très importants besoins en aide humanitaire⁶. Par ailleurs, l'accord de paix signé en décembre 1999 avec le Soudan n'a que partiellement tenu ses promesses⁷. En janvier 2000, l'Ouganda a libéré 72 prisonniers de guerre soudanais, qui ont été rapatriés sous les auspices du CICR⁸. Mais à la fin du même

mois, les autorités ougandaises ont accusé le Soudan de ne pas respecter les termes de l'accord – selon lequel chaque partie s'engageait à cesser de soutenir les groupes d'opposition armée luttant contre l'autre – et de poursuivre leur soutien aux activités de la LRA* dans le nord de l'Ouganda.

Sur le plan interne, la loi d'amnistie, adoptée par le Parlement ougandais à la fin de 1999, qui donnait à tous les groupes d'opposition armée la possibilité de déposer les armes, «sans crainte de poursuites ultérieures», n'a eu que peu d'effets et a, en particulier, été rejetée par la LRA. Ce texte, d'une durée initiale de six mois,

⁶ Voir p. 59.

⁷ Voir *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 125.

⁸ Voir pp. 90-91.

* LRA : *Lord's Resistance Army* (Armée de résistance du Seigneur).

AFRIQUE CENTRALE OUGANDA

a néanmoins été prolongé jusqu'en janvier 2001. Les conflits internes se sont poursuivis sur plusieurs fronts, en particulier dans le nord et le sud-ouest du pays, où se trouvaient respectivement quelque 450 000 et 150 000 déplacés. La détérioration des conditions de sécurité, ainsi que le manque de garanties à ce sujet durant la première partie de l'année ont contraint le CICR à suspendre momentanément ses activités dans ces deux régions. De surcroît, une épidémie de fièvre Ebola a, pour la première fois, éclaté dans le pays, dans le district de Gulu (nord), bouleversant encore davantage la vie d'habitants déjà gravement affectés par le conflit armé. L'usage de mines dans l'Acholiland a continué à poser un problème particulièrement sérieux.

Reprise des combats dans l'Acholiland

Durant l'année 1999, la sécurité s'était progressivement améliorée dans l'Acholiland (nord de l'Ouganda). Mais la LRA a repris ses infiltrations, fin décembre 1999, et la situation a continué à se détériorer durant les premiers mois de l'année 2000. Les déplacés qui, en 1999, avaient quitté les camps (aussi appelés dans cette région «villages protégés») pour rentrer chez eux, se sont retrouvés dans l'impossibilité de procéder aux travaux agricoles. Par crainte des pillages, ceux qui avaient pu récolter leurs moissons se sont empressés d'en vendre le produit à des prix bien inférieurs à ceux du marché.

Durant les trois premiers mois de l'année, le caractère imprévisible des conditions de sécurité et le manque de garanties à ce sujet ont contraint le CICR à suspendre tout déplacement sur le terrain en dehors de Gulu et de Kitgum. Fin mars, toutefois, et après avoir obtenu des assurances de la LRA, les délégués ont été en mesure de reprendre leurs activités dans l'ensemble de la région, en commençant par une évaluation très complète, entreprise avec l'aide de volontaires de la Société nationale. Elle a mis en lumière à la fois l'augmentation du nombre des déplacés (environ 450 000 contre 350 000 l'année précédente)⁹ et l'importance des besoins, surtout en matière d'hygiène et d'éducation à la santé. Ceci était particulièrement vrai dans le district de Gulu, où la présence constante d'une importante population dans les camps a entraîné des problèmes de latrines, de déchets, de drainage de l'eau, etc. En conséquence, le CICR a distribué, dans les districts de Gulu et de Kitgum, des articles d'hygiène, du matériel d'assainissement et des biens de première nécessité (outils, couvertures, jerrycans, casseroles et savon).

Dans le district de Kitgum, après avoir en un premier temps regagné les camps, un nombre important de déplacés se sont rapidement adaptés au nouvel environnement et ont réussi à procéder aux travaux agricoles. En août, près de 80 % de la population du district de Kitgum avait regagné son habitat d'origine. Mais la brièveté de la saison des pluies et la récolte relativement faible qui s'en est suivie ont contribué à compromettre la sécurité économique. Les déplacés en ont été réduits à devoir notamment compter sur les rations du PAM*, et ont eu tendance à prendre des risques accrus en s'éloignant des camps pour cultiver leurs terres.

Distribution de semences et aide aux hôpitaux

Poursuivant toujours l'objectif de l'autonomie alimentaire, mise à mal par les événements en 2000, les délégués ont distribué des semences d'une manière adaptée aux besoins locaux. Dans le district d'Adjumani, la récolte a permis d'atteindre un niveau de sécurité alimentaire qui a entraîné, en juillet, l'arrêt de la distribution de rations alimentaires à 1 000 bénéficiaires. Dans le district de Kitgum, deux camps récents – Potika et Agoro – ont reçu des semences, de même que six camps non reconnus officiellement dans le district de Gulu.

En matière de santé, enfin, le CICR a continué d'assister les dispensaires et les hôpitaux des districts de Gulu et de Kitgum, qui étaient confrontés à de sérieuses difficultés logistiques, et ce, principalement, en vue du traitement des blessés de guerre et des personnes déplacées. L'année écoulée a vu une augmentation du nombre des «blessés de guerre» dans la région du Karamoja (nord), suite aux attaques saisonnières par des guerriers karamajong. Le CICR a en conséquence fourni du matériel chirurgical à l'hôpital de Kalongo (est de Kitgum).

⁹ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p.127.

* PAM : Programme alimentaire mondial des Nations Unies.

Effort conjoint pour combattre l'épidémie d'Ebola

Une épidémie d'Ebola, grave fièvre hémorragique jusque-là inconnue en Ouganda, a éclaté en octobre dans le district de Gulu (nord). À la fin de l'année, moment où l'épidémie paraissait en voie d'être jugulée, on avait enregistré 681 cas, dont 159 mortels. Le CICR a coordonné toute l'action du Mouvement et fourni un soutien en matériel et en personnel durant la période où l'épidémie a sévi. À la demande des autorités sanitaires du district, la Croix-Rouge de l'Ouganda a mobilisé une cinquantaine de volontaires, qui ont, en toute connaissance de cause, œuvré afin de faire prendre conscience à la communauté des modes de transmission de la maladie, ainsi que d'aider à déetecter les nouveaux cas. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a dépêché un médecin spécialisé sur place pour encadrer et orienter les volontaires de la Société nationale. La lutte contre la maladie ainsi que les restrictions qui y sont liées, vu son caractère hautement contagieux, ont absorbé une bonne partie des énergies de la sous-délégation dans le nord du pays et affecté d'autant le reste des activités dans cette région.

Insécurité dans le sud-ouest

La persistance du conflit entre un groupe d'opposition armée, les ADF*, et les UPDF*, dans le sud-ouest, a provoqué le déplacement de quelque 150 000 civils dans 59 camps en 1999¹⁰. La difficulté des conditions de vie (accès à la nourriture, aux soins de santé et mauvaises conditions d'hygiène) avait motivé une intervention du CICR, qui avait fourni une assistance d'urgence. Le regain d'activités des ADF et l'absence de garanties de sécurité ont toutefois contraint le CICR à suspendre partiellement son action en décembre 1999. Les délégués ont pu reprendre le travail, fin avril, après avoir obtenu des garanties de sécurité de la part des ADF. Le conflit s'est poursuivi le reste de l'année dans la région de Bundibugyo et, dans une moindre mesure, dans le district de Kasese, au détriment de la population civile.

La population du sud-ouest, confrontée depuis moins longtemps à une situation de conflit interne que la population du nord, n'a pas développé autant de mécanismes d'adaptation, d'où une plus forte dépendance de l'aide extérieure. De surcroît, l'arrivée de différents groupes de réfugiés congolais à la recherche d'une meilleure sécurité dans les camps de la région a constitué une pression supplémentaire sur les ressources disponibles. Dans ce contexte difficile, le CICR s'est efforcé de permettre aux déplacés d'atteindre une certaine sécurité économique. Il a donc poursuivi les distributions de semences et d'outils agricoles.

Une flambée de choléra, maladie endémique dans la région, aggravée par la surpopulation des camps, s'est déclarée en début d'année dans le district de Kasese, suivie, quelques mois plus tard, d'une nouvelle flambée dans le district de Bundibugyo. Le CICR a fourni du matériel (médicaments, savon et chlore) et une assistance logistique, alors que les volontaires de la Croix-Rouge de l'Ouganda ont contribué à soigner les patients, tout en poursuivant leur programme de formation de santé et les visites à domicile.

Retours dans le Nil occidental

En début d'année, un millier de déplacés originaires des comtés d'Obongi et d'Aringa (Nil occidental) ont manifesté l'intention de regagner leur foyer. Après avoir évalué la situation sur place, le CICR a fourni à ces personnes une aide à la réinstallation (biens de première nécessité tels que casseroles, couvertures et savon, semences, outils et matériel de pêche). L'opération a été conclue avec succès à la mi-mars. Le CICR a par ailleurs fourni des médicaments et du matériel médical de base pour trois mois aux autorités médicales du district, afin de les aider à faire face à ces nouveaux arrivants.

* ADF : *Allied Democratic Forces* (Forces démocratiques alliées).

* UPDF : *Ugandan People's Defence Forces* (Forces armées ougandaises).

¹⁰ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 126.

Visites aux personnes détenues

La population carcérale a fortement diminué au cours de l'année, suite à des centaines de libérations, qui ont en partie concerné des détenus de sécurité relevant du mandat du CICR. Les délégués ont poursuivi les visites de détenus de sécurité dans des bases militaires, des postes de police et des prisons civiles, selon les modalités habituelles du CICR. À plusieurs reprises, l'institution a effectué des démarches par écrit auprès des autorités détentrices pour leur faire part de certains problèmes aigus observés et suggérer des améliorations.

Afin de permettre aux familles sans ressources de visiter leurs proches détenus dans les prisons de Luzira Upper et de Mityana, le CICR s'est chargé de leurs frais de transport et d'hébergement. Pour des raisons humanitaires, il a été décidé d'inclure dans ce programme les familles sans ressources de condamnés à mort ne relevant en principe pas du mandat du CICR. Le service de messages Croix-Rouge, que le CICR gère en coopération avec la Société nationale, a également permis aux détenus de sécurité de maintenir le contact avec leurs proches.

L'administration pénitentiaire souffre d'un manque chronique de ressources financières et matérielles. Différents articles médicaux ont donc été distribués sur une base *ad hoc* afin d'éviter la transmission de maladies infectieuses, ainsi que des articles d'hygiène et, ponctuellement, un supplément de nourriture à haute teneur énergétique. Les projets agricoles visant à améliorer la situation alimentaire des détenus ont également été poursuivis.

«Camps chirurgicaux» gratuits

Les hôpitaux ougandais ne sont pas en mesure de faire face à l'afflux de blessés de guerre, et une bonne partie de la population n'a pas les moyens de payer des opérations compliquées. Les chirurgiens ougandais ont donc lancé des «camps chirurgicaux» régionaux, d'une durée d'une semaine, au cours desquels ils ont opéré gratuitement quelque 200 patients sérieusement atteints. Comme il l'avait déjà fait en 1999, le CICR a soutenu les deux camps qui ont eu lieu en 2000, en fournissant du matériel chirurgical, des antibiotiques et des pansements.

De même, les amputés n'étant pas en mesure de payer eux-mêmes leur traitement, le CICR a continué de soutenir des ateliers d'appareillage orthopédique à Fort Portal et à Gulu. Début 2000, deux techniciens en orthopédie de l'atelier de Mbarara ont reçu une formation à Fort Portal, et ont ensuite produit des prothèses et des orthèses à Mbarara selon le système du CICR.

Préparation de la Société nationale aux situations d'urgence

La Société nationale connaît un processus de restructuration et de décentralisation qui mobilise tout son personnel. Le CICR vise à améliorer les capacités de la Croix-Rouge de l'Ouganda, afin qu'elle puisse entièrement remplir son rôle de partenaire dans les zones en conflit – un objectif qui est constamment développé. C'est ainsi que le nombre de branches régionales directement soutenues par le CICR est passé de six à douze. Suite à deux ateliers, organisés respectivement en 1999 et 2000, toutes les personnes de référence dans les branches stratégiques de la Croix-Rouge de l'Ouganda ont reçu une formation en matière d'intervention et de préparation aux situations d'urgence. La délégation a également aidé à organiser le premier séminaire annuel en matière de diffusion des principes et règles humanitaires et de recherche de personnes pour les branches du nord et de l'est du pays.

Des spots radiophoniques pour promouvoir la protection des civils

Tout au long de l'année, le CICR a poursuivi ses démarches auprès de toutes les parties aux conflits, insistant sur le nécessaire respect du droit international humanitaire, tout particulièrement sur la protection des civils.

Des efforts considérables ont été consentis pour la diffusion auprès de groupes d'opposition armée, au travers d'une campagne d'affiches et de spots radiophoniques dans les onze langues parlées dans les régions en conflit. Les premières évaluations laissent penser que l'impact de cette action a été positif, d'où la décision de reconduire la campagne en 2001.

Diffusion aux officiers supérieurs

Le CICR a poursuivi ses consultations avec les UPDF afin de promouvoir l'intégration du droit international humanitaire dans l'instruction militaire. Cette coopération devrait déboucher sur un manuel de droit humanitaire, en cours d'élaboration. Pour ce qui est de la formation en droit humanitaire et en droit des conflits armés, le CICR s'est concentré durant l'année écoulée sur les officiers supérieurs, aux niveaux de la brigade et de la division. Des officiers supérieurs de la *Chieftancy of Military Intelligence* (qui est le principal interlocuteur du CICR en matière de visites de détenus de sécurité) ont reçu une formation semblable, à quoi il faut ajouter des cours portant sur les droits de l'homme et sur les activités du CICR en matière de détention.

La police ougandaise, qui dispose désormais d'un manuel de droits de l'homme, a également introduit le droit international humanitaire dans sa formation destinée aux candidats à la promotion (ces innovations n'ont toutefois pas touché les 11 régions du pays). C'est pourquoi le CICR a organisé deux premiers ateliers régionaux en décembre, pour 24 inspecteurs des forces de police.

AFRIQUE CENTRALE OUGANDA

EN 2000, LE CICR A :



- rapatrié 72 prisonniers de guerre d'Ouganda au Soudan et 28 prisonniers de guerre du Rwanda à Kampala;

- visité 845 détenus, dont 480 nouvellement enregistrés, dans 58 lieux de détention;
- continué son programme d'assistance agricole dans 17 prisons; des articles d'hygiène, de la nourriture et des médicaments sur une base *ad hoc* ont été fournis en fonction des besoins;
- organisé des visites pour les familles des détenus en coopération étroite avec la Société de la Croix-Rouge de l'Ouganda;
- assuré la transmission, en coopération avec la Société nationale, de 2 231 messages Croix-Rouge échangés par les détenus avec leurs familles, principalement en Ouganda, mais aussi à l'étranger;
- fourni des colis (couvertures, jerrycans, casseroles, houes et savon), ainsi qu'une assistance financière à 180 des 503 ex-détenus libérés qui regagnaient leur foyer;



- effectué des démarches auprès des parties concernées lorsque des actes de violence commis à l'encontre de civils étaient portés à sa connaissance;
- soulevé tout particulièrement la question des mines posées près des lieux d'habitation de la population civile;
- effectué des démarches écrites et orales auprès des autorités ougandaises, dans le cadre des combats à Kisangani (République démocratique du Congo), pour leur rappeler leurs obligations en droit international humanitaire, particulièrement celles ayant trait au respect des populations civiles et aux principes de la conduite des hostilités;



- aidé la Croix-Rouge de l'Ouganda à gérer son réseau de transmission de messages Croix-Rouge en faveur des membres de familles dispersées par les conflits et des réfugiés;



- distribué aux personnes déplacées dans l'Acholiland (nord de l'Ouganda) 46 tonnes de semences, 11 800 outils, 61 000 jerrycans, 123 700 couvertures, 210 tonnes de savon; fourni à 1 000 personnes dans l'Acholiland des rations mensuelles de nourriture;
- fourni dans les districts de Kasese et Kabarole (sud-ouest du pays) du matériel pour des abris, 20 350 jerrycans, 61 tonnes de savon, 38 000 couvertures, 31 340 houes et 130 tonnes de semences pour légumes et haricots à 65 000 déplacés;
- distribué à 1 000 déplacés dans les comtés d'Obongi et d'Aringa (Nil occidental) des colis de réinstallation (casseroles, bâches en plastique et savon), des semences et du matériel de pêche;



- mis à disposition de 23 centres de santé et 9 hôpitaux dans l'Acholiland et dans le sud-ouest des médicaments et du matériel chirurgical;
- formé 25 assistants infirmiers dans le district de Bundibugyo;
- distribué, en coopération avec la Société nationale, des moustiquaires imprégnées à 4 000 foyers;
- soutenu les volontaires de la Société nationale du district de Gulu (nord) lors de l'épidémie d'Ebola, en leur fournissant notamment 3 véhicules avec 2 chauffeurs, du matériel de protection et du matériel de désinfection;

- soutenu les hôpitaux prenant en charge les malades affectés par l'Ebola en leur fournissant, notamment, du matériel médical et du matériel de protection;



- fourni une assistance technique, matérielle et financière, ainsi que de la formation, pour 3 ateliers qui produisent chaque mois entre 10 et 15 prothèses et orthèses destinées aux amputés;



- mis en place, en collaboration avec la Croix-Rouge de l'Ouganda, des sessions d'éducation à l'hygiène et à la santé dans 31 camps de déplacés;
- effectué des travaux de réhabilitation visant à l'amélioration des conditions sanitaires dans les camps de déplacés (protection de puits et de sources, réhabilitation de fosses septiques);



- soutenu la Croix-Rouge de l'Ouganda lors d'une journée de présentation du Mouvement et des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à 30 journalistes dans le nord de l'Ouganda;
- organisé à l'Université de Makerere, en collaboration avec la faculté de droit, une exposition d'une semaine sur le traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel; organisé un atelier d'un jour sur le même thème pour 11 personnalités connues du journalisme.

AFRIQUE CENTRALE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROTECTION

7 057 924

ASSISTANCE

26 497 358

PRÉVENTION

1 164 965

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

2 077 209

PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

2 349 030

PROGRAMME GÉNÉRAL

1 038 133

DÉPENSES TOTALES CHF 40 184 619



CICR/RA.2000

Malgré la signature d'un cessez-le-feu en juillet 1999, la République démocratique du Congo était toujours en proie à la guerre en 2000. D'autres pays continuaient aussi de participer à ce conflit : au moins six États africains ont maintenu pendant toute l'année des troupes sur le territoire de ce pays. En août, toutes les parties au conflit se sont réunies à Lusaka (Zambie) pour tenter de relancer le processus de paix. Même si cette réunion a prouvé qu'il existait toujours une volonté de parvenir à un accord, les négociations sont restées dans l'impasse. Le président Laurent Kabila, qui avait déjà formulé des réserves à propos d'une disposition du cessez-le-feu, a abandonné la réunion au bout de quelques heures seulement.

Les affrontements armés se sont poursuivis de manière sporadique tout au long de l'année, principalement entre les forces gouvernementales, les trois groupes d'opposition armée et les alliés de chaque partie. Fin 2000, la ligne de front était plus ou moins la même que douze mois plus tôt : traversant le pays du nord-ouest au sud-est, elle le divisait en deux moitiés quasi égales. Le CICR a maintenu une présence des deux côtés de cette ligne avec, d'une part, une délégation à Kinshasa, la capitale, et une sous-délégation à Lubumbashi pour couvrir l'ouest et le sud, et d'autre part, dans l'est du pays, une mission à Goma, des sous-délégations à Kisangani, à Bukavu et à Bunia, et des bureaux à Kalemie et à

Uvira. L'institution a réussi en 2000 à rapprocher ses opérations de la ligne de front. La Croix-Rouge de la République démocratique du Congo a poursuivi elle aussi ses activités, en tant que Société nationale unique reconnue par les principales parties au conflit et opérationnelle sur l'ensemble du territoire.

L'imbroglio militaire en 2000

Les trois principaux groupes rebelles opposés aux forces gouvernementales étaient actifs dans cinq provinces du nord et de l'est du pays. Le plus important était le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), basé à Goma, qui contrôlait une bonne partie du Kivu et de vastes zones des provinces voisines. Le Mouvement de libération, faction dissidente du RCD, opérait autour de Bunia, dans la province Orientale, tandis que le Mouvement pour la libération du Congo (MLC) tenait la majeure partie de la province de l'Équateur.

Les deux camps recevaient un soutien militaire de l'extérieur : le gouvernement de la part de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe, et les rebelles, principalement du Rwanda et de l'Ouganda. La présence de milices locales dans nombre de régions et la persistance de différends à caractère ethnique compliquaient encore davantage la situation. Une de ces milices, les Mayi-Mayi, a acquis une présence militaire considérable en 2000 et pris le contrôle de certaines zones du Kivu. La taille même du pays et la topographie ont souvent empêché les principaux belligérants de prendre l'avantage sur leurs adversaires. Très peu de portions de territoire ont changé de mains au cours de l'année.

Des conflits étrangers à la République démocratique du Congo contribuaient aussi à l'instabilité du pays, en particulier dans l'est, dans les provinces limitrophes de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi. En effet, les opposants armés aux gouvernements de ces trois pays utilisaient la République démocratique du Congo comme base opérationnelle. Quant à la sécurité dans la zone frontalière méridionale, elle était compromise par la guerre civile en Angola.

Évolution du conflit

Tout comme l'année précédente, la province de l'Équateur, dans le nord-ouest, a été le principal théâtre des affrontements entre rebelles et forces gouvernementales. Ces dernières ont réussi à gagner une part modeste de territoire, mais les rebelles dans la province de l'Équateur et leurs alliés dans le Kasai voisin leur ont opposé une forte résistance. À la fin de l'année, les rebelles avaient repris la majeure partie du terrain perdu. Les combats ont eu des répercussions considérables sur les civils, qui ont été plus de 100 000 à traverser le fleuve Oubangui pour aller chercher refuge en République du Congo¹¹.

En mai, puis en juin, des combats acharnés ont opposé les troupes rwandaises et ougandaises à Kisangani, principale ville de la province Orientale, faisant de nombreux morts et blessés parmi la population civile. Le CICR est intervenu auprès des deux gouvernements pour appeler à la protection des civils et a continué d'œuvrer dans la ville, en collaboration avec la Croix-Rouge locale, pendant toute la durée des combats. Plus de 2 000 blessés de guerre ont été soignés dans quatre hôpitaux et de nombreux centres médicaux plus petits, auxquels le CICR a donné des fournitures médicales. Les volontaires de la Croix-Rouge ont enterré les centaines de civils et de soldats tués lors des affrontements. Le CICR est également venu en aide à plus de 12 000 personnes dont les maisons avaient été endommagées ou détruites, en leur distribuant des articles non alimentaires. Il existait en outre un risque sanitaire important, le système d'alimentation en eau de la ville ayant subi des dégâts. En juin, le CICR a fait venir 70 tonnes de produits pour le traitement de l'eau, de façon à assurer de l'eau potable aux 600 000 habitants de Kisangani jusqu'à la fin de l'année.

¹¹ Estimation des Nations Unies.

Une recrudescence des combats a eu lieu dans le Katanga à la fin de l'année. La ville de Kalemie a été bombardée par les forces gouvernementales, et celle de Pweto est tombée aux mains des rebelles. Fuyant la violence, des dizaines de milliers de personnes ont cherché refuge en Zambie.

Le CICR se rapproche de la ligne de front

En 2000, le CICR a multiplié ses efforts pour rapprocher ses activités de protection et d'assistance de la ligne de front, longue de 3 000 kilomètres. Cette nouvelle stratégie visait principalement à localiser plus tôt les personnes déplacées, retrouver et aider plus efficacement les blessés de guerre, et protéger les civils et les détenus à proximité de la ligne de front.

Personnes déplacées

On estime qu'en 2000, environ un million et demi de personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur de la République démocratique du Congo. Le CICR a intensifié ses activités pour porter assistance à environ 200 000 personnes déplacées au cours de l'année dans les provinces de l'est du pays, et a ouvert une brèche décisive dans le nord du Katanga, en aidant 20 000 personnes dans une zone proche de la ligne de front où aucune organisation humanitaire n'était jamais intervenue. Dans le Nord-Kivu, le CICR est venu en aide à plus de 26 000 déplacés qui étaient hébergés dans des familles d'accueil à Goma ou dans le camp de Sake, juste à la sortie de la ville. Dans le Sud-Kivu, le CICR a distribué des vivres à 65 000 déplacés qui avaient fui des secteurs peu sûrs autour de Bukavu, et a repris son programme agricole, interrompu à cause des combats, au profit de 38 000 autres personnes. Plus au sud, plus de 30 000 déplacés à Uvira et alentour ont reçu des vivres et d'autres formes d'assistance.

En accord avec les autorités, le CICR a réduit ses distributions de vivres dans les camps pour personnes déplacées de Kinshasa et de Lubumbashi, qui disposaient d'autres sources d'approvisionnement. Un soutien logistique et médical a toutefois continué d'être fourni aux hôpitaux et aux centres médicaux s'occupant des déplacés et autres groupes vulnérables. Le CICR a aussi poursuivi ses distributions de matériel agricole et de semences aux déplacés et aux communautés locales dans le besoin qui avaient accès à de la terre.

Eau et santé

Des travaux ont été entrepris d'urgence pour remettre en état la principale station de traitement de l'eau de Kinshasa, qui alimente plus de quatre millions de personnes. Dans l'est du pays, le CICR a fourni des produits pour le traitement de l'eau à 16 stations gérées par REGIDESO, la compagnie nationale des eaux, et construit des puits dans la région d'Uvira; il a aussi amélioré la capacité des réservoirs et l'approvisionnement en électricité des hôpitaux de Bukavu.

Le CICR a fourni une assistance chirurgicale et des médicaments essentiels à trois hôpitaux de Kinshasa, ainsi qu'à quatre hôpitaux et à un centre de rééducation de Lubumbashi accueillant des blessés de guerre. Dans les régions de l'est tenues par les rebelles, il a soutenu 10 hôpitaux et 21 autres centres médicaux, mais l'accès à certaines zones restait problématique. Tout au long de l'année, l'atelier orthopédique du CICR a continué de fabriquer des prothèses.

Suite à une épidémie de choléra dans la ville de Lubumbashi, qui compte plus d'un million d'habitants, le CICR a apporté un appui logistique à la campagne de désinfection entreprise par la Société nationale.

Séminaire sur la chirurgie de guerre

Fin septembre s'est tenu à Kinshasa un important séminaire organisé par le CICR et par les ministères de la Santé et de la Défense, auquel ont assisté 65 chirurgiens et infirmiers spécialisés, tant civils que militaires. Ce séminaire visait à améliorer l'assistance aux blessés de guerre tout au long de la procédure d'évacuation, dès le moment où ils sont blessés et jusqu'à leur hospitalisation. Un deuxième séminaire a eu lieu à Lubumbashi en octobre, et une formation aux premiers secours a été dispensée à 150 brancardiers militaires à Mbandaka, en décembre; là encore, l'objectif était d'améliorer le traitement des blessés de guerre pendant leur évacuation du champ de bataille. Parallèlement, le CICR a commencé à évaluer les besoins de l'hôpital militaire du camp de Ngashi, près de la ligne de front.

Accès aux détenus

En règle générale, le gouvernement et les trois principaux groupes rebelles se sont montrés coopératifs dans les zones accessibles au CICR. Les modalités habituelles ont été respectées, en particulier le droit de parler sans témoin aux détenus. Le CICR a visité environ 2 000 personnes privées de liberté, des deux côtés de la ligne de front. Il a également participé au rapatriement de prisonniers de guerre et de civils : 97 prisonniers de guerre et 156 internés civils rwandais détenus en République démocratique du Congo ont été rapatriés chez eux, et neuf prisonniers de guerre congolais détenus au Tchad ont été rapatriés à Kinshasa.

Des vivres et d'autres articles tels que médicaments et produits d'hygiène ont été distribués dans les lieux de détention. Nombre de détenus ont vu s'améliorer considérablement leurs conditions d'hygiène, grâce à un accord en vertu duquel les autorités apportaient la main-d'œuvre tandis que le CICR fournissait le matériel. Le problème de la surpopulation s'est atténué avec les amnisties accordées par le gouvernement au cours de l'année.

Droit de la guerre

Malgré la complexité de la situation, le CICR a pu conduire des activités de promotion du droit humanitaire auprès des deux camps en présence. De la documentation sur le droit de la guerre et sur les premiers secours a été distribuée aux membres des trois principaux groupes d'opposition armée, et des réunions d'information centrées tout particulièrement sur la protection des femmes et des enfants en temps de guerre ont été tenues régulièrement à l'intention des porteurs d'armes dans les régions de l'est. Des séances d'information ont également eu lieu à Kinshasa pour les forces armées gouvernementales. Le Manuel du soldat du CICR a été traduit en kiswahili, principale langue parlée dans l'est et dans le sud du pays.

La protection des enfants était aussi le thème principal d'un grand nombre de séances de diffusion organisées pour les ONG locales de défense des droits de l'homme, les médias, les étudiants et les responsables locaux.

Prolifération des messages Croix-Rouge

Les systèmes de recherche de personnes et de messages Croix-Rouge ont été considérablement améliorés en 2000. La délégation de Kinshasa a négocié avec le gouvernement une simplification des procédures, qui s'est traduite par une rapide extension du réseau de recherches et de messages. C'est ainsi que, chaque mois, plus de 4 500 messages ont été transmis dans la région occidentale couverte par la délégation de Kinshasa, tandis que plus de 13 000 autres étaient distribués dans l'est du pays.

Le programme visant à réunir les enfants non accompagnés avec leur famille a également beaucoup progressé en novembre. Avec l'accord du gouvernement, le CICR a affrété le premier d'une série d'avions spéciaux pour transférer 79 enfants de la zone est vers Kinshasa, et 77 autres vers le Katanga. Quarante enfants qui se trouvaient dans la zone ouest ont retrouvé leur famille dans l'est. Jusqu'alors, seuls cinq enfants par semaine, en moyenne, étaient transférés à bord de vols commerciaux via Nairobi. Pour la première fois, des mineurs non accompagnés qui se trouvaient dans des camps de réfugiés en Tanzanie ont retrouvé leur famille dans le Katanga, une province contrôlée par les rebelles.

Année décisive pour la Société nationale

L'année 2000 a marqué un tournant pour la Société nationale. Avec le soutien du CICR, des représentants des sections locales de toutes les provinces se sont rendus aux réunions du Comité central et de l'Assemblée générale, tenues à Kinshasa en novembre. L'Assemblée générale a élu de nouveaux dirigeants. Ces événements ont mis en évidence l'unité de la Société nationale et sa portée nationale dans un pays aussi divisé que la République démocratique du Congo. Ce fut également l'occasion de stimuler les milliers de volontaires qui sont l'un des principaux atouts de la Croix-Rouge dans ce pays.

Des ateliers de préparation aux situations d'urgence ont été organisés par le CICR et la Croix-Rouge locale dans la plupart des grandes villes du pays, notamment à Kananga et à Mbandaka près de la ligne de front. Le CICR a dispensé une formation aux techniques de recherche au personnel des bureaux régionaux de la Société nationale, auquel il a fourni des locaux et des équipements. Il a aussi équipé en émetteurs à haute fréquence les sièges de la Croix-Rouge dans les provinces de l'Équateur, du Kasaï-Oriental et du Kasaï-Occidental. Par ailleurs, le CICR a collaboré au programme de nettoyage des hôpitaux de la Société nationale et fourni une aide matérielle à ses responsables régionaux et provinciaux afin de leur permettre d'assister à l'Assemblée générale à Kinshasa.

EN 2000, LE CICR A :



- visité plus de 1 600 personnes privées de liberté, dont des prisonniers de guerre, d'autres personnes détenues dans le cadre du conflit, aussi bien dans les zones sous contrôle gouvernemental que dans celles tenues par les rebelles, et plus de 500 internés civils;
- participé au rapatriement de plus de 100 prisonniers de guerre et de plus de 150 internés civils rwandais, ainsi qu'au rapatriement à Kinshasa de prisonniers de guerre congolais détenus au Tchad;



- réuni des enfants congolais non accompagnés avec leur famille et rapatrié des enfants rwandais chez eux;
- transmis près de 70 000 messages Croix-Rouge, dans les zones sous contrôle gouvernemental comme dans celles tenues par les rebelles;



- aidé les personnes déplacées et d'autres civils vulnérables dans les zones sous contrôle gouvernemental, en distribuant 1 160 tonnes de vivres, 11 tonnes de semences et 230 tonnes d'autres secours;
- aidé les personnes déplacées et d'autres groupes vulnérables dans les zones aux mains des rebelles, en distribuant 5 200 tonnes de vivres, 412 tonnes de semences et 650 tonnes d'autres secours;

- distribué des articles non alimentaires à plus de 12 000 personnes dont les maisons avaient été endommagées ou détruites lors des combats à Kisangani;



- entamé des travaux de réparation urgents à l'hôpital de Kisangani et à la centrale hydroélectrique de Tshopo, endommagés lors des combats;
- secouru plus de 2 000 personnes blessées lors des violences survenues à Kisangani en mai et en juin, en donnant des vivres et des fournitures médicales à 4 hôpitaux et à 40 centres médicaux plus petits de la région;
- appareillé de nouveaux amputés à l'atelier d'appareillage orthopédique de Kalembe-Lembe;
- dirigé un séminaire sur la chirurgie de guerre, organisé conjointement avec les ministères de la Santé et de la Défense, à l'intention de 65 chirurgiens et infirmiers spécialisés, tant civils que militaires;



- entrepris des travaux pour remettre en état la principale station de traitement de l'eau de Kinshasa, qui alimente plus de 4 millions de personnes; fourni des produits pour la purification de l'eau à 16 stations gérées par la compagnie nationale des eaux (REGIDESO) dans l'est du pays; procédé à une livraison unique de 70 tonnes de produits pour le traitement de l'eau à la station de Kisangani, endommagée lors des combats entre forces rwandaises et ougandaises;



- dispensé à 150 brancardiers militaires une formation sur les premiers secours aux blessés de guerre, en coopération avec la Croix-Rouge de la République démocratique du Congo;

- soutenu les efforts de développement régional de la Société nationale, en lui fournissant des locaux et des équipements, installant un émetteur à haute fréquence dans trois sièges provinciaux, formant son personnel aux techniques de recherche et de diffusion, collaborant à son programme de nettoyage des hôpitaux, et apportant une aide matérielle aux responsables régionaux, afin qu'ils puissent assister à l'Assemblée générale à Kinshasa;



- organisé des réunions d'information sur le droit humanitaire à l'intention du personnel militaire des deux côtés de la ligne de front, en insistant sur la protection des femmes et des enfants en temps de guerre, ainsi qu'à l'intention des ONG locales, des responsables locaux, des médias et des étudiants.

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Les tous derniers jours de 1999, le gouvernement et l'opposition armée ont signé un accord de paix complet qui a mis fin à la troisième guerre civile vécue par le Congo depuis l'introduction du multipartisme en 1991. Pour les organisations de secours et d'aide humanitaire, cela a signifié un important déplacement des priorités et l'accès à toutes les régions du pays.

Le processus de paix

L'accord de paix prévoyait la mise en place d'un Comité de suivi, composé d'un médiateur et de représentants du gouvernement et des partis d'opposition, pour superviser la transition de la guerre civile à la paix. Une amnistie a été proclamée en faveur de toutes les personnes détenues dans le cadre du conflit. Les deux parties ont respecté leur engagement de garantir la libre circulation des biens et des personnes. À la fin de l'année, plus de 12 000 anciens miliciens avaient été démobilisés et 13 000 armes remises, mais un nombre indéterminé d'armes portatives restaient en circulation. Certains ex-membres des forces armées ont été réintégrés. Malgré quelques petits incidents localisés, le pays a retrouvé un climat de sécurité intérieure qu'il n'avait pas connu depuis des années. Le CICR et d'autres institutions ont réorienté leurs activités vers le relèvement après-conflit.

Calendrier politique

La pérennité du climat de sécurité, et partant l'avenir des activités de relèvement, dépendaient de la façon dont se déroulerait la transition politique amorcée par l'accord de paix. En décembre 2000, le Comité de suivi a soumis son rapport définitif au président Sassou Nguesso et au médiateur international de l'accord de paix, Omar Bongo, président du Gabon. Ce rapport concluait que les conditions nécessaires étaient réunies pour que le médiateur ouvre un «dialogue national



⊕ Délégation CICR + Bureau CICR

sans exclusion» conduit par un conseil national de transition. Le gouvernement a annoncé un calendrier pour l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution démocratique d'ici la fin 2001. D'éminents dirigeants de l'opposition en exil ne sont pas revenus pour participer au dialogue en 2000, mais ceux qui se trouvaient sur place ont pris part au nouveau processus politique. Avec plus de 100 partis officiels, le paysage politique congolais restait très fragmenté. La coalition parlementaire dirigée par le Parti congolais du travail est restée au pouvoir tout au long de l'année et le président contrôlait fermement l'exécutif.

Afflux de réfugiés

En octobre, la République du Congo a commencé à subir les conséquences de la guerre civile en République démocratique du Congo voisine. D'après le HCR, les combats entre forces gouvernementales et rebelles dans la province de l'Équateur ont contraint pas moins de 100 000 personnes à traverser le fleuve Oubangui pour chercher refuge en République du Congo.

Les besoins humanitaires

La fin de la guerre a coïncidé avec une augmentation des prix du pétrole, principal produit d'exportation de la République du Congo, qui a ainsi bénéficié de revenus dont elle avait grand besoin. Le PIB a continué d'augmenter en 2000, mais la dette extérieure restait colossale et les secteurs non pétroliers connaissaient toujours une situation très difficile. Le gouvernement a entrepris de stimuler le redressement économique au cours de l'année, notamment en adoptant des programmes d'amélioration des transports, mais peu de fonds étaient disponibles pour faire face aux besoins humanitaires engendrés par le conflit. Déplacements massifs de populations, effondrement de l'agriculture, structures sanitaires, systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau très détériorés et multiplication du nombre de personnes en vivant dessous du seuil de la pauvreté... tel était le contexte dans lequel le CICR a commencé ses activités d'après-conflit.

Lorsque la guerre a pris fin, quelque 800 000 personnes – soit un tiers de la population – avaient été déplacées de Brazzaville et des régions du Pool, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Une enquête conduite par le CICR a révélé que la mortalité dans la région du Pool était six fois supérieure au taux habituellement qualifié de situation d'urgence. Plus de la moitié des déplacés étaient sous-alimentés. Les dispensaires et les écoles étaient fermés, les fermes détruites et les services administratifs civils, désertés.

Au milieu de l'année, de nombreuses institutions des Nations Unies et ONG fournissaient une assistance pour faire face à la situation d'après-conflit, mais le problème du relèvement et de la reconstruction à plus long terme restait posé. Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Union européenne se sont abstenus d'apporter un soutien financier dans l'attente d'une réforme politique et économique. Pendant plusieurs mois, le CICR est resté le principal prestataire d'assistance à Brazzaville. Grâce à l'ouverture des communications intérieures, il a pu ensuite étendre son action à d'autres régions, en concentrant toutefois l'essentiel de ses activités dans le sud, où se trouvaient la majorité des groupes vulnérables.

Nouvelles priorités

Le CICR a poursuivi ses programmes de protection des civils, de regroupement familial, de visites de détenus et de diffusion du droit humanitaire, mais avec la fin du conflit, le relèvement à court terme est devenu prioritaire, en particulier dans le domaine de la santé. Un vaste programme d'assistance médicale a été mis sur pied dans le Niari et le Pool, en vue de soutenir 18 centres médicaux couvrant une population de 180 000 personnes. Le CICR a rénové les locaux de ces structures, auxquelles il a fourni du matériel et des médicaments; il a également amélioré l'approvisionnement en eau potable. En outre, trois équipes « santé » du CICR basées dans les grandes villes ont dispensé régulièrement une formation complémentaire en matière de diagnostic, traitements et gestion. Ces centres médicaux soignaient en moyenne plus de 5 000 patients par mois. Le programme du CICR est arrivé à son terme en décembre 2000 et les autorités locales ont pris le relais.

À l'échelon national, le CICR a soutenu une campagne de vaccination contre la poliomélique et en a profité pour administrer aux enfants un traitement vermifuge et la vitamine A qui leur fait tellement défaut. Des aliments de base et d'autres formes d'assistance ont été distribués à neuf orphelinats et à trois hospices pour personnes âgées.

Les cultures ont beaucoup souffert du conflit et l'on estimait que les trois quarts du bétail avaient été détruits. En 2000, le CICR a conduit des activités de sécurité alimentaire au profit de 13 000 familles vulnérables de la région du Pool. Il leur a distribué des outils et des semences, puis leur a rendu visite régulièrement pour les conseiller et suivre leurs progrès. Un projet pilote d'activités génératrices de recettes a été lancé pour les familles monoparentales particulièrement vulnérables, qui ont reçu des poules pondeuses pour démarrer un élevage. À la fin de l'année, les familles concernées avaient déjà une vie beaucoup plus stable. Les deux projets visaient à permettre aux familles de retrouver une certaine autosuffisance, tout en stimulant le commerce et la production dans les zones rurales.

Relations avec les militaires

Le rétablissement de la paix a détendu les relations du CICR avec les forces armées et il est devenu plus facile d'avoir accès à certains groupes, comme les miliciens et les soldats réintègrés. Le CICR a entrepris des démarches auprès des autorités militaires pour veiller à ce que la formation au droit des conflits armés reste obligatoire en temps de paix. Les instructeurs militaires ont reçu du matériel pédagogique et un cours de formation a été organisé à leur intention en novembre. Une formation a été dispensée également aux forces de sécurité et de police, ainsi qu'aux anciens rebelles.

AFRIQUE CENTRALE RÉPUBLIQUE DU CONGO

Coopération avec la Société nationale

En collaboration avec la Fédération internationale, le CICR a aidé la Croix-Rouge congolaise à rétablir ses structures et son réseau national. La Société nationale a reçu des fonds pour convoquer une réunion de son Comité central – la première depuis 1998 – et élire ses dirigeants. Le CICR lui a fourni également une assistance technique pour ses activités de diffusion et d'information, ainsi que pour améliorer son mécanisme de recherches et son service de messages Croix-Rouge.

EN 2000, LE CICR A :



- obtenu l'accès à tous les lieux de détention du pays, formulé des recommandations pour améliorer les conditions carcérales et effectué 45 visites dans des centres de détention;



- transmis 5 892 messages Croix-Rouge échangés entre des proches séparés, notamment des réfugiés rwandais;
- réuni 141 enfants non accompagnés avec leur famille;



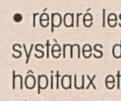
- fourni une aide alimentaire d'urgence à 28 000 personnes déplacées et anciens résidents de Brazzaville, et fourni un moyen de transport à plus de 6 000 déplacés pour qu'ils puissent rentrer chez eux;
- distribué des outils agricoles, des articles non alimentaires, des semences et du bétail à 11 500 familles déplacées disposant d'une terre, dans les régions du Pool et du Niari;



- soigné 1 500 enfants sous-alimentés, dans un centre nutritionnel à Kindamba;
- aidé, dans le sud du pays, 18 centres médicaux accueillant des rapatriés, des déplacés et des habitants de la région, en leur donnant des médicaments et du matériel, formant le personnel et réparant les locaux endommagés pendant le conflit;



- amélioré l'approvisionnement en eau potable de 180 000 personnes déplacées et résidents, en fournissant des pièces détachées et des produits chimiques aux stations de traitement de l'eau;



- réparé les stations de traitement et les systèmes d'alimentation en eau de trois hôpitaux et 21 dispensaires dans les régions du Niari et du Pool, ainsi que des centres nutritionnels à Brazzaville;



- soutenu le développement institutionnel de la Croix-Rouge congolaise et apporté une assistance technique à ses activités de diffusion, d'information et de recherches;



- sensibilisé davantage les forces armées, de sécurité et de police, ainsi que les miliciens et les anciens rebelles, au droit international humanitaire et au rôle de l'institution;
- informé régulièrement les médias locaux et internationaux sur le rôle du CICR, de la Croix-Rouge congolaise et du Mouvement.

AFRIQUE CENTRALE RWANDA

RWANDA

PROTECTION 13 262 996

ASSISTANCE 17 100 625

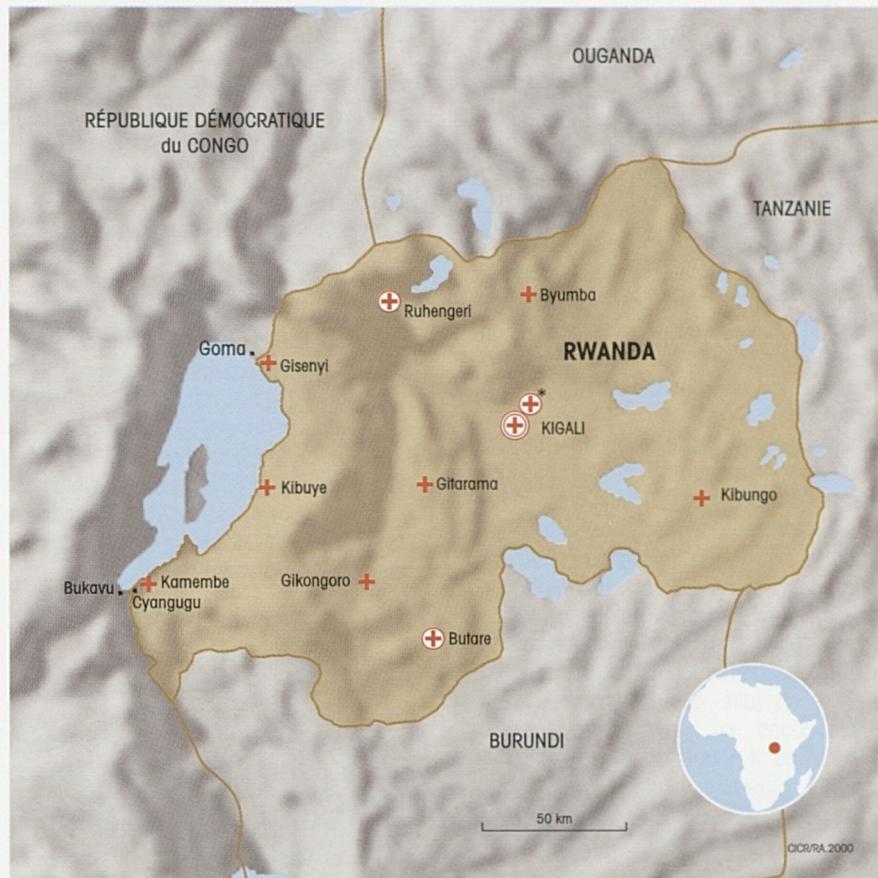
PRÉVENTION 1 869 344

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE 231 884

PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX 2 368 803

PROGRAMME GÉNÉRAL 535 403

DÉPENSES TOTALES CHF 35 369 055



⊕ Délégation CICR ⊕ Sous-délégation CICR + Bureau CICR +* Sous-délégation CICR pour le nord-est

En 2000, le Rwanda a continué de progresser sur la voie de la réconciliation et du relèvement, après le génocide de 1994 et plusieurs années de conflit interne. Une réforme du système judiciaire a été amorcée, mais le rétablissement du *gacaca*, mécanisme coutumier de justice locale fondé sur la conciliation, a été retardé. Le gouvernement a engagé aussi une réforme administrative et annoncé d'ambitieux projets pour relancer et diversifier l'économie, ainsi que pour développer le système éducatif. Un recensement des victimes du génocide a été entrepris en juillet afin d'en déterminer le nombre exact et de les identifier. Les relations entre le gouvernement et le Tribunal pénal international pour le Rwanda, à Arusha

(Tanzanie), se sont améliorées à la suite d'une série de visites mutuelles. Un centre d'information sur le tribunal a été ouvert à l'intention du public dans la capitale rwandaise, Kigali.

Le principal événement politique de l'année a été l'élection, en avril, de Paul Kagame, ancien ministre de la Défense et vice-président, qui est devenu le cinquième président du Rwanda suite à la démission de Pasteur Bizimungu. Le délicat équilibre des partis au sein du gouvernement de coalition et de l'Assemblée nationale de transition a garanti la stabilité politique du pays. L'armée rwandaise a aussi largement contribué à préserver la sécurité intérieure.

L'assassinat du conseiller présidentiel en janvier et la démission du premier ministre, qui a ensuite demandé l'asile aux États-Unis, n'ont pas semblé avoir de répercussions majeures.

Priorité à la sécurité

Les conditions de sécurité sont restées bonnes dans l'ensemble et les préserver a été la principale priorité du gouvernement, comme l'a souligné le président dans un discours prononcé à l'occasion des cérémonies célébrant l'anniversaire de la prise de Kigali par le Front patriotique rwandais, le 4 juillet 1994. Des opposants au gouvernement basés dans le Kivu, en République démocratique du Congo, ont continué de faire des incursions armées dans le nord-ouest du Rwanda, où la préfecture de Gisenyi, notamment, a été le théâtre d'une attaque en avril 2000. L'Armée patriotique rwandaise (APR) est restée déployée en République démocratique du Congo. En mai et en juin, des affrontements ont éclaté dans ce pays entre troupes rwandaises et ougandaises, à Kisangani, causant plusieurs centaines de morts et d'importants dommages matériels, notamment à l'hôpital et à la station de traitement de l'eau de la ville.

Lors d'un sommet organisé à Lusaka (Zambie) dans l'espoir de ranimer l'accord de paix de 1999, les différentes parties impliquées ont examiné la situation en République démocratique du Congo, mais les choses n'ont guère avancé et les troupes rwandaises sont restées cantonnées dans l'est de ce pays.

Une économie encore fragile

La situation économique rwandaise restait incertaine. La croissance démographique, dans un pays où la densité dépasse déjà la moyenne habituelle sur le continent, rendait de plus en plus difficile l'approvisionnement en produits de base, et les problèmes de production alimentaire ont été aggravés par la sécheresse. Les prix, en particulier ceux de la nourriture et du carburant, sont montés en flèche. La production et le commerce ont continué de stagner et la dépréciation de la monnaie nationale n'a fait qu'accroître les difficultés économiques du pays. L'aide internationale au développement est souvent restée au stade des promesses. Avec plus de 70 % de sa population vivant en dessous du seuil de la pauvreté, le Rwanda a vécu une crise humanitaire aiguë.

L'héritage du génocide

Le très grand nombre de personnes détenues pour leur rôle présumé dans le génocide et des crimes contre l'humanité constituait toujours un problème majeur pour les autorités. Le CICR a constaté une baisse du nombre global de ces détenus, qui étaient encore 113 000 environ à la fin de l'année. Plus de 78 % d'entre eux se trouvaient dans les prisons centrales, 27 % dans des centres de détention relevant de l'administration locale et moins de 2 % dans les prisons militaires. Même si le nombre des prisonniers a baissé, les lieux de détention restaient gravement surpeuplés et les détenus enduraient les conséquences d'une assistance médicale insuffisante, de l'absence de médicaments, du manque d'eau et de nourriture, et de conditions d'hygiène déplorables. Le CICR s'est efforcé d'améliorer cette situation partout où cela était possible. Le génocide a laissé d'autres séquelles : un chaos terrible continue de régner dans le pays, d'innombrables familles ont été dispersées, et les veuves et les orphelins forment désormais un immense groupe vulnérable.

Priorités du CICR

En 2000, le CICR a centré la quasi-totalité de ses activités sur les personnes encore affectées par les conséquences du génocide et du conflit interne qui ont déchiré le Rwanda dans les années 90. Il lui a fallu mener ces activités alors que les fonds alloués à la reconstruction et au relèvement, tant de source locale qu'internationale, étaient très limités. Nombre de personnes qui ont été privées de leurs moyens de subsistance au milieu des années 90 continuaient de manquer de tout.

Une large part de l'action du CICR au Rwanda a consisté à aider les nombreux détenus. À la fin de l'année, l'institution avait effectué 760 visites dans 214 lieux de détention. Elle a poursuivi ses visites aux prisonniers de guerre et aux personnes détenues dans le cadre du conflit en République démocratique du Congo, et a organisé le rapatriement de prisonniers namibiens, ougandais et zimbabwéens. Quelque 13 500 tonnes de vivres ont été livrées aux prisons, de même que des médicaments, des fournitures médicales et des vitamines. Le CICR a également remis en état ou rénové l'infrastructure de base de 19 centres de détention.

Le service de messages Croix-Rouge et le programme de regroupement familial ont été poursuivis pendant toute l'année. Un quatrième album contenant les photos d'enfants non accompagnés a été publié en avril, dans l'espoir de localiser ainsi leurs proches. Plus de 2 600 orphelins ont bénéficié d'une prise en charge de leurs frais de scolarité.

Par ailleurs, le CICR a mis sur pied plus de 70 micro-projets agricoles (cultures ou bétail) pour aider des personnes privées de leurs moyens de subsistance. Plus de 11 000 habitants des zones rurales ont bénéficié de projets d'approvisionnement en eau.

Vu le passé récent du Rwanda, la promotion du droit humanitaire a été aussi une tâche prioritaire du CICR. Des exposés, des cours et des séminaires ont été proposés aux membres de l'APR et au personnel de la gendarmerie; quant au grand public, il a été sensibilisé par le biais d'une émission radiophonique hebdomadaire, d'interviews dans les médias et d'une pièce de théâtre.

Coopération locale

La Croix-Rouge rwandaise, pratiquement démantelée pendant le conflit, a continué de se réorganiser et de se développer tout au long de 1999. C'est ainsi qu'en 2000, le CICR a pu conclure avec elle un accord concernant les activités d'information et de diffusion. Le CICR a également collaboré étroitement avec les ONG s'occupant des enfants non accompagnés ou des détenus.

EN 2000, LE CICR A :



- effectué 760 visites dans 214 prisons, centres de détention relevant de l'administration locale, postes de police et camps militaires, et enregistré 2 515 détenus;
- visité régulièrement 81 prisonniers de guerre et organisé le rapatriement de prisonniers de guerre étrangers;
- livré 13 500 tonnes de vivres aux prisons, ainsi que des médicaments, des fournitures médicales et des vitamines pour les détenus;



- réuni 999 jeunes enfants avec leur famille au Rwanda et centralisé des informations sur des enfants non accompagnés;
- transmis 13 997 messages Croix-Rouge;



- mis sur pied 76 micro-projets agricoles et mené à bien 35 projets d'approvisionnement en eau «à impact rapide»;



- mené à bien un projet d'approvisionnement en eau pour 11 000 personnes vulnérables en zone rurale;



- présenté des exposés sur le droit international humanitaire au personnel des forces armées et de police;
- sensibilisé le grand public au rôle et aux activités de l'institution, par le biais d'une émission radiophonique hebdomadaire et des médias.

YAOUNDÉ

Délégation régionale

(Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Tchad)

La région est restée stable et généralement paisible en 2000. Dans le nord du Tchad, le conflit dans le Tibesti s'est poursuivi, et la recrudescence des combats en République démocratique du Congo a provoqué un afflux de réfugiés en République centrafricaine. En revanche, le différend opposant le Cameroun au Nigéria au sujet de la presqu'île de Bakassi a cessé de menacer la sécurité dans la région depuis que les deux pays ont saisi la Cour internationale de Justice à La Haye, qui examine l'affaire. En 1998, le CICR était intervenu activement dans le cadre de ce conflit, notamment en facilitant le rapatriement de prisonniers de guerre; ce rôle lui a assuré une grande crédibilité au Cameroun et lui a permis de développer en 2000 ses relations avec le gouvernement. Par ailleurs, au vu de l'agitation régnant au Tchad, le CICR a rouvert au cours de l'année son bureau de N'Djamena.

Stabilité durable au Cameroun

Un climat général de stabilité et de paix a dominé au Cameroun en 2000. L'économie, encore fragile, a repris. Les médias prédisaient toutefois que les privatisations allaient provoquer des troubles. Les travaux de construction d'un oléoduc entre le Tchad et le Cameroun, financé par la Banque mondiale, ont débuté en octobre. Ce projet risque d'entraîner des perturbations, voire des déplacements, pour les nombreuses petites communautés rurales vivant dans les zones où passera l'oléoduc. Le CICR s'est déclaré prêt à aider la Croix-Rouge camerounaise, qui dispose d'un bon réseau national, à porter assistance à ces communautés.

Le mouvement indépendantiste SCNC* est resté lui aussi pacifique en 2000, alors que son dirigeant était toujours incarcéré; celui-ci avait été arrêté fin 1999, après avoir investi la station de radio de Buea pour proclamer l'indépendance des provinces anglophones du sud du Cameroun.

Initiatives en faveur du droit humanitaire

Le CICR a pris diverses initiatives – séminaires, contacts suivis avec le gouvernement et mise à disposition de documentation – pour encourager le Cameroun à adhérer à la Convention des Nations Unies sur certaines armes classiques, ainsi qu'à ratifier le traité d'Ottawa. Il a également soutenu la mise en place d'un comité interministériel sur le droit international humanitaire à Yaoundé. Des activités de promotion du droit humanitaire ont été conduites auprès des universités et de différentes plate-formes de citoyens. En juin, la délégation régionale a remis un manuel sur ce sujet au président du Parlement, ainsi qu'à chacun des députés. Par ailleurs, le CICR a visité régulièrement les détenus de sécurité et a pris des mesures en vue d'améliorer les conditions de vie dans les prisons de Yaoundé et de Douala.

* SCNC : *Southern Cameroon's National Council* (Conseil national du Cameroun méridional).

Coopération avec la Croix-Rouge

Outre l'organisation de cours à l'intention des forces armées, la délégation régionale s'est attachée à faire connaître les activités du CICR, en collaboration avec la Société nationale, par le biais d'une émission radiophonique hebdomadaire, de séances d'information et d'ateliers sur la recherche de personnes, ainsi qu'en fournissant de multiples informations aux médias.

En juillet, le CICR a soutenu un programme de la Croix-Rouge camerounaise visant à encourager le respect de l'emblème de la croix rouge. Dans le cadre de cette campagne, 11 000 autocollants en anglais et en français ont été fabriqués et distribués. Le CICR a également aidé la Société nationale à publier un bulletin d'information trimestriel et à étendre son service de messages Croix-Rouge.

AFRIQUE CENTRALE YAOUNDÉ

Conflit dans le nord du Tchad

Le début de l'année a été marqué par une aggravation de la situation dans le nord du Tchad¹², où des affrontements ont opposé l'armée aux forces du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad. La bataille que les deux parties se sont livrées à Bardaï, les 17 et 18 juillet, a été la plus sanglante depuis le début du conflit. Une autre bataille acharnée a eu lieu en décembre près de la frontière libyenne. D'autres régions risquaient de voir une reprise des activités des rebelles, tandis que dans la région de Doba, dans le sud, l'armée s'employait à pacifier la zone pétrolifère en prévision de la construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun, qui devait commencer en octobre. Ce projet suscitait de vives dissensions entre les communautés vivant sur le trajet du futur oléoduc. Moïse Ketté, chef d'un groupe rebelle et ancien ministre, a été tué au cours des opérations de l'armée. Au vu des troubles dans le sud et du conflit dans le nord, le CICR a rouvert son bureau à N'Djamena, la capitale, et intensifié les activités de formation aux règles des conflits armés. Il a également établi des contacts avec le gouvernement en vue d'avoir accès aux personnes détenues en liaison avec le conflit au Tibesti et de pouvoir évacuer les blessés de guerre. Dans le cadre de son action plus générale en faveur des détenus, il a proposé au gouvernement un certain nombre de mesures visant à améliorer les conditions de vie dans plusieurs prisons et l'a encouragé à construire un nouvel établissement pénitentiaire, recommandation qui a été suivie dans le courant de l'année.

¹² Un conflit armé non international relevant des dispositions de l'article 3 commun aux Conventions de Genève.

Programme d'appareillage orthopédique

Le CICR soutenait depuis 1982 le centre national d'appareillage orthopédique du Tchad; en 2000, il a entrepris, avec une ONG locale et un organisme national, de venir en aide aux victimes de mines dans les régions reculées. Le programme consiste à financer le déplacement, l'hébergement et les prothèses ou orthèses des bénéficiaires, dont le premier a été appareillé en septembre.

Développement de la Société nationale

Le CICR a apporté son soutien aux nouveaux dirigeants de la Croix-Rouge du Tchad qui ont pris leurs fonctions en 2000. Il a organisé des ateliers de formation sur l'information, la recherche de personnes et les questions d'eau et d'assainissement. Il a aussi financé le bulletin trimestriel de la Société nationale et des émissions radiophoniques en français et en arabe. Le CICR a salué les efforts déployés par la Croix-Rouge du Tchad pour établir des contacts avec les populations majoritairement musulmanes et arabophones du nord.

République centrafricaine

En 2000, plus de 10 000 personnes qui fuyaient les combats dans la province de l'Équateur, en République démocratique du Congo, sont venues se réfugier en République centrafricaine. Le conflit en République démocratique du Congo a entraîné une perturbation du trafic fluvial sur l'Oubangui, qui s'est traduite par de graves pénuries de carburant et d'autres produits en République centrafricaine. Le gouvernement nouvellement élu du président Patassé s'est donc trouvé confronté à un climat de vives tensions. Le départ de la force de maintien de la paix des Nations Unies, en février, a laissé un vide militaire, mais le gouvernement a réussi à maîtriser la menace qui pesait sur la sécurité intérieure à la suite de ce retrait, en payant

aux forces armées et de sécurité leurs soldes arriérées. De son côté, le CICR a réagi à cette nouvelle situation en intensifiant les activités de formation au droit humanitaire. En juillet, 75 officiers de l'armée, de la garde présidentielle et de la police ont reçu une formation dans ce domaine. La réorganisation de l'armée étant quasiment achevée, le CICR a insisté pour qu'un cours sur le droit humanitaire soit inclus dans le programme de formation habituel des forces armées. Le CICR a également consolidé ses relations avec la Société nationale, dont il a soutenu le développement institutionnel et les activités de recherches. Il l'a aidée en outre à organiser son Assemblée générale, tenue à Bangui en mai, à laquelle il a assisté.

Assistance aux réfugiés

Face à l'afflux de réfugiés de République démocratique du Congo, le CICR a mis ses stocks de secours d'urgence à la disposition du HCR, qui a coordonné les activités de secours avec plusieurs organismes humanitaires. Le CICR a fourni des bâches plastique, des couvertures et des ustensiles de cuisine.

Hormis la nouvelle vague de réfugiés en République centrafricaine, le nombre des réfugiés dans la région a baissé en 2000. Les Congolais réfugiés au Gabon ont continué de rentrer chez eux à la suite de l'accord de paix de Brazzaville.

Guinée équatoriale

Nouveau pays producteur de pétrole, la Guinée équatoriale a continué en 2000 d'affirmer sa présence sur la scène régionale; elle a notamment renforcé ses relations avec le Nigéria après le règlement du différend qui l'opposait à ce pays au sujet de leur frontière maritime. Ses relations avec le Cameroun, en revanche, sont restées tendues car les autorités de Yaoundé refusaient toujours d'expulser les opposants au gouvernement équato-guinéen réfugiés sur leur territoire. Concernant l'accès aux détenus, le CICR a fait un premier pas décisif en décembre 1999, puis a commencé en mai 2000 à visiter 69 prisonniers dans 18 centres. Il leur a fourni des couvertures, des matelas, des ustensiles de cuisine, du savon, des seaux et des moustiquaires, tandis que la Société nationale s'employait à garantir aux prisons un approvisionnement en eau potable.

Production pétrolière en baisse au Gabon

La baisse de la production pétrolière et l'absence de nouveaux gisements ont constitué en 2000 une menace croissante pour l'économie gabonaise. Néanmoins, malgré ce ralentissement économique, le pays est resté stable, avec peu de signes d'agitation sociale. Dans ce contexte paisible, et dans la mesure où il n'avait aucun problème à régler concernant les détenus, le CICR a pu se consacrer à la promotion du droit humanitaire.

EN 2000, LE CICR A :



- visité régulièrement des détenus de sécurité, dont 16 au Tchad, 35 au Cameroun et un en République centrafricaine, et commencé à visiter quelque 70 détenus en Guinée équatoriale;



- supervisé les activités de recherches dans toute la région;



- fourni, par le biais du HCR, une assistance d'urgence aux réfugiés de République démocratique du Congo en République centrafricaine;



- soutenu un programme d'appareillage orthopédique au Tchad, au profit des victimes de mines habitant



les régions reculées;

- fourni une aide financière aux Sociétés nationales du Tchad et du Cameroun pour leurs émissions

radiophoniques hebdomadaires;

- fourni aux Sociétés nationales de la région une aide financière et matérielle, ainsi qu'un appui en matière de formation, pour leur développement institutionnel, leurs activités de préparation aux situations d'urgence et de recherche de personnes, et leurs projets « eau et assainissement »;
- aidé à financer l'organisation des assemblées générales des Sociétés nationales de la République centrafricaine et de Sao Tomé-et-Principe;



- engagé des activités de formation et autres auprès des forces armées et de sécurité du Cameroun, de République centrafricaine et

de Guinée équatoriale, afin de mieux leur faire comprendre les principes du droit humanitaire;

- encouragé l'intégration du droit humanitaire dans les programmes des établissements d'enseignement au Cameroun, au Tchad, en République centrafricaine et au Gabon.

AFRIQUE AUSTRALE ANGOLA

ANGOLA

PROTECTION

2 288 049

ASSISTANCE

42 466 832

PRÉVENTION

1 282 307

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

159 615

PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

2 312 212

PROGRAMME GÉNÉRAL

1 603 606

DÉPENSES TOTALES CHF 50 112 621



Délégation CICR



Sous-délégation CICR



Centre orthopédique CICR

L'année 2000 a été marquée par la poursuite des affrontements entre les forces gouvernementales angolaises et l'UNITA*. En mai, puis en septembre, le gouvernement a lancé d'importantes offensives militaires dans les provinces de Bié, d'Uige et de Moxico, annonçant la prise de plusieurs villes. De son côté, l'UNITA a développé des activités de guérilla, s'attaquant dès le mois d'août à plusieurs localités qui avaient été récemment reconquises par l'armée (Chipipa, Huambo, Catala), et a multiplié les embuscades contre des convois gouvernementaux, fragilisant un peu plus les échanges économiques. Des affrontements se sont dérou-

lés également le long des frontières avec la Namibie et la Zambie, et des accrochages ont eu lieu entre les armées angolaises et zambiennes.

Sur le plan diplomatique, le Conseil de sécurité des Nations Unies a examiné, en mars, le rapport du groupe d'experts sur les violations des sanctions décrétées contre l'UNITA, un document citant notamment des personnes et des pays suspectés d'être les auteurs de ces violations. En avril, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1295 qui reprend une grande partie des recommandations formulées par le groupe d'experts et aboutit à l'établissement d'une instance de surveillance chargée de recueillir des renseignements supplémentaires et d'examiner

* UNITA : Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola.

AFRIQUE AUSTRALE ANGOLA

les pistes relatives à toute violation présumée des sanctions. À la suite d'une mission en Angola, cette instance a adressé en novembre au Conseil de sécurité un rapport qui constate que l'UNITA continue de déjouer les sanctions qui lui ont été imposées par l'ONU.

Les diverses activités militaires ont eu des conséquences humanitaires importantes : non seulement les combats ont fait des victimes directes, y compris parmi les civils, mais encore les conditions de sécurité – et notamment la présence de mines – ont continué de limiter les possibilités qu'a la population d'accéder à des terres cultivables et de regagner ainsi une autonomie alimentaire. En outre, les populations déplacées n'ont pas pu regagner leur lieu d'origine, les hostilités provoquant même de nouveaux déplacements massifs de civils.

Poursuite de l'assistance pour le Planalto

En 2000, le CICR a poursuivi, et dans certains cas renforcé, ses activités d'assistance en faveur des populations vulnérables, déplacées ou résidentes, et continué à suivre de près l'évolution de la situation nutritionnelle. Une étude, menée depuis juin 1999 auprès de plus 26 000 enfants de la région de Huambo, a révélé que près de 65 % d'entre eux avaient aujourd'hui un statut nutritionnel acceptable contre 20 % en juin 1999.

Distributions de semences à Huambo et à Kuito

Dès le mois de juin, pendant la saison de plantation des «nacas» (champs irrigués bordant les rivières), la délégation a cette année encore organisé, en mobilisant des moyens logistiques considérables, un programme d'assistance agricole (distributions de houes, d'engrais et de semences). Celui-ci a été associé à des

distributions alimentaires en vue de permettre à quelque 67 000 familles résidentes et déplacées dans des zones périphériques de Huambo et de Kuito de passer la période de césure entre deux récoltes. Les distributions ont été poursuivies en septembre, dans l'optique des récoltes des «lavras» (champs arrosés par la pluie).

Démarches en faveur des personnes détenues

Durant toute l'année, la délégation a continué ses démarches auprès des autorités concernées en vue d'obtenir à nouveau l'accès, selon les modalités habituelles, à des personnes détenues en relation avec le conflit interne. Faisant suite à une mission du président du CICR, l'état-major angolais a donné, en décembre, son accord de principe pour une reprise des activités de la délégation dans le domaine de la détention.

Conditions de travail toujours précaires

Une fois de plus, les conditions de sécurité précaires ont constitué une entrave aux activités des organisations internationales et humanitaires, dont certaines ont d'ailleurs été victimes d'incidents qui ont parfois fait des victimes parmi leurs collaborateurs. La délégation a, de son côté, régulièrement adapté ses règles de sécurité en fonction du contexte ambiant. La situation sur le terrain a aussi empêché le personnel humanitaire d'avoir accès aux victimes du conflit dans de nombreux endroits.

Promotion du droit international humanitaire

Dans le cadre de ses activités traditionnelles, le CICR a poursuivi ses efforts de promotion du droit international humanitaire dans diverses sphères, civiles ou militaires, de la société angolaise. Ces efforts ont abouti notamment à la ratification, en juillet, du traité d'Ottawa par l'Angola.

Activités orthopédiques

En 2000, le CICR a continué à apprêter les personnes amputées dans les centres orthopédiques de Kuito, de Bomba Alta (Huambo) et de Neves Bendinha (Luanda), ainsi qu'à fabriquer des composants orthopédiques dans ses unités de production. Les vols du CICR amenant des personnes amputées originaires d'autres provinces se faire appareiller dans ces trois centres ont, eux, repris en janvier.

EN 2000, LE CICR A :



- entrepris des démarches afin d'avoir accès à 7 ressortissants angolais capturés par les forces armées namibiennes à la suite des événements survenus en août dans la bande de Caprivi, et remis aux autorités angolaises;

- poursuivi ses démarches pour obtenir l'accès aux personnes arrêtées en relation avec le conflit interne en Angola;
- visité, en septembre, 56 personnes – dont 12 anciens combattants de l'UNITA – qui se sont rendues au gouvernement dans la province de Malanje;



- récolté et distribué, en collaboration avec la Société nationale, plus de 15 300 messages Croix-Rouge échangés tant entre des ressortissants angolais qu'entre des réfugiés et leur famille à l'étranger;
- clos positivement 14 demandes de recherches;
- réuni 6 personnes avec leur famille, dont 5 enfants non accompagnés;

AFRIQUE AUSTRALE ANGOLA



- distribué, autant que possible en collaboration avec la Société nationale, des vivres et des articles de première nécessité (savon, couvertures, jerrycans, etc.) à plusieurs dizaines de milliers de personnes vulnérables dans les provinces de Huambo et de Bié;
- apporté une assistance alimentaire et matérielle à 500 patients de l'hôpital de Huambo;
- fourni durant 6 mois, dans des villages et des quartiers de la périphérie de Huambo et de Kuito, une assistance agricole et des rations alimentaires pour la saison sèche à 67 000 familles déplacées ou résidentes; mis en route un programme similaire pour la saison des pluies;
- planté, en collaboration avec le ministère angolais de l'Agriculture et un institut spécialisé local, 800 000 arbres dans les régions de Huambo et de Kuito, dans le cadre d'un programme de reboisement visant à fournir du bois et des fruits aux populations résidentes, ainsi qu'à stopper l'érosion des sols;



- fourni du matériel chirurgical et médical, ainsi qu'un encadrement technique, pour soigner quelque 3 780 patients à l'hôpital de Huambo;
- organisé deux séminaires sur les protocoles opératoires et les techniques de la chirurgie de guerre pour des représentants des autorités et des corps médicaux de la province et de l'hôpital de Huambo;

- apporté, en coordination avec le ministère angolais de la Santé, un soutien matériel et technique à 4 structures de soins de santé primaires de la province de Huambo, ainsi qu'à un poste de santé situé dans un camp de personnes déplacées à Cuando;
- approvisionné en médicaments 2 postes de santé de la Croix-Rouge angolaise situés dans la province de Uige et 2 autres postes dans la province de Bié;



- produit 2 369 prothèses et distribué des composants orthopédiques à d'autres organisations actives dans ce domaine;
- organisé, entre janvier et décembre, le transport aller-retour d'une dizaine de patients, depuis la province de Malanje jusqu'aux centres orthopédiques de Huambo et de Neves Beninha; agi de même pour une dizaine de patients depuis la province de Zaïre;
- équipé, chaque mois, une centaine de nouvelles personnes amputées;
- réparé les prothèses de personnes amputées et appareillées de plus longue date;



- approvisionné en eau potable, entre février et mai, et en collaboration avec des organisations non gouvernementales, des milliers de personnes déplacées regroupées dans des camps aux alentours de Kuito;
- construit, parfois de concert avec la Société nationale, plus de 1 190 latrines dans des camps de personnes déplacées;
- remis en état 13 sources d'eau dans des quartiers de Kuito;

- effectué des travaux de réhabilitation et de maintenance des infrastructures sanitaires de l'hôpital de Huambo;
- informé, par le biais d'une troupe de théâtre, plus de 3 000 personnes déplacées sur les comportements sanitaires de base;



- fourni un appui et du matériel aux activités de rétablissement et de maintien des liens familiaux menées par la Croix-Rouge angolaise;



- présenté le droit humanitaire, le Mouvement et le CICR à plus de 1 500 membres des forces armées et de la police nationale angolaises;
- dispensé pour la première fois un cours sur les droits de l'homme et le droit international humanitaire à 20 instructeurs des écoles de police angolaises;
- organisé pour 36 instructeurs militaires un séminaire de 3 jours destiné à favoriser l'enseignement du droit international humanitaire au sein de l'armée angolaise;
- produit un programme radiophonique hebdomadaire d'information sur différents sujets en relation avec le mandat de l'institution;



- fourni du matériel photographique et des vidéos pour une exposition sur les mines antipersonnel montée par l'UNICEF à l'occasion du premier anniversaire du traité d'Ottawa.

AFRIQUE AUSTRALE HARARE

HARARE

Délégation régionale
(Botswana, Malawi, Mozambique,
Namibie, Zimbabwe, Zambie)

L'année 2000 a été marquée par la persistance des troubles politiques au Zimbabwe et la résurgence des tensions au Mozambique. Les incidences du conflit angolais sur le territoire de la Namibie – qui, à l'instar du Zimbabwe, est militairement impliquée dans le conflit en République démocratique du Congo – se sont encore fait sentir. La Zambie a, quant à elle, continué à accueillir des milliers de réfugiés congolais et de personnes fuyant la guerre en Angola. Les conditions économiques et sociales restent difficiles pour une grande partie de la population de cette région où, comme dans d'autres parties d'Afrique australe, les effets de la pandémie de sida sont particulièrement dévastateurs. En 2000, le CICR a poursuivi ses activités de coopération avec les Sociétés nationales de la région, en fournissant, le cas échéant, un soutien financier ou matériel et en assurant une formation dans les domaines, notamment, de la préparation et de la gestion des situations d'urgence, et du rétablissement des liens familiaux. La délégation régionale de Harare a continué à promouvoir la connaissance et le respect du droit international humanitaire auprès de différents publics (autorités, forces armées et de sécurité, milieux universitaires, médias, organisations non gouvernementales). Des discussions ont eu lieu avec les autorités compétentes, qui ont été incitées à adopter des mesures de mise en œuvre nationale de cette branche du droit et à ratifier divers traités internationaux s'y rapportant. Le Botswana a ainsi ratifié le traité d'Ottawa et le Statut de la Cour pénale internationale.

Répercussions régionales du conflit en République démocratique du Congo

Conformément à la III^e Convention de Genève, le CICR a effectué, en 2000, de nouvelles visites aux prisonniers de guerre rwandais détenus au Zimbabwe, avant de procéder, en juin, à leur rapatriement. Il a aussi poursuivi ses visites aux prisonniers de guerre namibiens et zimbabwéens détenus à Kigali.

Tensions aux frontières de la Namibie

Du fait de la présence – autorisée¹³ – des forces armées angolaises sur le territoire namibien, d'où elles mènent des opérations contre l'UNITA*, le nord-est du pays – en particulier la région de Kavango – a été la cible, au cours de l'année, de nombreuses attaques perpétrées par des éléments armés. Celles-ci ont fait des victimes parmi la population civile. Par ailleurs, des milliers d'Angolais fuyant les combats dans le sud de leur pays ont trouvé refuge en Namibie. L'armée namibienne a arrêté plusieurs dizaines de membres présumés de l'UNITA. Le CICR a, quant à lui, renforcé sa présence en Namibie, en ouvrant une mission à Windhoek et un bureau pour les régions de Kavango et de la bande de Caprivi – où les tensions ont persisté, provoquant de nouveaux départs de civils vers le Botswana. La délégation régionale a aussi intensifié ses efforts en faveur des personnes déplacées en Namibie et développé des activités de rétablissement des liens familiaux en faveur des populations réfugiées dans ce pays. Enfin, le CICR a remis en août aux autorités namibiennes un mémorandum sur le respect du droit international humanitaire, en relation avec leurs opérations militaires contre l'UNITA ou sur le territoire angolais.

¹³ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 105.

* UNITA : Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola.

Résurgence des tensions au Mozambique

Saisie par la RENAMO*, grande perdante des élections générales de décembre 1999, la Cour suprême du Mozambique a validé, au début du mois de janvier, le résultat du scrutin. Tout en siégeant dans le nouveau parlement, ce parti d'opposition a continué à réclamer un recomptage des voix et menacé de former un gouvernement parallèle dans les six provinces où il avait remporté la majorité. Une campagne de désobéissance civique a aussi été lancée, aboutissant, au mois de mai, à l'attaque d'un poste de police par une centaine de sympathisants de la RENAMO. La fin de l'année a été marquée par une vague de violences ; les affrontements entre les forces de l'ordre et des membres de la RENAMO ont fait une quarantaine de victimes, tandis que plusieurs dizaines de personnes étaient arrêtées. En décembre toutefois, le chef de la RENAMO et le président de la République se sont mis d'accord sur les moyens à mettre en œuvre pour apaiser les tensions.

Instabilité au Zimbabwe

À la fin du mois de février, les électeurs zimbabwéens ont rejeté un projet de nouvelle Constitution soutenu par le gouvernement. Des élections législatives ont eu lieu en juin sur fond de grave crise économique. Elles avaient été précédées de violences qui avaient fait de nombreuses victimes et provoqué le déplacement de plusieurs milliers de personnes. Le parti au pouvoir, la ZANU-PF*, a remporté de justesse ces élections, qui se sont déroulées dans le calme. Dans le domaine économique, le gouvernement a promulgué un décret permettant l'expropriation sans compensation des terres, tandis que les anciens combattants ont multiplié, souvent dans la violence, les occupations de fermes appartenant à des Blancs.

* RENAMO : *Resistência Nacional Moçambicana* (Résistance nationale mozambicaine).

* ZANU-PF : *Zimbabwe African National Union – Patriotic Front* (Union nationale africaine du Zimbabwe – Front patriotique).

AFRIQUE AUSTRALE HARARE

EN 2000, LE CICR A :



- visité régulièrement, en Namibie, 129 personnes – dont 22 enregistrées en cours d'année – arrêtées à la suite des événements survenus dans la bande de Caprivi; enregistré et visité, en mars, un combattant de l'UNITA; enregistré en septembre, puis visité à plusieurs reprises, 82 Angolais détenus en Namibie;
- rapatrié, en avril, un prisonnier de guerre zimbabwéen détenu au Rwanda, puis 35 autres en juin;
- rapatrié, en juin, 11 prisonniers de guerre namibiens détenus au Rwanda;
- poursuivi régulièrement, au Zimbabwe, ses visites aux 43 prisonniers de guerre rwandais enregistrés en 1998; procédé à leur rapatriement au mois de juin;
- visité, en octobre et en novembre, 19 citoyens namibiens détenus au Botswana en relation avec les troubles dans la bande de Caprivi;
- poursuivi ses démarches afin d'avoir à nouveau accès aux détenus de sécurité incarcérés en Zambie à la suite de la tentative de coup d'État de 1997; agi de même pour les personnes arrêtées dans ce pays en relation avec le conflit angolais;
- visité à deux reprises, à la fin de l'année, un ressortissant angolais détenu à Lusaka;
- donné à tous les détenus mentionnés ci-dessus la possibilité d'échanger des messages Croix-Rouge avec leurs familles;



- enregistré au Malawi 23 enfants rwandais non accompagnés et un congolais;
- enregistré en Namibie 4 enfants angolais non accompagnés et un burundais;
- enregistré en Zambie 21 enfants congolais non accompagnés;
- permis, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge du Mozambique, le regroupement de familles dispersées à la suite des graves inondations de février;



- remis à la Fédération internationale 12 000 couvertures, 2 000 bâches et 2 tonnes de savon pour les victimes des inondations au Mozambique;
- distribué, par l'intermédiaire de la Société nationale, une assistance alimentaire et matérielle à 4 000 personnes déplacées en Zambie, près de la frontière angolaise;
- offert, de concert avec la Société nationale, une assistance matérielle ponctuelle à plus de 3 500 personnes déplacées ou victimes de la violences politique au Zimbabwe;



- apporté un soutien matériel et technique aux préparatifs entrepris par la Croix-Rouge du Zimbabwe en relation avec les élections qui se sont déroulées dans ce pays;
- conseillé la Croix-Rouge du Mozambique au sujet des activités de rétablissement des liens familiaux engagées après les inondations de février;
- participé, en octobre, à Maputo, à une réunion du *Southern African Partnership of Red Cross Societies*, afin de discuter de divers sujets concernant les Sociétés nationales de la région;

- contribué au lancement, au Zimbabwe, au Malawi et en Zambie, d'une campagne contre les abus de l'emblème de la croix rouge;
- renforcé son soutien aux activités de rétablissement des liens familiaux menées par les Croix-Rouges de Zambie, du Malawi, du Botswana et de Namibie dans des camps de réfugiés;



- organisé plusieurs présentations et séminaires sur le droit de la guerre au centre régional de formation aux missions de maintien de la paix de la SADC*, à Harare, et dans le cadre du *British Military Advisory Training Team (BMATT) Regional Senior Officers Development Course*;
- animé diverses autres présentations sur le droit humanitaire, les principes de la Croix-Rouge et les activités du CICR, parfois en collaboration avec les Sociétés nationales concernées ou d'autres organismes, à l'intention de représentants des autorités et des forces armées et de sécurité des pays couverts par la délégation régionale de Harare.

* SADC : *Southern African Development Community* (Communauté de développement de l'Afrique australe).

AFRIQUE AUSTRALE PRETORIA

PRETORIA

Délégation régionale

(Afrique du Sud, Comores, Lesotho, Madagascar, Maurice, Seychelles, Swaziland)

À l'exception des Comores, du Lesotho et du Swaziland, où des tensions ont persisté durant la période considérée, la situation est restée calme dans les autres pays couverts par la délégation régionale de Pretoria. Le cas échéant, le CICR est intervenu en faveur des victimes, principalement par le biais des Sociétés nationales de la région, dont il a continué de soutenir, au niveau tant institutionnel que matériel et financier, le développement et les activités (diffusion du droit international humanitaire, rétablissement des liens familiaux, préparation aux situations d'urgence notamment). La délégation régionale a également poursuivi ses efforts de promotion du droit humanitaire auprès des milieux politiques, militaires et universitaires, des écoles, du grand public et des médias. Elle a encouragé, en leur fournissant un appui technique, les gouvernements à adopter des mesures de mise en œuvre nationale du droit international humanitaire et à adhérer aux traités internationaux y relatifs. C'est ainsi que les Seychelles ont ratifié en juin la Convention des Nations Unies de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (et ses protocoles), ainsi que le traité d'Ottawa. L'Afrique du Sud a quant à elle ratifié le Statut de la Cour pénale internationale en novembre.

Instabilité aux Comores

En janvier, Anjouan a confirmé sa volonté de se maintenir dans la voie de la sécession – et donc de rejeter l'accord conclu à Antananarivo en avril 1999, qui lui accordait une large autonomie¹⁴ – lors d'un référendum dont les autorités fédérales de Moroni ont refusé le résultat. Ces dernières ont d'ailleurs pris des sanctions économiques et financières à l'encontre d'Anjouan, tandis que l'OUA* a menacé d'en faire autant si les dirigeants de l'île ne signaient pas, dans les plus brefs délais, l'accord d'Antananarivo. À l'issue d'une mission effectuée dans le pays en juin, l'OUA a en outre instamment demandé au gouvernement comorien du colonel Assoumani – qui a dû faire face à une tentative de coup d'État en mars – de remettre le pouvoir à un premier ministre désigné par les partis politiques. Les relations entre les autorités centrales et celles d'Anjouan se sont cependant nettement améliorées durant le second semestre, pour aboutir en août à la signature d'un accord de réconciliation, à Fomboni, chef-lieu de l'île de Moheli. Ce document – rejeté par les autres capitales africaines – donne à chacune des trois îles des Comores le contrôle de la plupart de ses affaires internes. Une Commission tripartite, chargée de rédiger un projet de Constitution qui sera soumis à un référendum populaire, a été instituée en novembre. La signature de l'accord a toutefois provoqué des troubles dans le chef-lieu d'Anjouan, entraînant des arrestations. Pour sa part, le CICR a effectué plusieurs missions aux Comores en 2000, afin d'y évaluer la situation humanitaire et de s'entretenir avec les autorités civiles et militaires, ainsi qu'avec des responsables de la Société nationale. Au cours de ces visites, il a eu accès aux personnes détenues en relation avec le putsch avorté sur la Grande Comore et les troubles d'Anjouan. À la suite de l'une de ces missions, le gouvernement comorien a signé, en septembre, le Statut de la Cour pénale internationale.

¹⁴ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 108.

* OUA : Organisation de l'Unité africaine.

Jugement de policiers et de militaires impliqués dans des mutineries au Lesotho

Les procès de policiers et de militaires, accusés de mutinerie à la suite des événements de 1997¹⁵ et de 1998¹⁶, se sont poursuivis en 2000. Vingt-cinq policiers et trois militaires, tous visités par le CICR, ont ainsi été jugés et condamnés. Par ailleurs, les élections générales, prévues d'abord en mars, puis en octobre, ont été reportées à l'année 2001, prolongeant ainsi l'instabilité politique que vit le pays depuis plusieurs années.

Tensions au Swaziland

En septembre, un conflit a éclaté entre les chefs de deux villages et un proche du roi, provoquant l'intervention des forces de sécurité. Les tensions se sont par la suite étendues à l'ensemble du pays, car ce problème local a fait ressortir un mécontentement sociopolitique plus général, accentué par la détérioration de la situation économique. Sous l'impulsion des syndicats et de groupes politiques opposés à la monarchie, des manifestations ont été organisées, dont certaines ont tourné à l'affrontement avec les forces de l'ordre. La Société nationale est intervenue pour porter secours à plus de 250 personnes blessées au cours des échauffourées.

¹⁵ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 93.

¹⁶ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 99.

EN 2000, LE CICR A :



- visité, aux Comores, 38 personnes détenues pour leur implication dans la tentative de coup d'État de mars, ou arrêtées lors des troubles qui ont agité Anjouan en août;
- revisité, en mai, 72 détenus de sécurité à la prison centrale et à la prison de haute sécurité de Maseru;
- apporté une assistance matérielle à toutes les personnes détenues, auxquelles il a offert la possibilité d'échanger des messages Croix-Rouge avec leurs proches;



- contribué, par le biais de l'échange de 1 163 messages Croix-Rouge, au maintien des liens familiaux entre des réfugiés se trouvant en Afrique du Sud, au Lesotho et au Swaziland et leur famille à l'étranger;



- soutenu la formation de plus de 80 volontaires du Croissant-Rouge comorien aux techniques de la prévention et du traitement du choléra;
- apporté un appui technique et financier aux programmes de diffusion du droit humanitaire menés par la Société nationale auprès des représentants gouvernementaux et des militaires, et à des activités de formation des volontaires;
- fourni une assistance technique aux Croix-Rouges du Lesotho et du Swaziland, dans le cadre de leurs activités de préparation aux situations d'urgence;
- réalisé la traduction, dans des langues locales sud-africaines, d'un manuel de premiers secours;
- continué de soutenir le programme de secourisme communautaire de la branche de Soweto de la Croix-Rouge sud-africaine et de la Croix-Rouge Malagasy;
- fourni un soutien financier et matériel aux activités de formation de la Croix-Rouge de Maurice;
- financé et animé un atelier de travail sur la diffusion et l'information pour 13 Sociétés nationales de pays couverts par les délégations régionales de Pretoria et de Harare;



- expérimenté avec des étudiants de Soweto et du Cap un module d'enseignement consacré au droit humanitaire;
- mis sur pied et animé, ou participé, en Afrique du Sud, au Lesotho, au Swaziland et aux Comores, à des séances de diffusion du droit international humanitaire, organisées à l'intention de membres des forces armées ou de police ;
- organisé, en février, un cours destiné notamment à former de futurs observateurs militaires sud-africains, qui agiront au sein de contingents des Nations Unies en République démocratique du Congo.

AFRIQUE ORIENTALE ÉRYTHRÉE

ÉRYTHRÉE

PROTECTION	2 429 375
ASSISTANCE	17 336 890
PRÉVENTION	102 787
COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE	602 130
PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX	1 144 236
PROGRAMME GÉNÉRAL	215 616
DÉPENSES TOTALES	CHF 21 831 034

Le conflit entre l’Érythrée et l’Éthiopie, qui connaissait depuis 1998¹⁷ des degrés d’intensité variables, est entré, le 12 mai 2000, dans une phase d’hostilités à grande échelle, qui ont entraîné de graves conséquences sur le plan humanitaire. Le 18 juin, un accord mettant fin aux hostilités actives est intervenu à Alger, sous l’égide de l’OUA* et des États-Unis. Ce texte prévoit qu’une «zone de sécurité temporaire» démilitarisée de 25 kilomètres de large soit mise sous le contrôle d’une force de maintien de la paix des Nations Unies. Deux résolutions du Conseil de sécurité de l’ONU (n°s 1312 et 1320) ont, par la suite, créé la Mission

¹⁷ Voir le *Rapport d’activité 1999*, p. 112.

* OUA : Organisation de l’unité africaine.



⊕ Délégation CICR + Bureau CICR

des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (UNMEE), l’autorisant à déployer jusqu’à 4 200 hommes dans les deux pays. Ceci en vue de surveiller le respect de la cessation des hostilités et de superviser le processus de redéploiement des forces belligérantes en dehors de la zone de sécurité qui les sépare, en attendant une démarcation précise de la frontière par des experts internationaux.

Ce déploiement était aux trois-quarts achevé à la fin de l’année. Il a été le prélude au retrait des forces éthiopiennes des zones qui n’étaient pas administrées par Addis-Abeba avant le 6 mai 1998, et au redéploiement des troupes érythréennes en dehors de la «zone de sécurité temporaire». Un accord de paix global entre les

deux pays (cessation permanente des hostilités) a été signé le 12 décembre à Alger.

Ce texte stipule que les deux parties doivent libérer et rapatrier sans délai tous les prisonniers de guerre, et que toutes les autres personnes civiles détenues ou internées en relation avec le conflit doivent être soit rapatriées, soit autorisées à regagner leur dernier domicile. Un premier rapatriement, concernant des prisonniers de guerre blessés ou malades, a eu lieu les 23 et 24 décembre, sous les auspices du CICR. Il a concerné 359 prisonniers de guerre érythréens et 360 prisonniers de guerre éthiopiens.

AFRIQUE ORIENTALE ÉRYTHRÉE

En 2000, le pays a par ailleurs renoué des relations diplomatiques avec deux de ses voisins, le Soudan et Djibouti.

Premières visites aux prisonniers de guerre

Le 14 août, la Confédération suisse (État dépositaire des Conventions de Genève) a officiellement annoncé que l'Érythrée avait déposé ses instruments d'adhésion aux Conventions de Genève, devenant ainsi le 189^e État membre. Cette accession a eu des conséquences très directes sur les activités de protection du CICR. Les délégués ont pu, dès septembre, et pour la première fois depuis le début du conflit¹⁸, visiter des prisonniers de guerre éthiopiens détenus en Érythrée, les enregistrer et vérifier leurs conditions de détention¹⁹. Les visites se sont déroulées selon les modalités habituelles du CICR, et une assistance a été fournie afin d'améliorer les conditions d'internement des prisonniers.

Civils privés de liberté

Suite à la reprise des hostilités, le 12 mai, les autorités érythréennes ont interné un certain nombre de civils d'origine éthiopienne dans différents camps. Le CICR a pu visiter régulièrement deux camps abritant plus de 4 300 internés civils, qui sont protégés par la IV^e Convention de Genève. Afin d'améliorer leurs conditions d'internement, il a été procédé à la distribution de couvertures et d'articles d'hygiène; l'un des camps a régulièrement reçu de l'eau par camion-citerne.

Toujours suite à l'accession de l'Érythrée aux Conventions de Genève, le CICR a élargi son accès à un certain nombre d'autres lieux de détention, tels que les postes de police ou les prisons, où étaient détenus plus de 1 200 civils d'origine éthiopienne, protégés par la IV^e Convention. Des discussions ont eu lieu pour obtenir l'accès aux lieux de détention restants.

¹⁸ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 113.

¹⁹ Voir p. 82.

Passage en toute sécurité pour les expulsés et les rapatriés

La reprise des hostilités, en mai, a considérablement modifié l'attitude de l'Érythrée à l'égard des résidents d'origine éthiopienne. Asmara a, depuis lors, encouragé leur rapatriement en Éthiopie. Après l'accord du 18 juin, et à la demande des deux gouvernements concernés, le CICR a organisé le rapatriement, en toute sécurité, de plus de 12 000 civils d'origine éthiopienne (dont des internés civils et des civils privés de liberté), expulsés ou ayant exprimé le souhait de quitter l'Érythrée où ils résidaient; les délégués les ont préalablement interviewés pour savoir s'ils avaient besoin de rétablir ou de maintenir des liens familiaux. Le CICR a également organisé le rapatriement, dans la sécurité, de civils d'origine érythréenne expulsés d'Addis-Abeba ou ayant exprimé le souhait de se rendre en Érythrée²⁰. À chaque fois, de l'eau et des biscuits à haute teneur en protéines ont été distribués aux civils concernés. D'autres civils éthiopiens ont regagné leur pays en juillet et en août, sans implication du CICR à la frontière.

En raison des tensions entre les deux communautés en Érythrée, le CICR a continué de suivre de près les conditions de vie des résidents éthiopiens et d'intervenir auprès des autorités compétentes pour leur rappeler leurs obligations.

Protection des civils dans les territoires occupés

Au cours des hostilités de mai-juin 2000, une partie des territoires érythréens ont été occupés par l'armée éthiopienne. Le CICR a obtenu l'accès à ces territoires occupés depuis mi-septembre et effectué des visites hebdomadaires à la population civile érythréenne vivant dans la région de Senafe, et qui est protégée par la IV^e Convention de Genève. La totalité de cette population – quelque 45 000 civils – a reçu une assistance en nourriture et en articles d'hygiène. Les délégués ont également aidé à rénover le système d'adduction d'eau qui avait été endommagé durant les combats, et il a fourni des articles médicaux à quatre postes de santé.

En conformité avec la protection accordée aux populations civiles vivant sous occupation, le CICR a continué de suivre de près les conditions de vie des civils érythréens dans ces territoires et à intervenir auprès des autorités compétentes pour leur rappeler leurs obligations.

Nouvelles familiales

Les messages Croix-Rouge sont restés le moyen principal de rétablir les contacts entre des membres d'une même famille séparés par le conflit, que ce soit entre les deux pays belligérants ou entre les personnes vivant dans les territoires occupés et leurs proches dans le reste de l'Érythrée. Ce travail s'est considérablement développé, en étroite coopération avec la Société nationale.

²⁰ Voir p. 83.

AFRIQUE ORIENTALE ÉRYTHRÉE

Assistance aux blessés de guerre

Au plus fort des hostilités, en mai et juin, les hôpitaux ont dû faire face à un véritable afflux de blessés de guerre (entre 150 et 300 par jour pour le seul hôpital d'Asmara).

Le CICR a fourni une assistance matérielle substantielle, ainsi qu'une équipe chirurgicale formée d'un chirurgien, d'un anesthésiste et de deux infirmières spécialisées. Un chirurgien maxillo-facial et un anesthésiste ont également partagé leur temps entre le traitement des patients et la formation de confrères érythréens.

La formation de personnel médical érythréen, volet important des activités du CICR, a dû être interrompue pendant les hostilités, mais elle a repris dès fin juillet. Les cours étaient notamment destinés aux infirmières en traumatologie et à celles travaillant aux soins intensifs. Le premier programme de formation destiné aux futurs physiothérapeutes, d'une durée de 18 mois, a par ailleurs débuté en février²¹.

Assistance aux déplacés internes

La reprise des hostilités a eu des effets considérables sur la population civile. En moins de dix jours, 750 000 civils, selon les estimations gouvernementales, ont été déplacés et sont allés s'ajouter aux dizaines de milliers précédemment regroupés dans des camps. L'occupation des plaines du sud-ouest et du centre a contraint la population – y compris des personnes déjà déplacées auparavant – à chercher refuge au nord, dans des régions frappées par la sécheresse.

En étroite coopération avec la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée, le CICR s'est concentré sur l'assistance non alimentaire et les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour 150 000 bénéficiaires dans 20 camps. Un ingénieur spécialisé a rejoint à cet effet l'équipe du CICR en Érythrée. Dans la phase d'urgence, il s'est agi de fournir de l'eau par camion-citerne aux camps de déplacés, aux villes et aux villages touchés par la guerre. Dans un deuxième temps, l'action a porté sur l'installation de systèmes temporaires d'adduction d'eau dans les camps de déplacés ou sur la rénovation de ces systèmes qui avaient été endommagés par les combats dans les lieux d'habitation. Dans la région de Gash-Barka, les familles d'accueil ont également reçu un soutien sous forme d'articles non alimentaires.

Suite à la cessation des hostilités, une partie des déplacés ont commencé, petit à petit, à rentrer dans leur village, et le nombre des personnes déplacées avait considérablement diminué à la fin de l'année. De même, une partie des réfugiés érythréens au Soudan ont retraversé la frontière pour regagner leur foyer²². En réponse, le CICR a maintenu ses programmes d'abris et augmenté ses activités dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, avec un accent particulier sur les villages où la population rentrait.

Assistance aux victimes de la sécheresse

Un déficit pluvial dans certaines régions s'est ajouté aux problèmes du pays. La sécheresse a particulièrement affecté la région de Zoba Anseba, au nord, compromettant les récoltes et aggravant encore la situation nutritionnelle de la population locale, qui accueillait aussi nombre de déplacés.

Suite à une évaluation conjointe dans la région de Zoba Anseba, la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée a entrepris, avec le soutien du CICR, une distribution régulière de nourriture à 88 133 bénéficiaires, entre octobre et décembre.

²¹ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 114.

Premier cours à la police

Suite à l'accession de l'Érythrée aux Conventions de Genève, le CICR a pu organiser une session de diffusion à l'Académie de police d'Asmara, pour la première fois depuis l'indépendance du pays. La majorité des 50 participants étaient des officiers de haut rang en charge de la formation.

Des rencontres ont eu lieu avec le ministre de la Justice, afin de discuter de la traduction des Conventions de Genève.

Coopération avec la Société de la Croix-Rouge

Le CICR s'est attaché à apporter son soutien à la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée, dont le processus de reconnaissance n'avait pu être entamé avant l'accession de l'Érythrée aux Conventions de Genève. En conséquence, l'État a nommé, en novembre, un responsable chargé de conseiller le gouvernement sur les procédures à suivre pour reconnaître la Société de la Croix-Rouge, qui n'était alors reconnue ni par le gouvernement érythréen, ni par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Croix-Rouge d'Érythrée, qui fait face à de nombreux défis, a démontré sa capacité opérationnelle au travers des activités qu'elle a menées en faveur des déplacés internes et des victimes de la sécheresse. Le CICR a poursuivi son soutien financier et technique dans les domaines de la diffusion, de la recherche de personnes et de la préparation aux situations d'urgence. Un accord-cadre entre les deux parties a été signé en février, définissant les rôles et les responsabilités respectives.

AFRIQUE ORIENTALE ÉRYTHRÉE

EN 2000, LE CICR A :



- visité plus de 1 000 prisonniers de guerre éthiopiens protégés par la III^e Convention de Genève et détenus dans 1 camp;
- visité plus de 4 300 internés civils et plus de 1 200 civils d'origine éthiopienne protégés par la IV^e Convention de Genève et incarcérés dans 21 lieux de détention;



- organisé, en collaboration avec la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée, le passage, en toute sécurité au travers des lignes de front, de 12 493 civils d'origine éthiopienne, expulsés ou rentrant de leur plein gré en Éthiopie; parmi eux, plus de 5 000 internés civils et autres civils privés de liberté ont également été rapatriés;
- assisté la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée pour assurer le rapatriement, en toute sécurité, de 357 personnes d'origine érythréenne expulsées ou rentrant de leur plein gré d'Éthiopie;
- effectué des démarches auprès des autorités afin de leur rappeler leurs obligations vis-à-vis des civils protégés par la IV^e Convention de Genève, à savoir les personnes d'origine éthiopienne en Érythrée et, auprès des autorités éthiopiennes, au sujet des Érythréens vivant dans les territoires occupés;



- transmis, conjointement avec les Sociétés de la Croix-Rouge respectives, 16 326 messages entre les prisonniers de guerre éthiopiens, d'une part, et érythréens, d'autre part, et leur famille;
- transmis, conjointement avec la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée, 13 288 messages Croix-Rouge entre des familles vivant en Érythrée et leurs proches dont elles étaient séparées par la guerre et vivant en Éthiopie (y compris des internés civils), dans les territoires occupés ou dans d'autres pays;
- réuni 109 enfants non accompagnés et autres personnes vulnérables avec leur famille en Érythrée;



- fourni, en coopération avec la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée, une assistance à plus de 150 000 civils affectés par le conflit, consistant en 147 130 couvertures, 15 254 tentes et autres articles non alimentaires;
- financé des projets d'approvisionnement en eau pour les déplacés et les internés;



- fourni, en coopération avec le ministère de la Santé, du matériel chirurgical pour 10 000 blessés de guerre, matériel transporté par avion vu l'urgence;
- donné un cours de traumatologie à 11 médecins et 65 infirmières;
- lancé, pour la première fois, un programme de formation sur 18 mois pour futurs physiothérapeutes et fourni du matériel de physiothérapie de base à 8 hôpitaux;



- soutenu la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée, afin de renforcer ses services d'intervention d'urgence et de développer ses capacités en matière de diffusion et de rétablissement des liens familiaux;
- organisé, conjointement avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2 séminaires sur la préparation aux désastres destinés aux cadres de la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée;
- financé l'achat d'une ambulance pour la branche de Mendefera de la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée;
- soutenu, en tant qu'institution directrice au sein du Mouvement, la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée dans sa réponse d'urgence à la sécheresse en Zoba Anseba;



- encouragé les autorités à incorporer le droit international humanitaire dans la législation nationale;
- offert une bibliothèque de base de droit international humanitaire à la faculté de droit de l'Université d'Asmara;
- organisé, conjointement avec la Société de la Croix-Rouge d'Érythrée, des séances de diffusion pour des enseignants du secondaire supérieur à Zoba Maakel et à Asmara.

AFRIQUE ORIENTALE ÉTHIOPIE

ÉTHIOPIE

PROTECTION	4 776 260
ASSISTANCE	22 622 763
PRÉVENTION	1 191 284
COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE	1 330 189
PARTICIPE AUX FRAIS GÉNÉRAUX	1 721 361
PROGRAMME GÉNÉRAL	518 750
DÉPENSES TOTALES	CHF 32 160 607

Le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie, qui a entraîné de graves conséquences sur le plan humanitaire, a connu, en mai et juin 2000, une phase d'hostilités à grande échelle. Celles-ci ont pris fin suite à un accord de cessation des hostilités actives signé le 18 juin sous l'égide de l'OUA* et des États-Unis. La paix a définitivement été conclue par la signature d'un accord, le 12 décembre à Alger. Ce texte prévoit un certain nombre de mesures visant à résoudre le différend entre les deux pays et à mettre fin à la captivité des prisonniers de guerre et des autres personnes détenues en relation avec le conflit²³.

* OUA : Organisation de l'unité africaine.

²³ Voir pp. 78-79.



⊕ Délégation CICR

⊕ Sous-délégation CICR

✚ Bureau CICR

✚ Centre orthopédique CICR

Visites des prisonniers de guerre et civils internés

Le CICR a régulièrement visité des prisonniers de guerre érythréens protégés par la III^e Convention de Genève²⁴, ainsi que des civils d'origine érythréenne internés suite au conflit, qui sont protégés par la IV^e Convention de Genève. Le CICR a directement fourni aux uns et aux autres une assistance matérielle (produits hygiéniques, matériel éducatif et récréatif), et remis du matériel médical de base aux cliniques des camps. La délégation a fait part aux autorités compétentes, verbalement et par écrit, de ses observations sur le traitement des internés et sur leurs conditions de vie.

²⁴ Voir p. 79.

AFRIQUE ORIENTALE ÉTHIOPIE

Passage en toute sécurité pour les expulsés et les rapatriés

Une fois les hostilités actives terminées, le CICR a organisé le passage à travers la ligne de démarcation, dans la sécurité et la dignité, de 327 civils d'origine érythréenne expulsés ou rentrant de leur plein gré d'Addis-Abeba. De même, le CICR a organisé le rapatriement de plus de 12 000 civils d'origine éthiopienne résidant en Érythrée²⁵. Ces rapatriements se sont faits à la demande des gouvernements d'Addis-Abeba et d'Asmara.

La délégation a suivi de près la situation des civils d'origine érythréenne vivant en Éthiopie, qui sont protégés par la IV^e Convention de Genève. En particulier, un délégué santé a suivi, avec l'aide d'un représentant de cette communauté, plus de 1 700 cas d'Érythréens malades et sans ressources à Addis-Abeba. Selon les cas, il a procédé à l'achat de médicaments essentiels ou à leur transfert à l'hôpital.

Transmission de nouvelles familiales

Le déplacement d'une partie de la population – dû, en premier lieu, au conflit international avec l'Érythrée – a entraîné, pour des milliers de personnes, la perte de contact avec leur famille. Des mineurs se sont retrouvés séparés de leurs parents, alors que beaucoup de familles étaient sans nouvelles de leurs proches, membres des forces armées. Le CICR a mis sur pied, en coopération avec la Croix-Rouge éthiopienne, un réseau permettant de collecter et de distribuer des messages Croix-Rouge.

²⁵ Voir p. 79.

Assistance aux déplacés internes dans le nord

Une assistance d'urgence en médicaments a été fournie en début d'année aux cliniques dans deux camps abritant plus de 5 000 habitants des régions frontalières (Baati et Waele Nehbi), déplacés par le conflit. Les camps ont également bénéficié d'un apport d'eau et de travaux d'assainissement, en collaboration avec Médecins sans frontières-Hollande.

Le retour dans leur foyer de ces personnes, ainsi que des autres déplacés en raison du conflit, est resté essentiellement subordonné au déminage : les mines antipersonnel, résultat du conflit, ont continué de poser un problème certain le long de la frontière, et ce, aussi bien en Érythrée qu'en Éthiopie.

Blessés de guerre et amputés

Durant les hostilités de mai-juin, les structures chirurgicales ont dû faire face à un nombre considérable de blessés de guerre nécessitant des soins chirurgicaux et des prothèses et/ou des orthèses.

Le CICR a soutenu les chirurgiens militaires éthiopiens pour le traitement de plus de 400 blessés, et équipé entièrement un théâtre opératoire à l'hôpital militaire de Degen (Tigré). Des chirurgiens du CICR ont procédé à la formation de personnel médical et travaillé aux côtés de leurs collègues éthiopiens dans plusieurs hôpitaux du pays. La délégation a fourni de l'équipement médical à l'Hôpital général des forces armées, à Addis-Abeba, ainsi qu'à différents hôpitaux civils du Tigré, pour le traitement des blessés civils et militaires. Un stock d'urgence pour 2 000 blessés supplémentaires a également été établi.

Deux techniciens du CICR ont poursuivi leur soutien à quatre centres d'appareillage orthopédique : Addis-Abeba (qui fonctionne comme centre régional pour l'Afrique et le Moyen-Orient), Dessie, Harar et Mekele. Le CICR a financé des soins orthopédiques pour 1 252 amputés de guerre (dont 617 victimes de mines antipersonnel) et fourni un soutien matériel aux ateliers de Dessie, de Harar et de Mekele pour la production de prothèses.

Reprise des visites dans les postes de police d'Addis-Abeba

Le CICR a poursuivi ses visites régulières aux personnes détenues pour des raisons liées au changement de gouvernement en 1991 ou à la sécurité de l'État. Cette population s'élevait l'an dernier à plus de 8 210 détenus.

La délégation a reçu, le 9 mai, l'autorisation de reprendre ses visites aux personnes incarcérées au *Central Investigation Department*, ainsi que dans les 29 postes de police d'Addis-Abeba²⁶. Suite à ces visites, un rapport résumant les constatations et les recommandations du CICR a été remis aux autorités responsables. La délégation a poursuivi ses efforts en vue d'obtenir l'accès aux détenus qui se trouvent dans un camp de transit dans la capitale.

Des démarches ont été entreprises auprès des autorités au sujet de la détention extra-judiciaire de personnes relevant du mandat du CICR, et qui ont été détenues durant de longues périodes sans être inculpées. Par la suite, les procès ont repris pour certains détenus, alors que d'autres étaient libérés. Le CICR a continué à observer régulièrement le déroulement de deux procès *in camera* à la Haute Cour fédérale d'Addis-Abeba, et de cinq autres procès qui se déroulaient dans d'autres tribunaux.

Assistance multiforme aux victimes de la sécheresse

Un déficit pluvial a anéanti de très nombreuses têtes de bétail et entraîné la perte de grandes quantités de nourriture. La sécheresse a eu un effet particulièrement prononcé dans le Somali National Regional State, qui est déjà l'une des régions les plus pauvres et les plus sous-développées d'Éthiopie, et où subsistent des tensions internes considérables. Confrontée à la famine, une grande partie de la population s'est déplacée à la recherche de nourriture et de pâturages pour le bétail, ou s'est regroupée aux alentours des agglomérations.

²⁶ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 118.

AFRIQUE ORIENTALE ÉTHIOPIE

Suite à des évaluations en février et en mars, qui ont mis en évidence des taux de mortalité élevés liés à la malnutrition, le CICR a lancé, avec l'aide de la Croix-Rouge éthiopienne, une opération d'envergure pour près de 190 000 bénéficiaires, dans le sud du Somali National Regional State (Gode, Fik, Afder). Les distributions de nourriture ont été conçues comme complément à l'action, notamment celle des institutions onusienennes, ainsi que de l'*Ethiopian Disaster Preparedness and Prevention Commission*. Dans un premier temps, soit du 12 avril au 5 juin, un pont aérien a assuré le transport de la nourriture de Nairobi (Kenya) à Gode et à Dire Dawa. Par la suite, cette aide d'urgence est arrivée par bateau, dans les ports de Berbera (Somalie) et Djibouti, d'où elle a été acheminée par camion dans les lieux de distribution.

Les familles les plus vulnérables ont en outre reçu du savon et des bâches plastifiées, ainsi que des semences de sorgho. Pour ce qui est du bétail, un projet vétérinaire d'urgence pour 140 000 têtes, consistant en une distribution d'antibiotiques et de substances antiparasitaires, a été lancé fin mars.

Suite à une amélioration de la situation nutritionnelle et à la fin de la phase d'urgence, décision a été prise, en août, de réduire les distributions de nourriture pour se concentrer sur les programmes de relèvement agricole et économique. Dès novembre 2000, un projet de «vivres contre travail», visant à accroître les surfaces cultivées par l'amélioration du système de rétention de l'eau de pluie et d'irrigation, a été mis en place dans dix communautés. Une évaluation a été lancée pour étudier la possibilité d'étendre le projet à d'autres communautés en 2001.

En ville de Gode, le projet visant à accroître de 50% l'approvisionnement en eau, poursuivi depuis 1998²⁷, a été achevé en début d'année avec la réhabilitation de la station de pompage et l'installation d'un système d'adduction d'eau pour cinq écoles et l'hôpital. Le CICR a

également fourni une assistance technique et matérielle aux communautés de la région d'Afder, pour réhabiliter cinq puits importants. Ces régions connaissent des conflits interclaniques au sujet des terres et de l'accès à l'eau.

Signature d'accords avec la Croix-Rouge éthiopienne

La Croix-Rouge éthiopienne a été tout à la fois confrontée à la guerre et à la sécheresse. En coopération avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR a poursuivi un partenariat opérationnel avec la Société nationale, visant à renforcer ses capacités dans les domaines suivants : recherche de personnes, diffusion du droit et des principes humanitaires, préparation aux conflits et renforcement des branches du Tigré et du Somali National Regional State. Des accords à ce sujet ont été signés en mars 2000, qui privilient cinq branches-pilotes, ainsi que des régions connaissant des conflits ouverts ou larvés.

Dans la région du Tigré en particulier, ce partenariat a porté sur l'assistance aux personnes déplacées par le conflit international, au travers de la formation de chirurgiens, de l'augmentation des stocks chirurgicaux dans les hôpitaux civils, de l'entretien des ambulances et de la formation des volontaires en premiers secours.

Diffusion du droit international humanitaire

En août a eu lieu, pour la première fois, une session de diffusion à des membres du *Central Investigation Department*, qui est un interlocuteur important en matière de détenus de sécurité. Le livre «*To Serve and to Protect*» («*Servir et protéger*») a, par ailleurs, été traduit en amharique et distribué aux instructeurs des forces de police éthiopiennes.

Suite à la traduction des Conventions de Genève en amharique²⁸, décision a été prise de produire 1 000 exemplaires du texte, à l'intention des membres de l'administration et des cercles académiques. La délégation a poursuivi son dialogue avec l'Université d'Addis-Abeba et l'*Ethiopian Civil Service College*, aux fins d'incorporer dans leur programme un cours de droit international humanitaire conséquent.

Le CICR a également produit, en amharique, le «*Manuel du soldat*», qui résume les règles de base du droit des conflits armés, et comprend aussi une section sur les gestes de premiers secours. Ces livrets ont été distribués, en juin, à 40 000 soldats, au travers du service médical des forces armées éthiopiennes.

Mission du CICR auprès de l'OUA

La mission permanente du CICR auprès de l'OUA s'est attachée essentiellement à mieux connaître, de l'intérieur, la scène politique en Afrique, ainsi qu'à nouer des relations solides avec diverses institutions et les ambassadeurs accrédités auprès d'elles : OUA, CEA*, institutions spécialisées des Nations Unies, organisations régionales africaines, ONG. L'institution a ainsi cherché à encourager une reconnaissance et une application plus larges du droit international humanitaire dans l'ensemble de l'Afrique et à faire mieux connaître le rôle du CICR et les activités qu'il mène à travers le monde entier.

²⁷ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 121.

²⁸ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 122.

* CEA : Commission économique pour l'Afrique (Nations Unies).

AFRIQUE ORIENTALE ÉTHIOPIE

EN 2000, LE CICR A :



- visité plus de 2 500 prisonniers de guerre érythréens, dont environ 2 000 capturés/nouvellement enregistrés durant l'année écoulée, protégés par la III^e Convention de Genève et détenus dans 2 camps principaux d'internement;
- visité plus de 1 200 civils érythréens protégés par la IV^e Convention de Genève et internés dans 6 lieux de détention;
- visité, dans 117 lieux de détention, plus de 6 200 détenus, sur une population totale de plus de 8 200 personnes privées de liberté pour des raisons liées au changement de gouvernement en 1991 ou à la sécurité de l'État; fourni, en fonction des besoins, du matériel médical de base, des couvertures, ainsi que des articles d'hygiène et de loisirs;
- transmis plus de 31 500 messages Croix-Rouge entre ces détenus et leur famille;
- entrepris la réparation des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans 22 prisons, pour plus de 23 000 détenus, y compris des prisonniers de guerre;



- fourni une assistance, en organisant leur passage en toute sécurité, pour le rapatriement en Érythrée de 327 civils d'origine érythréenne;
- organisé, en collaboration avec la Société de Croix-Rouge du Tigré, le passage, en toute sécurité, à travers les lignes de front de plus de 12 400 civils d'origine éthiopienne, expulsés ou rentrant de leur plein gré en Éthiopie, ainsi que de 2 700 internés civils d'origine éthiopienne;



- transmis, conjointement avec la Croix-Rouge éthiopienne, 21 700 messages Croix-Rouge;
- réuni 91 enfants non accompagnés et d'autres personnes vulnérables d'origine érythréenne à leur famille;



- importé 8 640 tonnes d'aide alimentaire d'urgence, qui ont été distribuées à près de 190 000 victimes de la sécheresse dans le Somali National Regional State;
- distribué 185 tonnes de semences et de médicaments vétérinaires aux éleveurs, plus de 4 tonnes de savon et quelque 8 450 bâches plastifiées à des familles victimes de la sécheresse;



- fourni une aide multiforme à 6 hôpitaux et 4 centres de santé pour le traitement des blessés de guerre (services d'ambulance, matériel médical et chirurgical) et mis une équipe chirurgicale à disposition;
- organisé des formations de premiers secours avancés et d'évacuation de blessés pour plus de 150 membres du personnel médical, ainsi que des formations de chirurgie de guerre (notamment chirurgie maxillo-faciale) pour 40 chirurgiens;
- préparé des stocks d'urgence pour combattre le choléra, ainsi que des citernes à eau, en préparation à des flambées de cette épidémie;



- fourni un soutien matériel, technique et en formation qui a permis à 4 centres d'appareillage orthopédique de produire 1 252 prothèses et 1 100 orthèses;
- organisé, au centre de formation d'Addis-Abeba, des cours sur la technologie de l'utilisation du polypropylène à l'intention de 26 techniciens;
- fourni des composants orthopédiques et du matériel pour divers projets orthopédiques réalisés dans le monde entier;



- réhabilité 10 puits dans le Somali National Regional State;
- installé 9 réservoirs fournissant de l'eau potable à 40 000 personnes dans les régions affectées par la sécheresse;



- donné 7 radios pour renforcer les capacités de communication de la branche Croix-Rouge du Tigré;
- organisé 4 séminaires de formation dans le domaine de la recherche de personnes, couvrant tout le pays;



- organisé un séminaire de 5 jours pour 34 instructeurs de police des régions de l'Oromia et d'Addis-Abeba;
- dispensé un cours de droit international humanitaire à 70 étudiants en droit de l'Université d'Addis-Abeba;
- présenté ses activités en matière de détention en Éthiopie et le droit humanitaire, notamment la question des garanties judiciaires, à 800 collaborateurs de l'*Oromia Regional Justice Bureau*.

AFRIQUE ORIENTALE SOMALIE

SOMALIE

PROTECTION

580 927

ASSISTANCE

23 546 242

PRÉVENTION

486 994

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

1 330 301

PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

1 476 409

PROGRAMME GÉNÉRAL

150 144

DÉPENSES TOTALES CHF 27 571 017

En été 2000, pour la première fois après près d'une décennie d'absence d'État, la Somalie s'est donné un président élu, Abdulkassim Salat Hassan, une Assemblée transitoire de 225 membres et différentes autres institutions transitoires. C'est là le fruit de la *Somalia National Peace Conference* (Conférence nationale de paix somalienne), qui a réuni à Arta (Djibouti), de juin à août, quelque 700 représentants de la société civile. Le nouveau président somalien a pu participer aux célébrations du millénaire organisées par les Nations Unies à New York, en septembre, alors que son pays avait été absent de la scène onusienne pendant près de dix ans. La perspective d'une stabilisation de la situation a été accueillie



(+ Délégation CICR à Nairobi)

(+) Hôpital CRS/CICR

avec soulagement à différents endroits, comme Mogadishu et Baidoa, où la visite du nouveau président a provoqué des scènes de liesse. Enfin, la création d'une nouvelle force de police a commencé avec le recrutement de 1 300 ex-miliciens, grâce au soutien financier de la communauté d'affaires.

Les défis sont néanmoins restés de taille dans un pays qui vivait, depuis 1991, dans un état d'anarchie caractérisé par l'absence totale de gouvernement et d'administration centraux, où une multitude de clans et de sous-clans luttent pour le pouvoir tout en continuant à se fragmenter. La population a dû affronter tout à la fois la violence et le «non-droit», le sous-développement, et des conditions

climatiques difficiles. Le processus politique qui a débuté à Arta a rapidement rencontré une forte opposition chez les chefs de guerre du centre et du sud de la Somalie et chez différents acteurs politiques, dont le gouvernement du Somaliland, autoproclamé indépendant depuis 1991 (et de ce fait opposé au gouvernement d'une Somalie incluant le Somaliland).

Une paix et une stabilité relatives ont régné au Somaliland et au Puntland (nord-est de la Somalie) – où les clivages claniques sont moins marqués que dans le sud du pays –, même si leur rejet du processus d'Arta a entraîné quelques tensions internes. Le Somaliland a poursuivi ses efforts de reconstruction et de

AFRIQUE ORIENTALE SOMALIE

développement entrepris depuis 1991, lors de sa sécession et de son indépendance autoproclamée.

En revanche, le sud du pays a continué à vivre dans un état de crise permanente. La violence inter-clans dans les régions du Bas-Juba, les combats récurrents entre la RRA* et les milices des tribunaux de la charia dans le Bas-Shebele ont fait des dizaines de victimes et causé d'importantes destructions. L'insécurité a également gagné la région du Hiran, qui avait connu une relative stabilité jusqu'en 1999, avant d'être en proie au banditisme et à des différends entre sous-clans. La criminalité et la violence interclans a par ailleurs augmenté à Mogadishu et dans les environs.

La situation économique a encore empiré lorsque, fin septembre, une flamme de «fièvre du Rift» s'est répandue dans les pays du Golfe. Le résultat a été une interdiction immédiate des importations de bétail somalien, qui a privé de larges secteurs de la population d'une importante source de revenus.

Incidents de sécurité

Le caractère imprévisible des explosions de violence dans le sud limite depuis des années la marge de manœuvre des organisations humanitaires. En janvier, un employé local du CICR a été blessé par balles au retour d'une distribution de secours à des villageois, non loin de la frontière kényenne; en juillet, deux employés expatriés de l'ONG «Action contre la faim» ont été pris en otages à Mogadishu-Sud; ils ont été relâchés seulement à la mi-septembre.

La délégation du CICR pour la Somalie est restée basée à Nairobi (Kenya), les expatriés et le personnel de terrain se rendant régulièrement dans toutes les régions du pays. La plupart des activités du CICR ont été réalisées, dans l'ensemble du pays, par l'entremise du Croissant-Rouge de Somalie et du personnel somalien du CICR.

* RRA : *Rahanwein Resistance Army*.

L'institution, qui demeure le principal acteur en matière d'urgence en Somalie, poursuit dans ce pays une double approche. D'un côté, elle fournit une réponse d'urgence aux effets directs du conflit, souvent aggravés par les catastrophes naturelles; et de l'autre, elle a adopté une stratégie à moyen terme, qui vise à maintenir les mécanismes d'adaptation locaux et à préserver des conditions de vie adéquates pour les groupes les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants. De manière générale, les projets doivent demeurer relativement simples pour pouvoir être gérés localement.

Assistance aux déplacés et sinistrés

Malgré un certain retard, les pluies du «gu» (avril-juin) sont tombées en abondance, ce qui a considérablement amélioré la situation alimentaire après les récoltes catastrophiques de 1999²⁹, sauf, toutefois, dans des poches déjà vulnérables de la région du Gedo, ainsi que dans le Bas- et le Moyen-Juba, où la récolte a été très maigre. Le CICR a distribué à plusieurs reprises des semences et des outils, mais aussi de la nourriture à des milliers de familles dans les régions les plus touchées, qu'il s'agisse de déplacés ou de résidents.

Le CICR a également fourni une assistance non alimentaire aux familles déplacées suite aux violences dans le Hiran, le Bas-Shebele et le Bas-Juba, ainsi que dans le Moyen-Juba, où des villages avaient été incendiés par des miliciens. En tout, un demi-million de personnes, parmi les plus vulnérables, ont reçu une assistance dans le courant de l'année.

Les puits redonnent vie aux villages

En Somalie, où l'eau est une denrée rare, l'état d'anarchie a aussi conduit, faute d'entretien, à une sérieuse détérioration des puits de surface et des réservoirs souterrains traditionnels (berkad). Le CICR a fourni un effort constant, afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable pour les humains et pour le bétail, en association avec les communautés locales. Durant les trois premiers mois de l'année, l'attention s'est portée sur la fourniture de matériel (générateurs, pompes et pièces détachées). Dans certains cas, la rénovation de puits de surface a littéralement redonné vie à des villages. Ainsi à Xingon, dans la région du Mudug, la population est-elle passée en quelques semaines de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'âmes une fois qu'un puits de surface, redevenu opérationnel, eut remplacé le transport d'eau par camion-citerne.

Le reste de l'année a été consacré à une approche plus globale, visant à améliorer les capacités des communautés des régions centrales en matière de stockage et de distribution de l'eau.

²⁹ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, pp. 134-135.

Réouverture de l'hôpital de Medina

En raison de la surcharge chronique des structures médicales du pays, décision a été prise de procéder à la réouverture de l'hôpital de Medina, à Mogadishu-Sud qui, à part des tentatives sporadiques, ne fonctionnait plus depuis huit ans. Le CICR a activement participé à l'élaboration de ce projet, ainsi qu'à la rénovation complète des lieux et à la formation du personnel de l'hôpital, lequel a été rouvert le 28 mai. Le CICR soutiendra tout particulièrement cet établissement de 55 lits chirurgicaux durant une période initiale, mais la structure demeurera propriété de la communauté, qui en sera responsable. Pour que l'hôpital soit viable à terme, il est prévu que le laboratoire et le service de radiologie génèrent leurs propres revenus; un administrateur du CICR a étroitement collaboré avec les comptables de l'hôpital pour mettre sur pied un budget.

Le CICR fournit une assistance multi-forme (salaires, nourriture, travaux d'entretien, médicaments et matériel médical) à quatre hôpitaux : Keysaney à Mogadishu-Nord – principale structure chirurgicale du pays –, Medina (Mogadishu-Sud), Galkayo (région du Mudug), Baïdoa (région du Bay). La rénovation de l'hôpital Keysaney a également commencé en 2000. Un chirurgien du CICR a par ailleurs organisé à Mogadishu, en début d'année, un séminaire pour les chirurgiens des hôpitaux Keysaney et Medina.

Le Croissant-Rouge de Somalie est le seul pourvoyeur de soins de santé de base pour de larges segments de la population, au travers d'un réseau de centres de santé primaires et de quatre centres de réhydratation orale à Mogadishu, notamment. Le CICR a soutenu une partie de ces structures, en leur fournissant des médicaments, des trousse de premier secours et une aide financière.

Nouveaux bureaux de recherches

Les messages Croix-Rouge demeurent le seul moyen pour beaucoup de Somaliens de renouer ou de garder le contact avec leurs proches, dans le pays ou à l'étranger, et ce en dépit des problèmes de sécurité qui, parfois, restreignent sérieusement les déplacements des employés chargés des recherches. En début d'année, le Croissant-Rouge somalien a, en étroite coopération avec le CICR, ouvert deux nouveaux bureaux de recherches dans le sud (Hudur Bakool et Buale, dans le Moyen-Juba).

Complétant le réseau de messages Croix-Rouge et les demandes de recherches, le service somalien de la radio BBC à Nairobi a continué, en collaboration avec le Croissant-Rouge somalien et le CICR, de diffuser un programme visant à localiser les personnes disparues.

Programmes de diffusion

La délégation a saisi l'opportunité qui lui était offerte par le rapide développement, en 2000, du paysage médiatique, principalement à Mogadishu, pour préparer des programmes en relation avec la santé. Sous le titre général « Moyens de survie de base » (*«Basic Means of Survival»*), ils ont été diffusés dès novembre sur la nouvelle station de radio-TV HornAfrik (*Corne de l'Afrique*).

Le rapport « *Les voix de la guerre* »³⁰ sur la Somalie a été lancé dans tout le pays en avril et en mai. Cela a été l'occasion de remettre l'accent sur les différences entre combattants et civils, de rappeler les règles de conduite durant les hostilités et de les mettre en parallèle avec les valeurs traditionnelles somaliennes. Se basant sur sa grande expérience dans l'adaptation de moyens de diffusion adéquats dans le contexte somalien, la délégation a produit des bandes vidéo (*googoos*), sortes de saynètes utilisant l'humour et la musique pour encourager le respect des règles humanitaires.

³⁰ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, pp. 137, 348-350.

Campagne auprès du public

En tant que seule institution nationale travaillant dans un environnement très complexe, le Croissant-Rouge de Somalie doit affronter des défis importants. Le CICR a participé à une rencontre, en janvier, en présence de différents représentants du Mouvement, au cours de laquelle la Société nationale a démontré sa volonté de demeurer unifiée et pris des décisions stratégiques. Aux côtés d'autres membres du Mouvement, le CICR a ainsi soutenu la campagne de communication du Croissant-Rouge de Somalie, en contribuant à l'impression d'un dépliant expliquant son rôle, ses principes et ses activités. La délégation a également continué à fournir un soutien technique, matériel et financier à la Société nationale dans les domaines dont elle est entièrement responsable (recherche de personnes, diffusion et préparation aux conflits).

EN 2000, LE CICR A :



- soutenu les efforts déployés par le Croissant-Rouge de Somalie pour assurer la transmission de 26 000 messages Croix-Rouge échangés entre des membres de familles dispersées en Somalie et à l'étranger;
- ouvert 42 dossiers de recherches et résolu 53 cas;
- diffusé, par le biais du service somalien de la BBC à Nairobi, les noms de 2 901 Somaliens, à la demande de familles qui tentaient de retrouver des proches disparus;



- distribué 635 tonnes de semences, 6 900 tonnes de nourriture et 425 tonnes d'articles non alimentaires à plus de 26 000 familles déplacées par les combats ou victimes de la sécheresse et/ou des inondations;
- distribué une aide non alimentaire à 3 000 familles ayant regagné leurs villages incendiés dans les districts de Wajid et Rabdure (région du Bakol);
- procuré 44 000 sacs de sable vides aux villages situés le long des rivières pour les aider dans leur lutte contre les inondations à la saison des pluies;



- continué à soutenir 22 postes de santé (sur les 44 gérés par la Société nationale) dans les régions du Hirran, des Moyen- et Bas-Juba, du Galguduud et du Mudug; établi un lieu de distribution central à Kismayo (pour 7 centres de santé dans le Moyen- et le Bas-Juba), et un autre à Dusamareb (pour les centres de santé du Galguduud);
- remis des articles médicaux et un soutien financier à des centres de traitement du choléra fournissant une réhydratation orale;



- entretenu et réparé des puits de surface, fourni des générateurs d'urgence, des pompes et des pièces de rechange dans 20 endroits dans les régions du centre, pour aider à fournir de l'eau propre à environ 20 000 personnes;
- organisé un cours d'entretien des points d'eau et des puits pour 300 membres des communautés locales à Galkayo et Dusamareb;
- lancé 16 projets de stockage et de distribution de l'eau dans les régions du centre; commencé la rénovation de 10 réservoirs souterrains traditionnels (*berkad*) dans le sud du Mudug, le Galguduud et le nord du Hirran;
- édité une manuel sur l'entretien des puits de surface en langue somalienne;



- financé un cours de 8 semaines à l'Université de Nairobi (Kenya) pour 4 employés chargés de la santé dans les branches du Croissant-Rouge de Somalie;
- transporté en avion les participants à un séminaire, organisé par le Croissant-Rouge de Somalie avec la participation du CICR, qui a réuni à Nairobi, en août-septembre, 40 employés chargés de la recherche de personnes et de la diffusion;



- discuté avec le service en langue somalienne de la BBC la possibilité de créer un programme basé sur les résultats de l'enquête « Les voix de la guerre ».

AFRIQUE ORIENTALE SOUDAN

SOUUDAN

PROTECTION

1 550 869

ASSISTANCE

27 550 448

PRÉVENTION

874 468

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

1 989 323

PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

2 110 035

PROGRAMME GÉNÉRAL

1 331 445

DÉPENSES TOTALES CHF 35 406 588

Le fragile cessez-le-feu – dit humanitaire – observé durant 1999³¹ par le gouvernement et le SPLM/A* n'a pas duré au-delà de l'année. L'an 2000 a été caractérisé par la poursuite du conflit, qui a souvent pris la forme d'une confrontation à grande échelle, tout particulièrement dans le Bahr-el-Ghazal, les régions du Nil Bleu et du nord-est. L'oléoduc reliant le Unity State à Port-Soudan a continué à faire l'objet d'actes de sabotage et à accroître les risques de confrontation militaire. Les combats ont souvent été à l'origine d'importants déplacements de population. Les

³¹ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 139.

* SPLMA: *Sudanese People's Liberation Movement/Army* (Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan).



⊕ Délégation CICR ⊕ Sous-délégation CICR + Bureau CICR ⚒ Hôpital CICR ▲ Centre orthopédique CICR

civils ont été très directement affectés, quand ils n'ont pas été pris pour cibles.

En dépit de trois rencontres au Kenya durant l'année, le processus de paix entre le gouvernement soudanais et le SPLM/A n'a guère progressé. L'Égypte et la Libye ont également lancé une initiative de paix parallèle. En revanche, le parti *Umma* a quitté en mars la NDA* et annoncé la fin de la lutte armée contre le gouvernement, alors que certains parmi ses principaux dirigeants regagnaient Khartoum. Les autorités ont offert l'amnistie à tous les combattants de l'opposition.

L'état d'urgence a été prolongé jusqu'à la fin de l'année³². Des élections présidentielles et législatives ont eu lieu en décembre, qui se sont soldées par une large victoire du président et du Parlement sortants.

Sur le plan international, le gouvernement soudanais a renoué des relations avec différents pays, dont plusieurs membres de la Ligue arabe, et avec tous ses voisins, sauf l'Ouganda. L'accord signé l'année précédente entre Khartoum et Kampala n'a en effet pas débouché sur des progrès notables, même s'il a permis la libération, par l'Ouganda, de 72 prisonniers de guerre soudanais et leur rapatriement, en janvier, sous les auspices du

³² Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 140.

AFRIQUE ORIENTALE SOUDAN

CICR³³. Le Soudan a par ailleurs été réintégré en juillet comme membre à part entière du Fonds monétaire international (FMI), sans toutefois avoir eu accès aux prêts de l'institution. En fin d'année, en revanche, le pays n'a pas réussi à obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies.

L'opération au Soudan est demeurée l'une des plus vastes du CICR en Afrique. La délégation a poursuivi trois objectifs principaux : fournir protection et assistance aux déplacés internes et aux populations résidentes, durement éprouvées par 17 années de conflit; intervenir en faveur des blessés de guerre et des civils pour s'assurer qu'ils bénéficient du traitement chirurgical ou des soins médicaux de base nécessaires; enfin, suivre la situation des personnes privées de liberté.

Incidents de sécurité

L'environnement hautement explosif et imprévisible au Soudan a eu des conséquences, parfois tragiques, sur le travail des organisations humanitaires, qui ont déploré la mort violente de dix de leurs collaborateurs dans des embuscades.

Les bombardements dans le sud ont été une source constante de préoccupation. Le CICR a dû évacuer son bureau à Chelkou, et restreindre ses vols dans le Bahr-el-Ghazal durant une période, avant de reprendre des activités normales en octobre. En août, les Nations Unies ont été amenées à interrompre l'*Operation Lifeline Sudan* durant toute une semaine, avant de recevoir des garanties de sécurité de la part du gouvernement.

Combats dans le Haut-Nil occidental

En juin, les combats ont repris dans la région du Haut-Nil occidental, provoquant d'importants mouvements de populations en direction de Bentiu, où le CICR a pu rapidement distribuer une assistance non alimentaire. Le 24 juin, le SPLM/A s'est emparé de la ville de Gogrial. Les soldats blessés ont été nombreux, de part et d'autre. Le CICR a fourni du matériel médical à l'hôpital militaire de Wau, pour lui permettre de faire face à l'afflux de patients.

Le personnel médical du CICR a également assuré la prise en charge complète des cas chirurgicaux urgents et des blessés de guerre dans deux hôpitaux spécialisés : l'hôpital chirurgical du CICR de Lopiding à Lokichokio (nord du Kenya), et l'hôpital universitaire de Juba, géré par le gouvernement. Le regain d'activités militaires a été fortement ressenti à l'hôpital de Lopiding, qui a connu en 2000 son plus haut taux d'activité depuis sa création. L'afflux de malades a dépassé les capacités de l'établissement et mis en lumière les limites du système d'évacuation des eaux usées et des égouts. Il a donc fallu entreprendre des travaux de rénovation, dont l'achèvement est prévu pour le printemps 2001. Le CICR a également lancé des travaux de construction et de rénovation à l'hôpital universitaire de Juba.

Une approche intégrée pour accroître l'autosuffisance

En raison de la complexité de la situation du sud du Soudan, où la population est tout à la fois confrontée à un bas niveau de développement et à un conflit armé vieux de 17 ans, le CICR a introduit, en 2000, une approche « intégrée » à moyen terme. Celle-ci combine les soins de santé préventifs et curatifs, les interventions concernant l'eau et l'assainissement, les activités agricoles et non agricoles, et ce dans les régions où les délégués peuvent assurer une présence continue (Yirol, Juba, Wau et Raja). L'objectif est de briser le cercle vicieux qui voit les condi-

tions de vie de la population se détériorer constamment.

La délégation avait déjà « intégré » les soins de santé préventifs et curatifs (programmes de vaccination, éducation à la santé et projets vétérinaires). Les centres de soins de santé primaires de Yirol, Juba, Chelkou, Raja et Wau, ainsi que divers postes de santé et dispensaires ont reçu régulièrement du matériel destiné à améliorer les soins de santé de base. Les délégués de santé ont poursuivi leurs activités en matière de formation et de prévention, alors que les ingénieurs continuaient les travaux dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (forage de puits, réparation des systèmes d'égouts, etc.).

Cette approche « intégrée » comporte un important volet agricole. Après avoir contribué à l'action d'urgence lors de la famine de 1998, puis procédé, en 1999, à un vaste programme de distribution de semences et d'outils, le CICR a poursuivi, en 2000, ses efforts visant à améliorer l'autosuffisance alimentaire de la population, au travers de la promotion de techniques plus efficaces. La palette employée est très variée, et comprend notamment des démonstrations portant sur de nouvelles espèces cultivées, sur des techniques de labourage, ou encore l'introduction de techniques de transformation et de stockage des aliments.

³³ Voir pp. 52-53.

AFRIQUE ORIENTALE SOUDAN

Davantage de prothèses et d'orthèses produites

Le Soudan compte un grand nombre d'amputés et de handicapés, qui sont souvent les victimes du conflit, directement ou indirectement (recrudescence de la poliomérite suite à l'interruption des campagnes de vaccination, par exemple). Beaucoup ne reçoivent pas les soins nécessaires. Le CICR maintient pour sa part une présence permanente au *National Centre for Prosthetics and Orthotics* (Centre national de prothèses et d'orthèses), à Khartoum. La modernisation et la réorganisation de l'endroit ont permis d'augmenter sensiblement, en 2000, les quantités d'appareils produits. Le centre a accueilli les amputés et les handicapés provenant des zones contrôlées par le gouvernement, alors que l'atelier d'appareillage orthopédique de l'hôpital de Lopiding s'est chargé des amputés vivant dans le sud du Soudan.

Un réseau postal alternatif

Les délégués ont pu visiter, à différentes reprises, des prisonniers aux mains de la SPLA et du SPDF*, notamment après la prise de Gogrial et de Maban (dans la région du Nil Bleu méridional). La détention dans une région lointaine et le manque de contact avec les familles qui s'ensuit rend les messages Croix-Rouge primordiaux pour le bien-être psychique des personnes privées de liberté.

Mais ces messages ont une résonance plus vaste. Le conflit au Soudan a engendré au fil des ans des mouvements massifs de population. En 2000, environ quatre millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays, alors qu'environ 300 000 étaient réfugiées à l'étranger. Comme le service postal ne fonctionne pas sur la majorité du territoire, les messages Croix-Rouge demeurent la seule possibilité pour les familles séparées de maintenir le contact. Le CICR, avec l'aide du Croissant-Rouge soudanais, dans le nord, et de volontaires, dans le sud, a continué de gérer un vaste réseau, l'un des trois plus grands en Afrique.

Soutien à la Société nationale pour assister les réfugiés érythréens

Au mois de mai, les combats entre l'Érythrée et l'Éthiopie ont provoqué l'arrivée de dizaines de milliers de réfugiés érythréens dans l'État de Kassala (est)³⁴. Le Croissant-Rouge soudanais a, très rapidement et efficacement, fourni une aide matérielle et médicale à ces nouveaux réfugiés, qui ont trouvé accueil dans trois camps. En soutien à son action, et en coordination avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR a immédiatement envoyé sur place des articles d'hygiène et du matériel pour des abris, de même que deux camions-citernes et de l'équipement pour la purification de l'eau destinés au camp de Gulsa, abri pour environ 30 000 réfugiés dans une zone très aride. Le CICR a offert ses services au gouvernement soudanais pour visiter plus de 1 300 soldats érythréens, également entrés sur territoire soudanais en mai et juin. Ces militaires ont été rapatriés par la suite, sans intervention du CICR.

Coopération pour un système d'alerte précoce

Principale organisation humanitaire nationale, le Croissant-Rouge soudanais joue un rôle déterminant dans tous les domaines d'action du CICR dans les zones sous contrôle gouvernemental. En plus de son soutien traditionnel au quartier général et à sept branches de la Société nationale, le CICR a financé, en 2000, la construction de nouveaux bureaux pour les branches de Malakal, Juba, Wau et Raja. Le soutien aux activités de recherche de personnes et de diffusion, de même qu'au programme de préparation aux conflits, s'est poursuivi. La délégation a également formé des volontaires originaires de lieux particulièrement vulnérables dans le sud à établir un système d'alerte précoce en matière alimentaire.

Premier cours pour les forces de police

L'année écoulée a vu la parution, en arabe, de plusieurs publications sur le droit des conflits armés et les droits de l'homme, destinées aux forces armées, aux forces de sécurité et à la police. Le nouveau manuel de formation en droit des conflits armés a ainsi été traduit et remis au département chargé de l'instruction et de la formation militaires. En outre, un nombre important de porteurs d'armes des différentes parties au conflit ont reçu une version bilingue (anglais-arabe) du *code de conduite pour combattants* (qui contient également les gestes de premiers secours). Enfin, la traduction en arabe du manuel «*To serve and to protect*» («*Servir et protéger*») a pu être distribuée lors du premier séminaire destiné aux forces de police, en octobre, qui a réuni 21 officiers et instructeurs.

* SPDF : Sudan People's Democratic Front (Front démocratique populaire du Soudan), mouvement d'opposition au gouvernement, formé en 2000.

³⁴ Voir p. 80.

AFRIQUE ORIENTALE Soudan

EN 2000, LE CICR A :



- visité 489 détenus aux mains de la SPLA et du SPDF dans 10 lieux différents;
- distribué des biscuits protéinés, des semences, une assistance matérielle (savons, couvertures, moustiquaires, bâches en plastique, jerrycans, casseroles, matériel récréatif), des assortiments pour pansements et des médicaments essentiels aux structures de santé des centres de détention;
- fourni une assistance en matière d'eau et d'assainissement à certains lieux de détention;
- collecté et distribué 4 507 messages Croix-Rouge échangés entre les détenus et leurs proches;
- procédé à une évaluation pour plus de 1 300 internés militaires érythréens entrés sur territoire soudanais;



- transmis, en étroite coopération avec, notamment, le réseau de volontaires du Croissant-Rouge soudanais, 105 468 messages Croix-Rouge échangés entre les personnes déplacées, les réfugiés et leur famille à l'étranger;
- continué à suivre le cas des enfants bloqués à Wau depuis la famine de 1998, dont la majorité ont été réunis avec des membres de leur famille ou logés dans des écoles et autres institutions;



- distribué, dans les zones de conflit, 415 tonnes de nourriture et 190 tonnes d'autres secours à plus de 50 000 déplacés et résidents particulièrement vulnérables;



- continué à apporter son soutien à 7 centres de santé de la région de Raja, dans le cadre d'un projet délégué à la Croix-Rouge allemande et en coopération avec le Croissant-Rouge soudanais;
- supervisé et formé le personnel médical local, fourni du matériel de santé publique et mené des campagnes de vaccination;
- géré l'hôpital chirurgical de Lopiding à Lokichokio (Kenya), où ont été admis, au total, 2 148 patients, dont 1 039 blessés de guerre; beaucoup ont été évacués à bord d'un avion CICR, puis rapatriés au terme de leur traitement;
- continué à fournir des médicaments essentiels à l'hôpital universitaire de Juba;
- admis et pris en charge 2 705 cas chirurgicaux, dont 83 blessés de guerre, parfois évacués à bord d'un avion CICR depuis Wau ou Raja;
- poursuivi le programme « vivres contre travail » en faveur de 800 membres du personnel de santé;
- organisé 2 séminaires portant sur la chirurgie de guerre, avec la participation de personnel médical militaire et civil;



- fourni un soutien au National Centre for Prostheses and Orthoses (Centre national de prothèses et d'orthèses), à Khartoum, où 767 prothèses et 374 orthèses ont été fabriquées pour 1 141 patients; achevé la rénovation du centre;
- produit, à l'atelier d'appareillage orthopédique de l'hôpital chirurgical de Lopiding, 348 prothèses et 160 orthèses pour 508 patients;



- supervisé, grâce à des visites mensuelles, l'usine de traitement de l'eau de Bentiu, qui fournit 200 000 litres d'eau par jour grâce aux employés de la branche locale du Croissant-Rouge soudanais;



- assuré, de manière régulière, un soutien financier et logistique aux 5 branches du Croissant-Rouge soudanais dans le sud du pays (Raja, Wau, Bentiu, Malakal et Juba), ainsi qu'à 2 branches dans l'est (Kassala et Ed Damazin);



- conduit des séminaires de formation et de consolidation pour plus de 75 officiers supérieurs et instructeurs;
- conduit des séances de diffusion pour environ 3 000 officiers et soldats (gouvernement et SPLA);
- formé près de 300 commandants de la SPLA et de la SSIA* au Sud-Soudan aux préceptes de base du droit des conflits armés.

* Southern Sudan Independence Army (Armée de l'indépendance du Sud-Soudan).

AFRIQUE ORIENTALE NAIROBI

NAIROBI

Délégation régionale (Djibouti, Kenya, Tanzanie)

La délégation régionale du CICR à Nairobi a cherché à atteindre un double objectif : premièrement, répondre aux besoins des victimes de violences et poursuivre son action de diplomatie humanitaire dans les trois pays qu'elle dessert ; deuxièmement, fournir des services logistiques et tout autre soutien spécialisé requis par les opérations du CICR dans les pays de la Corne de l'Afrique et de la région des Grands Lacs.

En tant que plaque tournante régionale, la délégation de Nairobi a apporté une contribution essentielle à diverses opérations du CICR. Elle a prodigué des conseils spécialisés dans des domaines tels que la nutrition, l'agriculture, les soins vétérinaires, l'eau et l'assainissement, la diffusion auprès des forces armées, et apporté différentes formes de soutien (achat et gestion de stocks d'urgence, services de transport, gestion du personnel et administration, recherche de personnes, logistique et relations avec les médias et les donateurs). Son infrastructure bien développée lui a permis de fournir dans les plus brefs délais une assistance humanitaire d'urgence dans une vaste zone, avec un accent particulier sur l'Éthiopie, l'Érythrée et la République démocratique du Congo.

Le Kenya frappé par la sécheresse

En 2000, plus de la moitié du Kenya a été frappée par une grave sécheresse, qui a eu de sérieuses conséquences sur la vie des citadins et sur la production économique, ainsi que sur les conditions de vie dans une partie des campagnes (la vallée du Rift, le nord et le nord-est), où les paysans ont perdu presque toutes leurs récoltes et une grande quantité de bétail.

La sécheresse a provoqué d'importants mouvements de population et exacerbé encore les tensions, déjà anciennes, entre les cultivateurs et les éleveurs de bétail semi-nomades, forcés de se déplacer sur de grandes distances pour nourrir et abreuver leurs troupeaux. Les frictions intercommunautaires – également liées au vol de bétail et à l'accès à des ressources en eau chroniquement limitées – se sont traduites par de multiples flambées de violence localisée, surtout dans le Wajir (nord-est), dans la vallée de Kerio et dans la vallée du Rift. En 2000, quelque 40 000 personnes, appartenant surtout à la tribu des Marakwet, ont été déplacées dans ce contexte.

Projets d'approvisionnement en eau

Vu la situation, le CICR a poursuivi, dans le cadre d'un projet délégué à la Croix-Rouge américaine³⁵, des activités de réhabilitation du système d'approvisionnement en eau dans la vallée de Kerio (Pokot, Marakwet et est du district de Baringo, soit les régions où s'affrontent les tribus Pokot et Marakwet).

Ce projet, portant notamment sur la réhabilitation des systèmes d'adduction gravitaire et sur l'aménagement de puits-citerne et de puits de surface, a rempli ses objectifs en août 2000.

Il a également permis de rénover des écoles détruites au cours des affrontements, de réparer la route (la population locale a été mobilisée au travers d'un système « vivres contre travail ») et de renforcer les capacités de l'antenne locale de la Société nationale. D'entente entre le CICR et la Croix-Rouge américaine, il a été décidé de prolonger ce projet jusqu'en mai 2001, en mettant l'accent sur l'approvisionnement en eau.

Une autre région à avoir souffert de violences intertribales – cette fois entre Kikuyus et éleveurs semi-nomades – est celle de Laikipia (vallée du Rift). Le CICR avait élaboré un projet, délégué à la Croix-Rouge suédoise, portant sur le captage des eaux de source et la remise en état des digues, pour environ 38 000 bénéficiaires. Les travaux ont été achevés en milieu d'année. Dans ce cadre, une maison communautaire pour la sous-branche de la Société nationale à Ol Moran a en outre été construite. Le projet a été prolongé jusqu'au début 2001, en vue de creuser des puits de surface additionnels.

Dans le district de Wajir, enfin, le CICR a entrepris de creuser des puits de surface pour les éleveurs et la population déplacée par les violences, soit environ 18 000 personnes.

Davantage de demandes de recherches

Quelque 215 000 réfugiés somaliens, éthiopiens, érythréens, soudanais, rwandais et burundais ont cherché refuge au Kenya, auxquels il faut ajouter 300 000 demandeurs d'asile non enregistrés. En coopération avec la Croix-Rouge du Kenya, le CICR a donné à ces personnes la possibilité de rester en contact avec leur famille grâce aux messages Croix-Rouge. Les demandes de recherches ont augmenté, courant 2000, en raison des nouvelles arrivées, particulièrement en provenance du Soudan.

³⁵ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 147.

AFRIQUE ORIENTALE NAIROBI

Initiative contre la prolifération des armes légères

Les violences intercommunautaires au Kenya ont encore été aggravées par la récente abondance d'armes à feu arrivant par la frontière nord du pays. La prolifération des armes légères, sujet de préoccupation pour le CICR depuis des années, a également mobilisé, au début de l'an 2000, les ministres des Affaires étrangères de dix pays des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique. Lors d'une rencontre à Nairobi, à laquelle a participé le chef de délégation du CICR, les ministres ont signé une déclaration contre la prolifération de ces armes. Le président kényen a appelé à la création de commissions pour renforcer la capacité régionale à juguler le phénomène.

Promotion du droit international humanitaire

Le CICR a été invité à l'exercice régional de maintien de la paix qui s'est déroulé en mai à Mombasa, et qui a réuni des officiers du Kenya, de l'Ouganda et de Tanzanie. Il y a ainsi fait des présentations sur les règles de comportement au combat, sur le droit international humanitaire et sur le Mouvement.

La promotion du droit international humanitaire dans les cercles académiques a progressé, avec l'introduction, en septembre 2000, de cette discipline comme cours à option par les facultés de droit de l'Université de Nairobi et de l'Université Moi (Eldoret). Le droit international humanitaire a également été introduit dans le programme de la *Kenya Institution of Administration*, qui forme l'ensemble des autorités et cadres administratifs du pays. À ces trois institutions, le CICR a remis des bibliothèques de référence en la matière et des ordinateurs. Enfin, un cours de droit international humanitaire a été développé avec le concours actif du CICR à la *United States International University*.

En fin d'année 2000, le gouvernement kényen s'apprétait à ratifier le traité d'Otawa interdisant les mines antipersonnel.

Nouvel afflux de réfugiés en Tanzanie

Avec l'intensification des conflits au Burundi et dans la République démocratique du Congo³⁶, la Tanzanie a connu un nouvel afflux de réfugiés au début de 2000. À la fin de l'année, le pays accueillait 470 000 réfugiés burundais, congolais et, dans une moindre mesure, rwandais. La délégation de Nairobi a continué d'aider la Société nationale à assurer l'échange de messages familiaux entre la Tanzanie et la République démocratique du Congo, d'une part, et le Rwanda, d'autre part. Une évaluation conjointe du CICR et de la Société nationale a été entreprise en mars dans les 12 camps pour réfugiés du pays, afin d'identifier les domaines où les recherches pourraient encore être améliorées. Un accord opérationnel sur le programme de recherches dans l'ouest de la Tanzanie a été signé en septembre entre la Société nationale et le CICR, qui définit notamment la portée et les objectifs du programme, ainsi que les responsabilités des deux parties. Un effort particulier a continué d'être porté aux cas de 350 mineurs non accompagnés rwandais et congolais³⁷.

Violences à Zanzibar

Des violences assez graves se sont produites à Zanzibar en début d'année, en relation avec des différends politiques locaux. Le CICR a soutenu la Croix-Rouge de Tanzanie dans sa préparation aux situations d'urgence en vue des élections présidentielles et parlementaires du 29 octobre (sessions de formation pour les volontaires et équipement de premier secours fourni à certaines branches plus exposées). Un soutien technique, financier et matériel a été fourni à la Société nationale à Dar Es-Salaam, Zanzibar et dans d'autres parties du pays durant les élections elles-mêmes, qui se sont déroulées dans le calme, sauf à Zanzibar. Les équipes de la Croix-Rouge de Tanzanie ont réagi avec efficacité et soigné les blessés à Zanzibar et à Pemba.

Visites de détenus

Le CICR a poursuivi ses visites à des personnes accusées de trahison, détenues à la prison de Kilimani, sur l'île de Zanzibar. Vu le vieillissement de cette structure et le manque de ressources du Service des prisons, un programme d'assistance a été entrepris (installation de pompes et réservoirs d'eau, assainissement des latrines, réhabilitation de la cuisine).

Les détenus du Tribunal pénal international pour le Rwanda, à Arusha, qui sont accusés de crimes de guerre ou de génocide, ont également été visités régulièrement par le CICR.

³⁶ Voir pp. 49-50 et 57-58.

³⁷ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 148.

AFRIQUE ORIENTALE NAIROBI

Eau potable pour Zanzibar

Nombre de villages à Zanzibar ont été gravement touchés par des flambées récurrentes de choléra, liées notamment à la qualité de l'eau et à des problèmes de santé publique. En coopération avec la Croix-Rouge de Tanzanie, le CICR a poursuivi, en 2000, un projet « eau et habitat » dans dix villages particulièrement vulnérables sur les îles de Unguja et Pemba, pour 17 000 familles³⁸.

Djibouti

Un accord de paix entre le gouvernement et le FRUD* a été signé à Paris le 7 février, mettant fin au conflit qui se poursuivait depuis 1998, après une première phase qui a duré de 1991 à 1994. En avril, le président du FRUD est arrivé à Djibouti, après neuf ans d'exil, pour négocier le suivi de l'accord de paix. En mars, Djibouti a rétabli des relations diplomatiques avec l'Érythrée.

Suite au conflit, les mines antipersonnel constituent un danger potentiel dans le pays, particulièrement pour les nomades et leur bétail. Les mines ont précisément été à l'ordre du jour d'une rencontre entre représentants gouvernementaux de la région, qui a eu lieu à Djibouti en fin d'année, avec la participation du CICR. C'était la première réunion du genre dans la Corne de l'Afrique.

Le CICR a continué de gérer les messages Croix-Rouge pour 21 000 réfugiés originaires du Somaliland et 200 réfugiés éthiopiens qui se trouvent à Djibouti depuis 1990. Pour une majorité d'entre eux, le réseau de recherches du CICR est le seul moyen de garder le contact avec leur famille.

L'accord de paix a entraîné la libération de tous les détenus de sécurité enfermés à la prison centrale de Gabode, et que le CICR avait régulièrement visités, ainsi que des soldats gouvernementaux aux mains du FRUD. Un nombre important de détenus étrangers, ainsi que des mineurs, restaient toutefois à Gabode. Le CICR a donc décidé de poursuivre ses visites, afin, d'une part, de donner l'opportunité aux étrangers de rétablir le contact avec leur famille et, d'autre part, de tenter de trouver une solution durable pour les mineurs. Étant donné les mauvaises conditions d'hygiène dans la prison et l'insuffisance des ressources de l'administration pénitentiaire, le CICR a poursuivi une assistance *ad hoc* (couvertures, matériel d'hygiène, eau et assainissement).

³⁸ Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 149.

* FRUD : Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (mouvement rebelle afar).

AFRIQUE ORIENTALE NAIROBI

EN 2000, LE CICR A :



- visité 41 détenus de sécurité à la prison centrale de Gabode, à Djibouti, et fourni des articles d'hygiène pour 500 détenus; entrepris des travaux de rénovation dans la prison;
- visité 42 détenus au centre de détention du Tribunal pénal international pour le Rwanda à Arusha (Tanzanie);
- visité 21 détenus sur l'île de Zanzibar et entrepris des travaux en vue d'améliorer l'infrastructure de la prison;



- fourni à la Croix-Rouge du Kenya deux radios VHF et des motos pour les camps de Kakum et de Dadaab;
- poursuivi, conjointement avec la Croix-Rouge de Tanzanie, le programme de recherches en faveur des réfugiés congolais, burundais et rwandais, et assuré pour eux la transmission de 35 152 messages Croix-Rouge;
- continué d'offrir aux Somaliens et aux Éthiopiens dans les camps de réfugiés à Djibouti la possibilité de rester en contact avec leurs proches, en assurant l'échange de 1 264 messages Croix-Rouge;
- contribué au rapatriement de 92 femmes éthiopiennes qui avaient fait naufrage au nord de Djibouti;



- organisé une distribution d'aliments hautement énergétiques pour 21 025 personnes hautement vulnérables dans le Wajir occidental (nord-est du Kenya);



- créé un poste de chirurgien régional pour l'Afrique, basé à Nairobi, qui a fourni des conseils, une information technique et de la formation à sept délégations (Érythrée, Éthiopie, Kenya-Tanzanie, Ouganda, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Somalie);
- fourni un appui financier et technique à la construction d'une maternité à Kamawaura (vallée du Rift, Kenya), qui a été achevée en cours d'année;
- fourni du matériel médical et un soutien financier pour les réfugiés blessés de guerre à 3 hôpitaux tanzaniens, à Kigoma et le long de la frontière avec le Burundi;
- fourni, à Djibouti, une assistance médicale et chirurgicale à des blessés (6 civils et 5 combattants du FRUD);



- renforcé les capacités des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la région dans les domaines de la diffusion, des recherches et de la préparation aux situations de conflit;
- contribué à renforcer la capacité de deux bureaux régionaux de la Croix-Rouge du Kenya dans la vallée du Rift;
- fourni un soutien technique et en matériel au programme de diffusion de la Croix-Rouge de Tanzanie à Zanzibar;
- mis à disposition du Croissant-Rouge de Djibouti un véhicule avec chauffeur pour faciliter la distribution de nourriture aux victimes de la sécheresse dans le district de Dikhil;



- organisé 2 ateliers pour 205 membres des forces armées kényennes et 4 ateliers pour 77 officiers et instructeurs des *Tanzanian People's Defence Forces* (forces armées populaires tanzaniennes);
- participé, en avril, à la *National Conference on Higher Education for Human Development in Kenya* à l'Université Kenyatta, qui a réuni 400 personnalités du monde académique, du gouvernement et des ONG;
- offert une bibliothèque de référence en matière de droit international humanitaire à la faculté de droit de l'Université de Dar Es-Salaam, seule institution tanzanienne à enseigner cette discipline;
- donné un cours de droit des conflits armés à 10 instructeurs des forces armées de Djibouti et à 4 instructeurs de la Gendarmerie nationale; fourni une bibliothèque de droit international humanitaire à la gendarmerie de Djibouti, qui a établi une commission sur ce droit;
- présenté les activités du CICR et du Mouvement à des enseignants et à des élèves somaliens du camp de Hol-Hol, à Djibouti;
- organisé un voyage pour des journalistes dans la vallée de Kerio pour leur présenter les activités soutenues par la Croix-Rouge.